

ALLIED

Rapport sur les questions environnementales, sociales, et de gouvernance

2021

Table des matières

1 Notre fondement

- 3 Un message de notre PDG
- 5 À propos d'Allied
- 8 Notre rapport
- 9 Points forts de 2021
- 11 Stratégie concernant l'ESG

13 Environnemental

- 15 Plan de neutralité carbone
- 17 Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES
- 19 Gestion de l'eau
 - 60 rue Adelaide Est
- 21 Gestion des déchets
- 23 Adaptation au changement climatique
- 25 Normes de conception durable

27 Social

- 29 Engagement des employés
- 31 Égalité, diversité, et inclusion (EDI)
- 35 Santé, bien-être et sécurité
- 39 L'expérience de l'utilisateur
- 41 Développement communautaire

45 Gouvernance

- 47 Cadre de gouvernance
- 49 Gestion du risque lié au climat
 - Recommandations de la TCFD
- 53 Divulgence et transparence relatives à l'ESG
 - Objectifs de développement durable des Nations Unies

55 Annexe

- 57 Méthodologie d'établissement de rapport et données sur la performance environnementale
 - 59 Évaluation de substance
 - 61 Tableau SASB
 - 67 Tableau GRI
 - 97 Déclaration de vérification
-

Notre fondement

- 3 Un message de notre PDG
- 5 À propos d'Allied
- 8 Notre rapport
- 9 Points importants de 2021
- 11 Stratégie concernant l'ESG

Un message de notre PDG

En 2019, le conseil d'administration et la direction d'Allied se sont engagés à l'examen public de nos performances en matière d'ESG en se soumettant au GRESB et en publiant un rapport annuel sur les questions liées à l'ESG. Forts de nos engagements, en 2021, nous avons formalisé notre stratégie concernant l'ESG, qui fixe des objectifs et des cibles pour les priorités en matière d'ESG d'Allied. Avec notre stratégie relative à l'ESG en place, nous sommes désormais en mesure de développer notre plan de neutralité carbone (PNC), piloté par les membres de l'équipe Allied en partenariat avec des experts de l'industrie. Au cours des 12 à 18 prochains mois, l'équipe effectuera une analyse approfondie pour trouver notre voie et cerner nos objectifs de réduction.

L'élan mondial et local faisant progresser l'ESG s'aligne sur l'évolution de notre activité et les demandes de nos clients.

- Nous avons constaté que nos usagers souhaitent travailler dans des espaces qui reflètent leurs valeurs. Nous nous voyons en tant que partenaires, et non comme des propriétaires. Nous nous engageons à favoriser des relations durables et mutuellement bénéfiques avec nos usagers afin de les accompagner dans leur croissance.
- Nous offrons des services autant qu'un espace. Nous avons l'intention d'organiser la partie expérientielle au sein de nos immeubles et de la zone environnante, dans le but d'améliorer la connectivité entre les usagers et la communauté environnante.

Le conseil d'administration et la gestion d'Allied s'engagent

à rendre l'approche de l'ESG plus manifeste, délibérée, et mesurable. Quatre objectifs d'entreprise en matière de responsabilité relative à l'ESG, qui sont directement liés à la rémunération annuelle des dirigeants, ont été introduits pour 2021. Ces objectifs illustrent notre engagement envers les évaluations annuelles faites par des tiers, notamment le GRESB, le sondage sur l'engagement des employés mené par Kincentric, et le sondage sur l'expérience de l'utilisateur mené par Kingsley, ainsi que la mise en œuvre des priorités de notre feuille de route sur l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI).

Grâce à notre stratégie concernant l'ESG et notre équipe, nous sommes positionnés pour réussir. Nous nous engageons à entreprendre des initiatives relatives à l'ESG d'une manière qui reflète authentiquement nos valeurs et les besoins de nos mandants.



Michael Emory
président et PDG



À propos d’Allied

Allied est l'un des principaux exploitants d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada et d'espaces de centres de données urbains (CDU) à forte densité de réseaux à Toronto. La mission d’Allied est de fournir aux entreprises du savoir un espace de travail et de CDU qui s’avère durable et propice au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité. La vision d’Allied est de faire une contribution continue aux villes et aux cultures qui élèvent et inspirent l’humanité en chacun de nous.

VISION

Faire une contribution continue aux villes et aux cultures qui élèvent et inspirent l’humanité en chacun de nous.

MISSION

Fournir aux entreprises du savoir des environnements urbains distinctifs pour la créativité et la connectivité humaines d’une manière durable et propice au bien-être humain et à la diversité.

VALEURS FONDAMENTALES

LE RESPECT envers toutes les personnes impliquées dans notre entreprise, y compris les employés, les usagers, les investisseurs, les administrateurs, les partenaires et les voisins

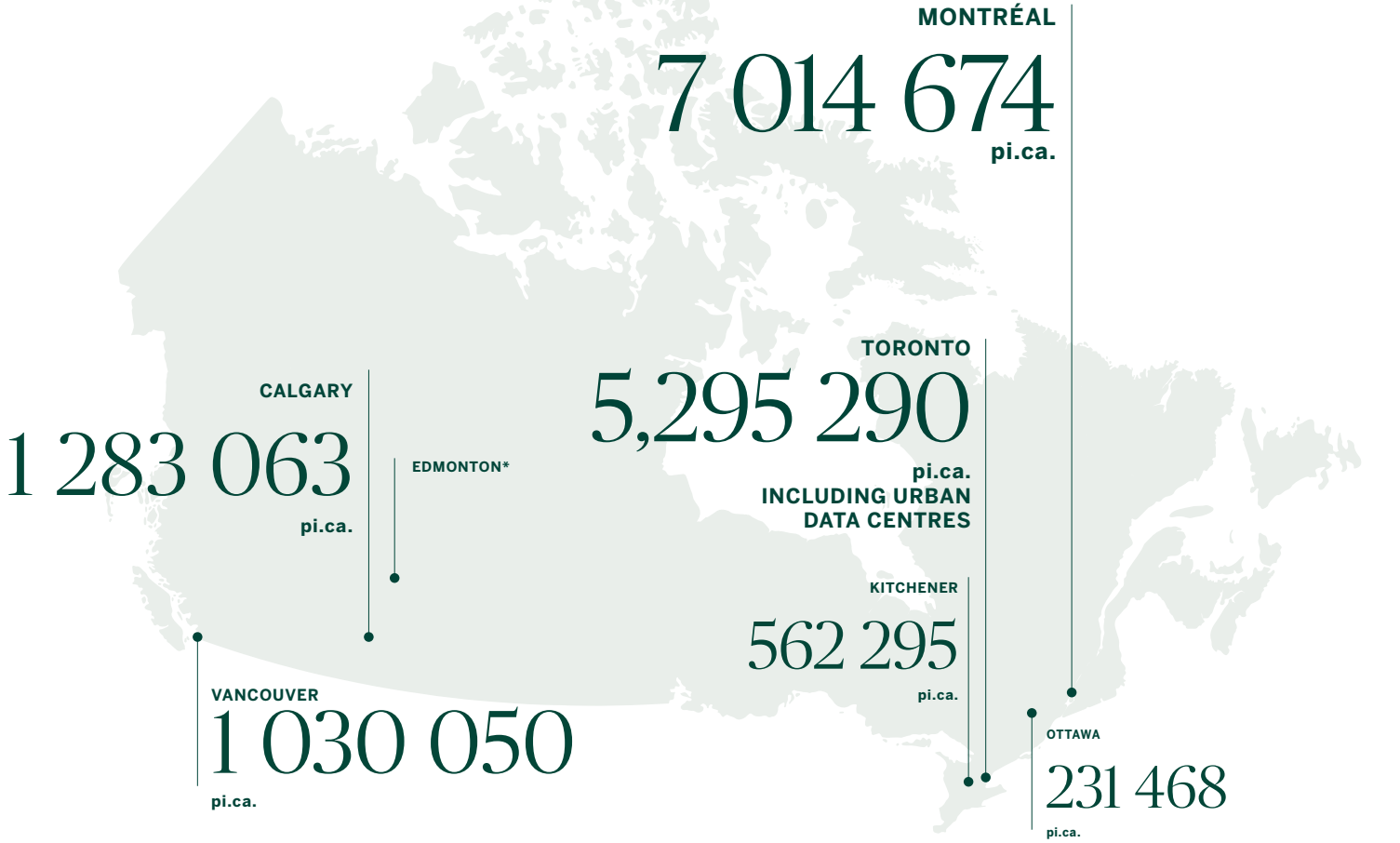
LE TRAVAIL D'ÉQUIPE parmi les gens qui mènent nos affaires à chaque jour

LA CRÉATIVITÉ dans l’exploitation et l’établissement de notre entreprise

LA CIBLE sur des paramètres d’exploitation clairs dans conduite de nos affaires

L'ENTHOUSIASME dans l'exploitation et l'établissement de notre entreprise

BÂTIR DES COMMUNAUTÉS par l'amélioration continue des communautés au sein desquelles nous faisons affaire



BUREAU
PI. CA. TOTAL PI.

13 555 412

COMMERCE DE DÉTAIL
PI. CA. TOTAL PI.

1 351 428

CENTRES DE DONNÉES URBAINS
PI. CA. TOTAL PI.

510 000

	PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (20 février 2003)	STATUT ACTUEL (31 mars 2022)
EMPLOYÉS	55	351
PROPRIÉTÉS	14 (à Toronto)	212 (dans sept villes)
SUPERFICIE LOCATIVE BRUTE (SLB)	820k (pi.ca.)	15,4M (pi.ca.)
VALEUR BRUTE DES ACTIFS	120M \$	10,6G \$
CAPITALISATION BOURSIÈRE	62M \$	6,0G \$

*Notre portefeuille d’Edmonton est actuellement en développement et, par conséquent, il n’est pas inclus dans le rapport ci-dessus. Les nombres à la page 6 sont rapportés en superficie locative brute (SLB). La surface de plancher brute (SPB) est utilisée dans le reste du rapport.

NOTRE APPROCHE DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Les sensibilités environnementales, sociales et de gouvernance font partie intégrante d'Allied. Elles découlent de notre évolution en tant qu'entreprise axée sur l'offre d'espaces de travail urbains distinctifs et d'espaces CDU à forte densité de réseaux dans les grandes villes canadiennes.

Depuis le début, Allied s'est concentrée sur la réutilisation adaptative des structures industrielles légères plus anciennes et construites il y a plus d'un siècle. À l'époque, l'objectif était plutôt de répondre à ce qui était perçu, à juste titre, comme un besoin croissant, de la part des usagers d'espace de travail, pour des environnements qui les aideraient à attirer, motiver et retenir les travailleurs du savoir. Néanmoins, en recyclant les immeubles plutôt qu'en les reconstruisant, nous avons minimisé notre impact sur l'environnement naturel et nous y sommes plus sensibles.

Bien avant le premier appel public à l'épargne (PAPE) d'Allied, nous avons concentré nos propriétés dans des zones urbaines spécifiques. À l'époque, l'objectif était plutôt de répondre à ce qui était perçu, à juste titre, comme un besoin, de la part des usagers d'espace de travail, d'être situés au sein de communautés urbaines riches en commodités et à usage mixte. Néanmoins, en regroupant nos immeubles de cette manière, nous avons été sensibilisés à notre impact sur les communautés environnantes au sein desquelles nous avons nos activités d'exploitation. Nous avons commencé à considérer nos immeubles comme faisant partie d'un écosystème urbain plus large et à reconnaître notre responsabilité envers la communauté environnante.

Enfin, la réalisation du PAPE d'Allied, en 2003, a accru notre sensibilité à la gouvernance. Les sensibilités à l'époque étaient principalement financières et opérationnelles, mais à mesure que nous évoluions et attirions des détenteurs d'unités à l'échelle mondiale, notre sensibilité à une conception plus large de la gouvernance s'est accrue. Le conseil d'administration et la direction d'Allied ont commencé à considérer la gouvernance comme quelque chose qui pourrait renforcer considérablement l'entreprise.

Notre approche de l'ESG est ancrée dans la vision, la mission, et les valeurs de notre entreprise, de notre conduite au quotidien, et de notre orientation opérationnelle.

ENVIRONNEMENT

Notre impact sur le monde naturel, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau des propriétés.

SOCIAL

Notre relation avec les intervenants clés, y compris les usagers, les employés, les fournisseurs et les communautés au sein desquelles nous exploitons notre entreprise.

GOUVERNANCE

Nos politiques, programmes, et processus internes qui soutiennent la gestion de notre entreprise et l'exécution des activités liées à l'ESG.

Notre rapport

Le rapport sur l'ESG de 2021 d'Allied expose les grandes lignes de notre stratégie concernant l'ESG et décrit la performance relative à l'ESG en 2021. Chaque année, nous avons l'intention d'accroître notre couverture de données et d'améliorer la divulgation concernant nos mesures de la performance relative à l'ESG. Nous reconnaissons que notre performance de 2021 a été affectée par des taux d'occupation plus faibles causés par la pandémie de COVID-19. Les informations contenues dans ce rapport se concentreront sur les activités depuis 2021, fourniront des comparaisons de données avec notre référence de 2019, divulgueront les progrès par rapport à nos objectifs de réduction de 2024, et décriront les réalisations notables en 2022. Consultez l'annexe à la page 57 pour plus de détails sur nos limites de l'établissement du rapport et notre méthodologie.

CADRES DE RAPPORT

Nous avons préparé notre rapport sur l'ESG de 2021 conformément aux normes universelles de 2021 de

la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Real Estate Standard et, pour la première fois, les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU). Nous avons également divulgué nos activités de gestion des risques liés au climat sur la base des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Voir l'annexe pour les divulgations relatives au GRI et au SASB d'Allied et la section Gouvernance pour les divulgations relative au TCFD et à l'ODD de l'ONU d'Allied.

ASSURANCE EXTERNE

Dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2021 sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers. Consultez l'annexe à la page 97 pour notre Déclaration de vérification.

Points forts de 2021

Objectifs de réduction environnementale dépassés

Dépassement de nos objectifs de réduction de 2024 pour l'intensité énergétique (IE), l'intensité des gaz à effet de serre (IGES) et l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE). Cet accomplissement a été propulsé par la mise en œuvre de nombreuses initiatives de conservation ainsi que par la réduction de l'occupation de nos immeubles en raison de la COVID-19.

Initiative pilote HOME

Nous avons exploré comment nous pourrions tirer parti de nos propriétés pour aider à résoudre la pénurie de logements à Toronto. Nous avons identifié plusieurs actifs, prévus pour l'aménagement, qui pourraient offrir des logements de transition aux populations vulnérables. En septembre 2021, en partenariat avec WoodGreen Community Services, une agence locale de services sociaux, nous avons fourni à deux locataires un logement et des soutiens sociaux.

Reconnus comme un « meilleur employeur » canadien

Nous avons fait appel à Kincentric pour mener notre deuxième sondage sur l'engagement des employés. Le score global d'engagement chez Allied était de 77 %, ce qui nous place dans le quartile supérieur du Canada et supérieur à la moyenne canadienne, 68 %, et à la moyenne du secteur immobilier canadien, 70 %. Nous nous sommes engagés à effectuer un sondage sur l'engagement des employés sur une base annuelle.

Amélioration de toutes les notes d'évaluation sur l'expérience de l'utilisateur

Nous avons terminé notre deuxième sondage annuel sur l'évaluation de l'expérience de l'utilisateur mené par un tiers. Les résultats ont démontré des progrès considérables par rapport à 2020, avec des notes améliorées dans tous les domaines sondés. Nous nous efforçons de continuellement nous améliorer en nous appuyant sur les commentaires directs de nos usagers et nous nous engageons à effectuer ce sondage chaque année.

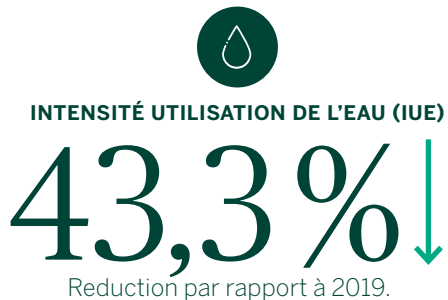
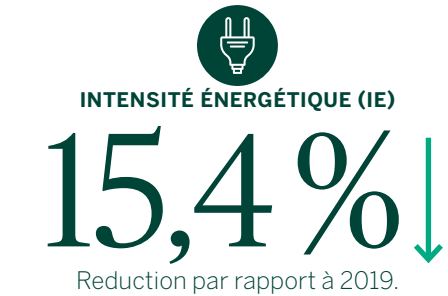
Émission de 1,1 milliards \$ d'obligations vertes

Nous avons annoncé une structure de financement vert en vertu de laquelle Allied ou n'importe quelle de ses filiales peut émettre des obligations vertes, des prêts verts, ou d'autres instruments pour financer ou refinancer des projets écologiques. En février 2021, nous avons émis notre première obligation verte pour 600 millions de dollars et, en août 2021, nous avons émis notre deuxième obligation verte pour 500 millions de dollars. Les deux obligations vertes ont été sursouscrites. Lisez-en davantage sur la structure de financement vert d'Allied et sur l'avis de deuxième niveau de Systainalytics.

INITIATIVE DE 2022

Lancement du plan de neutralité carbone d'Allied

Le plan de neutralité carbone (PNC) tracera une voie claire permettant à Allied d'atteindre la neutralité conformément à la norme Corporate Net-Zero v1.0 de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Guidés par la supervision du comité de l'ESG d'Allied, avec le soutien d'experts de l'industrie et dirigés par une équipe de projet neutrale multidisciplinaire, nous avons établi une approche pour compléter notre PNC dans les 12 à 18 prochains mois. Pour de plus détails, consultez la page 15.



Plus grande couverture des données des services publics

pour l'énergie, l'eau et les déchets, depuis 2020.

Amélioration de la satisfaction globale des usagers

De 6,5 % depuis 2020.

Score GRESB amélioré de 16 points

Nous avons élargi notre soumission au GRESB pour inclure une évaluation de nos activités d'aménagement. Nous avons obtenu 80/100 pour nos investissements permanents, une amélioration de 16 points par rapport à 2020, et 75/100 pour notre portefeuille d'aménagement.

Plus de 3,3m pi.ca.

Certifiés BOMA BEST dans notre portefeuille.

Plus de 1,9m pi.ca.

certifiés LEED dans notre portefeuille.

83 %

Des employés recommanderaient Allied à un ami et, si on leur en offre l'occasion, disent de bonnes choses sur le fait de travailler chez Allied.

72 %

De l'effectif a participé à un perfectionnement professionnel.

90 %

Des employés sentent que les gens sont traités de manière équitable sans égard à la race, l'ethnie, et le sexe.

Stratégie concernant l’ESG

Nous avons achevé la stratégie inaugurale concernant l’ESG d’Allied en 2021, qui reflète les intérêts de nos principaux intervenants, définit les objectifs et les cibles de nos priorités relatives à l’ESG et fournit un cadre solide pour soutenir nos aspirations en constante évolution. L’élaboration de la stratégie comprenait trois actions clés:

- 1 Établir un comité exécutif de l’ESG
- 2 Mener une évaluation de substance pour cerner les sujets de l’ESG les plus significatifs pour notre entreprise
- 3 Établir des objectifs et des cibles percutants et pratiques

COMITÉ DE L’ESG

En 2021, nous avons mis en place un comité exécutif de l’ESG composé de huit membres de l’équipe de la direction. Le comité représente des directeurs provenant de différents domaines de responsabilité qui offrent leur expertise et partagent l’information à l’échelle de l’entreprise. L’objectif du comité est de soutenir la gestion et le conseil dans la définition, la conception, la mise en œuvre, l’expansion et l’évaluation de la stratégie concernant l’ESG d’Allied.

ÉVALUATION DE SUBSTANCE

La première évaluation de substance d’Allied a servi d’approche factuelle pour cerner les sujets relatifs à l’ESG les plus importants pour nos intervenants et notre entreprise. Les détails de l’évaluation approfondie se trouvent dans l’annexe à la page 59. Les résultats de l’évaluation ont cerné 10 sujets prioritaires sur l’ESG qui constituent le fondement de notre stratégie concernant l’ESG.

Bien que l’expérience des employés et des usagers ne figure pas sur notre liste prioritaire de sujets sur l’ESG, nous considérons ces intervenants comme fondamentaux pour notre entreprise et nos performances ESG. Vous trouverez plus de détails sur l’engagement des employés et l’expérience des usagers aux pages 29 et 39 respectivement.

OBJECTIFS ET CIBLES

La définition d’objectifs et de cibles est essentielle pour améliorer nos performances sur l’ESG. Nos objectifs décrivent l’ambition globale que nous nous efforçons d’atteindre, et nos cibles sont mesurables, soutiennent une vision à long terme et se concentrent sur l’aspect pratique à court terme. Les objectifs et les cibles sont décrits dans leurs sections associées tout au long du rapport sur l’ESG. Au fur et à mesure que notre programme d’ESG évolue, nous examinons continuellement nos objectifs et nous pourrions les revoir afin de nous assurer qu’ils demeurent pertinents.

Avec 2019 comme année de référence, nous avons défini des objectifs de réduction des émissions d’énergie et de GES, de l’utilisation de l’eau et de création de déchets, d’ici 2024, pour l’ensemble de notre portefeuille cible. En 2021, nous avons dépassé nos objectifs de réduction de 2024 dans les domaines de l’énergie, des émissions de GES et de l’eau. Consultez la page 57 dans l’annexe pour plus de détails sur la portée et les limites de notre portefeuille cible.

PRIORITÉS D’ALLIED EN MATIÈRE D’ESG

ENVIRONNEMENT

Gestion de l’énergie
Réduction des émissions de GES
Gestion de l’eau
Gestion des déchets
Adaptation au changement climatique
Normes de conception durable

SOCIAL

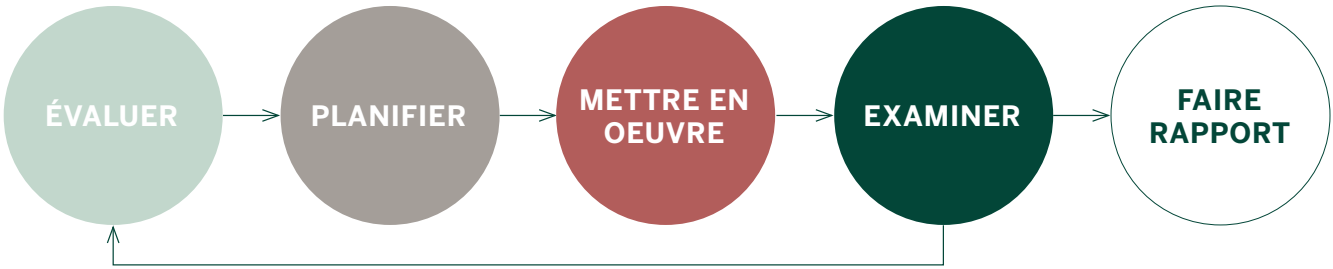
Égalité, diversité et inclusion
Santé, bien-être et sécurité

GOUVERNANCE

Gestion du risque lié au climat
Transparence et divulgation relatives à l’ESG

NOTRE PROCESSUS

Nous entreprenons le processus suivant afin de faire progresser notre stratégie concernant l’ESG et les initiatives liées à l’échelle de notre entreprise. Nous nous efforçons d’identifier les interventions et les programmes pilotes, de recueillir les leçons apprises et de les adapter en conséquence pour suivre l’évolution des demandes du marché et des attentes des intervenants.



ÉVALUER

- **Surveiller** les tendances du marché, les meilleures pratiques et les événements
- **Évaluer** et comparer les performances de référence
- **Comprendre** les besoins et les désirs de nos intervenants
- **Cerner** les priorités de l’ESG où nous pouvons avoir le plus grand impact sur les problèmes qui affectent notre entreprise, nos intervenants, et nos communautés

PLANIFIER

- **Établir** des objectifs, des cibles et des mesures pour nos priorités d’ESG
- **Concevoir** des plans, des troussees d’outils, et des ressources nécessaires à l’exécution

METTRE EN OEUVRE

- **Éduquer** et former les employés pour assurer une mise en œuvre réussie
- **Surveiller** la mise en œuvre et la performance
- **Consigner** les succès et les domaines d’amélioration

EXAMINER

- **Analyser** la performance et la comparer aux analyses comparatives
- **Réviser** les processus et les programmes afin d’améliorer les résultats de l’ESG

FAIRE RAPPORT

- **Communiquer** sur une base annuelle afin de maintenir la transparence et la responsabilité

Environnement

Nous visons à protéger l’environnement naturel tout en réduisant l’impact environnemental de nos activités professionnelles.

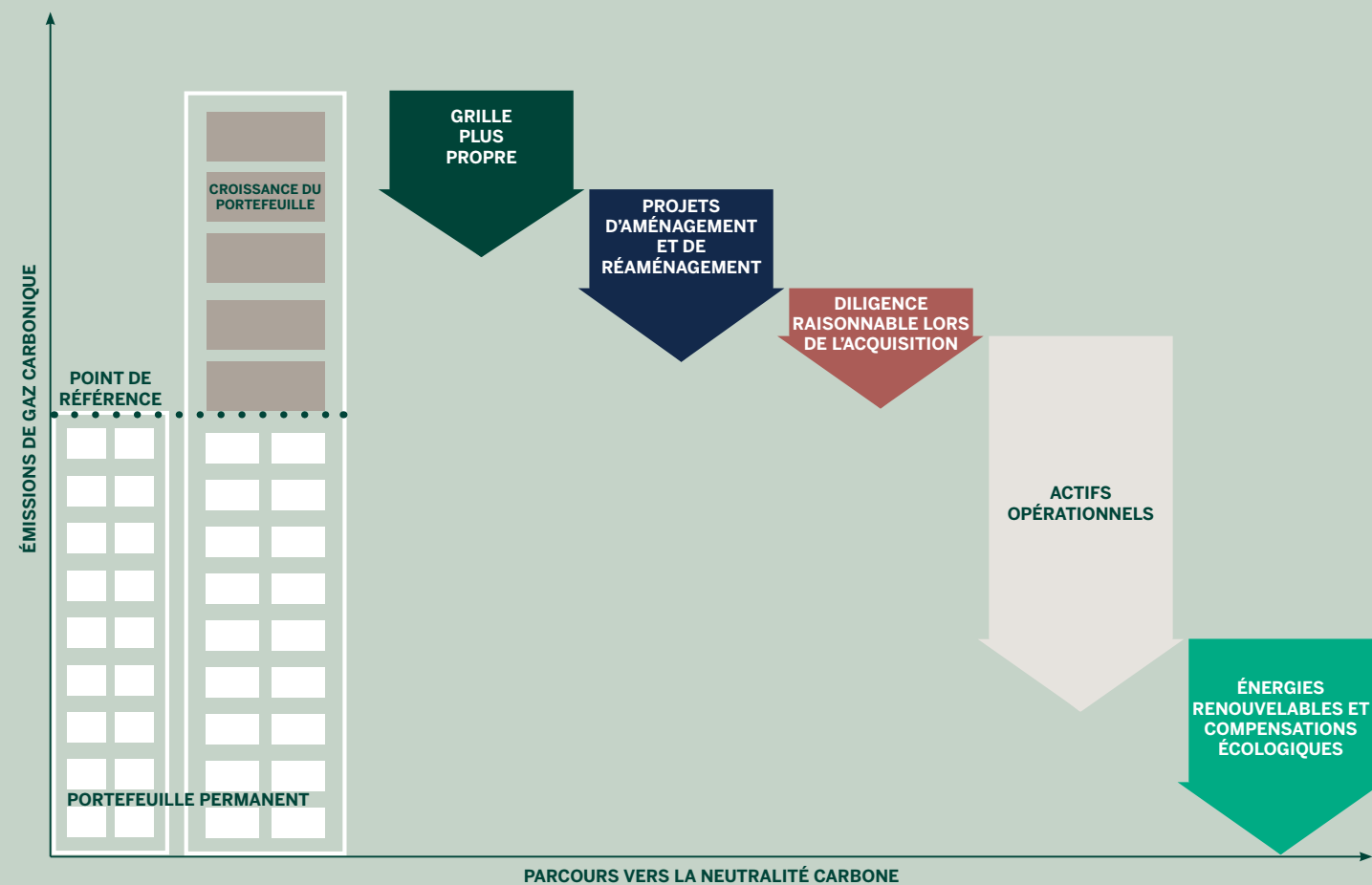
15	Plan de neutralité carbone
17	Gestion de l’énergie et réduction des émissions de GES
19	Gestion de l’eau
20	→ 60, rue Adelaide Est
21	Gestion des déchets
23	Adaptation au changement climatique
25	Normes de conception durable



Plan de neutralité carbone

Allied s'engage à faire sa part pour faire face à la crise climatique mondiale. Nous traçons une voie pour atteindre la neutralité carbone à l'échelle de notre portefeuille conformément à la norme Corporate Net-Zero V1.0 de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Guidés par la

supervision du comité de l'ESG d'Allied, avec le soutien d'experts de l'industrie et dirigés par une équipe de projet neutralité multidisciplinaire, nous avons établi une approche pour compléter notre PNC dans les 12 à 18 prochains mois.



Ce graphique est à titre informatif seulement.

Notre **plan de neutralité carbone** est centré sur quatre piliers : les projets d'aménagement et de réaménagement, la diligence raisonnable lors de l'acquisition, les actifs opérationnels, et les énergies renouvelables et compensations écologiques.

Chaque pilier a des domaines d'impact et des résultats de projet qui lui sont associés afin de favoriser la réduction des émissions de GES et la performance globale. Cette approche garantit la clarté et l'alignement pour soutenir la prise de décision et les prévisions futures. Certains des livrables clés comprennent :

- 1 PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT**
Concevoir des normes avec des objectifs de performance progressifs ou des budgets carbone pour tous les nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement.
- 2 DILIGENCE RAISONNABLE LORS DE L'ACQUISITION**
Liste de contrôle de neutralité carbone à l'acquisition pour évaluer les implications de la transition de nouvelles acquisitions vers la neutralité carbone dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable.
- 3 ACTIFS OPÉRATIONNELS**
Plan d'action de transition vers la neutralité carbone qui identifie et évalue la viabilité technique et économique des modernisations et des mesures de changement de combustible pour notre portefeuille permanent afin d'atteindre la neutralité carbone, complétées par les besoins en capital estimés sur les immeubles représentatifs et les délais de mise en oeuvre.
- 4 ÉNERGIES RENOUVELABLES ET COMPENSATIONS ÉCOLOGIQUES**
Une stratégie d'énergie renouvelable visant à maximiser l'utilisation des systèmes de production d'énergie renouvelable sur le site dans les nouveaux projets d'aménagement et dans l'ensemble de notre portefeuille actuel.

Notre équipe de projet neutralité comprend des représentants de l'ensemble de l'entreprise afin d'assurer que nous établissons une approche à la fois réalisable et adoptée par l'ensemble de l'entreprise. Au cours des 12 à 18 prochains mois, l'équipe bénéficiera d'occasions d'apprentissage approfondi pour s'assurer qu'elle a une compréhension globale de la neutralité carbone dans le contexte de notre entreprise. L'équipe, aux côtés de partenaires experts, mènera une analyse approfondie pour préparer notre plan de neutralité carbone et les cibles de réduction associées. Nous sommes alignés sur l'engagement actuel d'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. Nos activités demeureront cohérentes avec l'objectif global, tandis que nous nous efforçons, au fil du temps, d'affiner nos jalons et de mesurer les progrès.



Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES

OBJECTIFS

- ✓

La gestion de l'énergie

Réduire la consommation d'énergie dans nos propriétés en optimisant la conception des systèmes et les pratiques de conservation.

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE CIBLE*

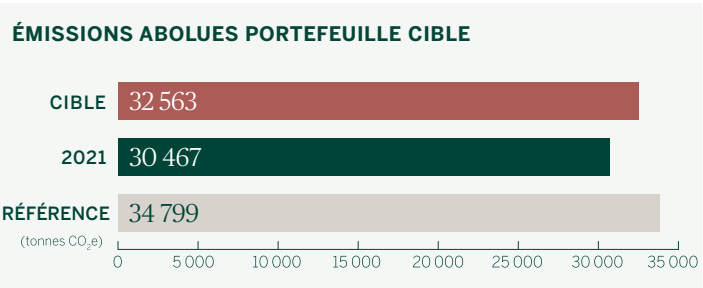
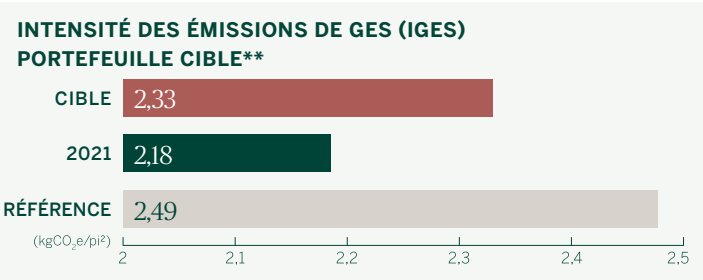
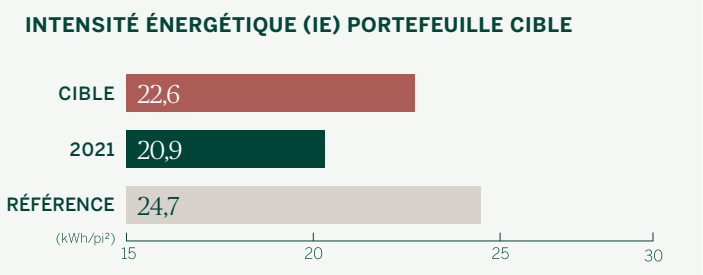
Nous nous engageons à l'amélioration continue de nos performances environnementales et de notre approche en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de carbone. Nos cibles de 2024 pour la réduction des émissions et de l'énergie comprennent une intensité énergétique moyenne (IE) de 22,6 kWh/pi², une intensité moyenne de gaz à effet de serre (IGES) de 2,33 kgCO₂e/pi² et une réduction cumulée des émissions absolues de 6,6 % dans l'ensemble de notre portefeuille cible. En 2021, nos performances en matière d'énergie et d'émissions de GES présentent une réduction de 15,4 % et 12,4 % par rapport à notre année de référence de 2019, dépassant nos objectifs 2024 de 6,9 % et 6,0 %, respectivement. Les émissions absolues de GES de notre portefeuille cible sont passées de 34 799 tonnes en 2019 à 30 467 tonnes en 2021. Cet accomplissement a été propulsé par la mise en oeuvre d'une série d'initiatives d'économie d'énergie ainsi que par la réduction de l'occupation de nos immeubles en raison de la COVID-19.

*Le portefeuille cible d'Allied reflète une partie de nos actifs avec une couverture de donnéescohérente et des types d'immeubles représentatifs, comme indiqué dans notre méthodologie d'établissement de rapport, en annexe. Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021 avecnos premiers objectifs de performance environnementale quinquennaux pour l'énergie, le carbone, l'eau et les déchets, en utilisant 2019 comme année de référence. Nous rendonscompte de nos performances pour 2021 par rapport à nos valeurs de référence et à nosobjectifs plutôt qu'à nos performances d'une année à l'autre. Les performances d'une année à l'autre de notre portefeuille permanent sont incluses dans l'annexe et les tableaux GRI et SASB supplémentaires.
**L'intensité des gaz à effet de serre fait référence aux émissions de carbone opérationnelles d'Allied (portée 1 et 2) provenant de ses propriétés.

- ✓

Réduction des émissions de GES

Limitier les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) qui découlent de nos activités d'exploitation, d'aménagement et de réaménagement d'importance afin de minimiser les répercussions négatives que le réchauffement climatique a sur l'environnement et la santé humaine.



COUVERTURE DES DONNÉES

La collecte de données de performance et l'analyse comparative restent les pierres angulaires de notre **cadre de gestion de l'énergie**. Nous élargissons continuellement notre processus automatisé de collecte et d'analyse comparative des données des services publics. Nous avons augmenté la couverture de nos données énergétiques dans notre portefeuille permanent de 94 %, en 2019, à 95 %, en 2021, tout en continuant d'augmenter la taille de notre portefeuille. Actuellement, nous avons plus de 19 millions de pieds carrés référencés dans ENERGY STAR Portfolio Manager, qui effectue le suivi de notre performance en matière d'énergie et d'émissions de GES. Consultez l'annexe pour connaître la consommation d'énergie et la performance des émissions de GES de notre portefeuille permanent, en 2021.

2021 INITIATIVES

Nous avons mis à jour nos spécifications techniques pour les vérifications énergétiques afin d'assurer une plus grande cohérence et une qualité globale. Nous avons priorisé et accéléré le déploiement de mesures de conservation qui génèrent un fort retour sur investissement (cinq ans ou moins), telles que la modernisation de l'éclairage, les mises à niveau des variateurs de fréquence, la ventilation contrôlée à la demande et le contrôle de l'optimisation des systèmes électromécaniques. Certains de nos projets effectués incluent :

- Modernisation de l'éclairage couvrant plus de 2,4 millions de pieds carrés en 2021. Depuis 2019, nous avons réalisé 54 projets de modernisation d'éclairage couvrant plus de 5,7 millions de pieds carrés.
- Analytique des immeubles pour une mise en service continue et une optimisation des performances. Au Queen Richmond Centre Ouest, à Toronto, l'analytique des immeubles et une série de mesures d'économie d'énergie ont conduit à une réduction de l'IE de l'immeuble de 29,2 kWh/pi², en 2019, à 17,2 kWh/pi², en 2021, réalisant une réduction de 41 % et 52 % de l'utilisation de l'énergie et de la production de carbone, respectivement.
- Des capteurs de polluants atmosphériques ont été installés dans les stationnements souterrains afin de réduire, de plus de 50 %, les heures de fonctionnement des ventilateurs.

- 1 million de dollars ont été investis dans le déploiement de variateurs de fréquence sur les pompes de circulation d'air et les ventilateurs ainsi que dans la mise à niveau des commandes du système CVCA.

Nous avons commencé à examiner les possibilités plus importantes d'économies d'énergie qui s'appuient sur les projets de conservation achevés à ce jour. Nous abordons ces possibilités en examinant tous les projets de renouvellement des immobilisations et en évaluant les autres solutions énergétiques supérieures par rapport au remplacement traditionnel des immobilisations comparables. Cette approche nous permet d'exploiter les avantages du remplacement des immobilisations pour améliorer la rentabilité économique des mesures importantes d'économie d'énergie.

PROJET DE RENOUELEMENT CAPITAL POUR LA CONSERVATION D'ÉNERGIE EN PROFONDEUR

Remplacement des unités de toit au gaz en fin de vie par une technologie de pompe à chaleur électrique

90%
RÉDUCTION DU CARBONE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

7 500 \$
ÉCONOMIES ANNUELLES MOYENNES*
Prime au coût du capital de 35 000 \$

<5
ANS PRÉVUS POUR LE REMBOURSEMENT

*Le projet a été commencé en 2021 et il est attendu qu'il soit terminé en 2022.

Étapes suivantes

- Continuer à déployer des mesures d'économie d'énergie, y compris 32 projets de modernisation de l'éclairage à DEL prévus pour 2022, couvrant plus de 3 millions de pieds carrés.
- Développer le plan de neutralité carbone pour notre portefeuille permanent, nos projets d'aménagement et de réaménagement.
- Créer un plan de gestion de l'énergie pour tous les actifs opérationnels et formaliser un protocole national de rapport de gestion de l'énergie.

Gestion de l'eau

OBJECTIFS

- ✓ Améliorer l'efficacité de l'eau et en réduire la consommation à l'échelle de notre portefeuille.

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE CIBLE

La cible de réduction de l'utilisation de l'eau d'Allied est d'atteindre une intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) moyenne de 59,1 L/pi² dans l'ensemble de notre portefeuille cible, d'ici 2024. Notre performance 2021 a dépassé notre objectif de réduction 2024 de 35,7 %. Cet accomplissement a été propulsé par la mise en œuvre d'une série d'initiatives d'économie d'énergie ainsi que par la réduction de l'occupation de nos immeubles en raison de la COVID-19. Nous nous engageons à poursuivre la mise en œuvre d'initiatives de conservation de l'eau sur nos propriétés et à rendre compte de nos progrès.

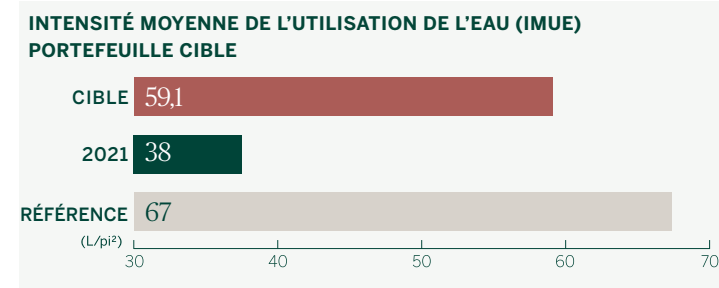
COUVERTURE DES DONNÉES

En 2021, nous avons augmenté notre couverture des données sur l'eau à 83,3 % contre 61 % en 2019. Cela est en grande partie dû à la réparation et à l'installation de compteurs d'eau dans nos propriétés de Montréal où, à des fins de facturation, les compteurs d'eau n'étaient pas nécessaires. Nous visons à continuer d'augmenter la couverture des données sur l'eau afin de comparer plus précisément nos performances et de prioriser les vérifications et les modernisations qui maximisent notre impact et notre rendement sur le capital investi. Voir l'annexe pour l'IUE et la consommation d'eau de notre portefeuille permanent.

INITIATIVES DE 2021

En plus des vérifications régulières de l'eau et des mesures de conservation cernées dans le cadre de notre **budget national de l'énergie et de l'eau**, nous avons développé des spécifications de performance pour les appareils de

plomberie à faible débit pour tous les nouveaux projets du propriétaire. Les nouvelles spécifications de performance dépassent les exigences de LEED v4, BD+C Indoor Water Use.



Étapes suivantes

- Continuer à installer des compteurs d'eau pour augmenter encore la couverture des données dans notre portefeuille permanent.
- Examinez nos tours de refroidissement à boucle ouverte existantes pour identifier la consommation de l'eau associée à l'évaporation de l'eau et à la purge.
- Créer une liste de vérification pour la vérification interne de l'eau et continuer à effectuer des vérifications de l'eau au niveau des immeubles à l'échelle de notre portefeuille permanent

MODERNISATION EN PROFONDEUR DE L'IMMEUBLE

60, rue Adelaide Est



Le 60, rue Adelaide Est, construit à l'origine en 1963, est un immeuble de bureaux composé de 112 500 pieds carrés d'espace de bureaux, de 8 500 pieds carrés d'espace de centre de données, et de 5 400 pieds carrés de stationnement souterrain.

Depuis 2020, tout en maintenant son occupation, l'immeuble a subi un réaménagement majeur qui comprend une série de mesures d'économie d'énergie et de conservation de l'eau.



MISES À NIVEAU POUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Nouvelle installation de refroidissement à récupération de chaleur pour exploiter la chaleur générée par le serveur du centre de données et traiter la charge en tant que source de chauffage à faible émission de carbone pour le chauffage des locaux.
- Nouvelle chaudière à eau chaude électrique en complément d'une chaudière à gaz à haut rendement. Les chaudières seront étagées pour optimiser le coût de l'énergie en fonction des périodes de pointe de l'électricité du réseau et des signaux de réponse à la demande.
- Mises à niveau majeures des centrales de traitement d'air d'appoint avec ventilation contrôlée à la demande, combiné avec le rééquilibrage et la remise en service de l'ensemble des systèmes à volume d'air variable (VAV) pour optimiser la consommation d'énergie et le niveau d'air de ventilation.
- Nouveau système d'automatisation des bâtiments pour une mise en service continue et une capacité de réponse à la demande



MISES À NIVEAU POUR LA CONSERVATION DE L'EAU

- Nouveaux refroidisseurs de fluide adiabatiques qui réduiront considérablement la consommation d'eau par rapport aux tours de refroidissement ouvertes préexistantes.
- Nouveaux appareils de plomberie économes en eau dépassant les exigences de performance de LEED v4, Indoor Water Use Reduction.



ÉCONOMIES ANNUELLES ATTENDUES *

25 % RÉDUCTION DE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

70 % RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU

90 % RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

* Comparé à notre année de référence de 2019.

Gestion des déchets

OBJECTIFS

- ✓

Réduire les déchets générés par nos activités d'aménagement et d'exploitation grâce à des pratiques responsables de traitement, de tri, de manutention, d'entreposage, et d'élimination.

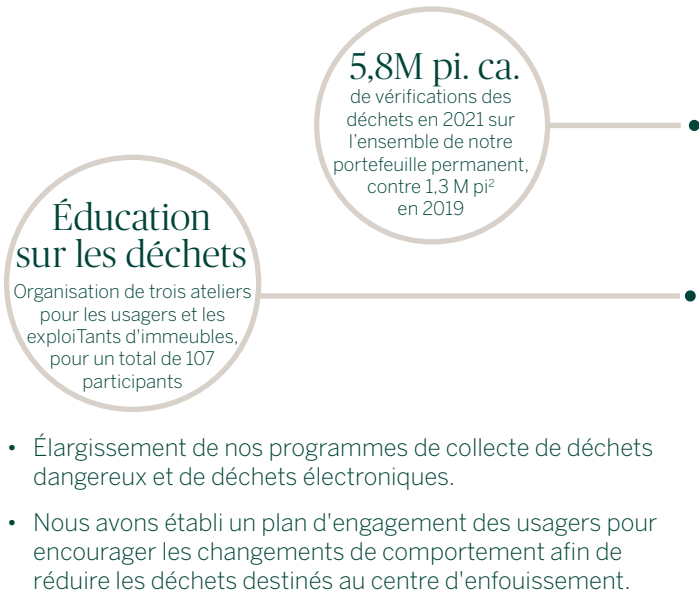
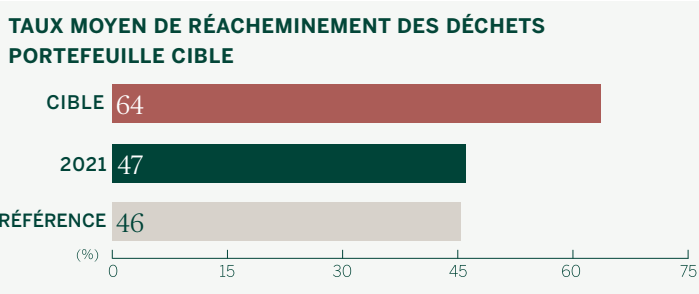
PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE CIBLE

La cible d'Allied en matière de réacheminement des déchets est d'atteindre un taux moyen de réacheminement des déchets de 64 % dans l'ensemble de son portefeuille cible, d'ici 2024. En 2021, notre taux de réacheminement des déchets s'est légèrement amélioré à 47 % par rapport à notre référence de 46 % en 2019. En 2021, nos activités se sont concentrées sur l'amélioration de notre compréhension des déchets et l'identification d'initiatives pour réduire les déchets destinés au centre d'enfouissement et qui sont générés par nos usagers et nos activités d'aménagement. Nous prévoyons de réduire nos déchets en augmentant le nombre de vérifications des déchets dans nos immeubles existants et en établissant des plans et des cibles de gestion des déchets de la construction pour nos activités d'aménagement. Nous sommes en train de finaliser notre **stratégie triennale de gestion des déchets** avec des mesures prioritaires à prendre afin d'atteindre notre objectif de réacheminement des déchets de 2024.

INITIATIVES DE 2021

Les vérifications des déchets nous fournissent des informations spécifiques au site pour mesurer, gérer et réduire les déchets. En 2021, nous avons magnifié notre programme national de vérifications des déchets en augmentant le nombre et la couverture des vérifications effectuées au sein de notre portefeuille permanent de 1,3 million de pieds carrés, en 2019, à près de 5,8 millions de pieds carrés, en 2021. Initiatives supplémentaires visant à améliorer la performance :

- Mise à jour de la signalisation et des procédures de collecte des déchets de la construction pour augmenter le taux de capture des matières recyclables et organiques.



ENGAGEMENT DE L'USAGER

Nous reconnaissons que, dans un immeuble, la performance relative aux déchets dépend du comportement de ses usagers.



Nous avons l'intention de fournir à nos usagers une formation, des ressources, et une signalisation pour soutenir nos efforts collectifs de réacheminement des déchets. En 2021 et 2022, nous avons établi un partenariat avec consultant tiers en gestion des déchets afin qu'il dispense une série de séances de formation pour nos usagers et nos opérateurs d'immeuble dans les sept villes dans lesquelles nous faisons affaire. Nous avons appris que beaucoup de nos usagers sont impatients de collaborer avec nous sur les efforts de réduction des déchets. Nous mettrons à jour notre approche de la gestion des déchets et de l'engagement afin de mieux soutenir nos usagers, nos fournisseurs, et les membres de l'équipe d'Allied dans le but d'améliorer les comportements en matière de déchets, d'augmenter nos taux de réacheminement des déchets et d'atteindre notre cible de 2024.

ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT

La majorité de notre portefeuille se compose d'édifices patrimoniaux datant du début du siècle dernier et réutilisés de manière adaptative. Nos pratiques de construction réduisent la quantité de déchets d'excavation, de démolition, et de construction en préservant et en réaffectant ces immeubles. Nous accordons également la priorité à la réutilisation des éléments de construction architecturaux dans la mesure du possible, comme la réutilisation des planchers de bois comme finitions de plafond, les radiateurs et autres composants d'époque comme éléments décoratifs et les fenêtres à guillotine d'usine comme cloisons de séparation. Pour assurer un réacheminement responsable des déchets lors de ses nouveaux projets d'aménagements et de réaménagement, Allied inclut des exigences spécifiques dans le cadre des exigences du projet du propriétaire (EPP) pour le réacheminement des déchets.

* Le réacheminement moyen des déchets pour notre activité d'aménagement est calculé en consolidant le réacheminement des déchets par projet et en ondéran les projets en fonction de la superficie louée brute (SLB). Notre couverture de réacheminement des déchets en 2021 était de 90 %. Les données de réacheminement des déchets n'étaient pas disponibles pour deux de nos 10 projets actifs (10 % de la GLA totale).

En 2021, le taux moyen de réacheminement des déchets était de 85 % sur 90 % de nos projets d'aménagement actifs *. Les déchets de construction sont concentrés en amont de notre chaîne d'approvisionnement au niveau de l'entrepreneur général. L'équipe d'aménagement d'Allied travaille en étroite collaboration avec nos entrepreneurs généraux et nos équipes de projet pour s'assurer que la politique de déchets de la construction de l'immeuble est respectée pour tous les projets. Allied fait appel aux services d'entrepreneurs généraux qui sont respectueux de l'environnement et elle tient ses entrepreneurs responsables des exigences LEED, le cas échéant. .

Étapes suivantes

- ➔ Continuer à explorer des moyens d'augmenter la couverture des données sur les déchets dans notre portefeuille permanent, y compris l'utilisation de technologies et d'évaluations techniques de routine au lieu de rapports sur le transport des déchets, le cas échéant.
- ➔ Poursuivre le déploiement de notre programme national de vérification des déchets, avec pour objectif de vérifier 50 immeubles couvrant 56,8 % de la SPB de notre portefeuille en 2022.
- ➔ Évaluer les exigences réglementaires et les programmes de certification pour améliorer continuellement les pratiques de gestion des déchets.
- ➔ Mettre à jour notre programme de signalisation des déchets et offrir des formations techniques à nos usagers et aux membres de l'équipe de surveillance pour améliorer le réacheminement des déchets à la source.
- ➔ Formaliser notre stratégie triennale de gestion des déchets d'ici la fin de 2022.
- ➔ Adopter une conception « zéro déchet » lors du réaménagement de notre bureau de Calgary.

Adaptation au changement climatique

OBJECTIFS

- ✓ Donner la priorité à l'adaptation au changement climatique dans notre approche des acquisitions, du développement et des opérations.

Nous adoptons une approche proactive pour évaluer et atténuer les risques physiques que le changement climatique fait peser sur nos activités, nos actifs et nos activités opérationnelles et pour nous y adapter. En nous appuyant sur notre évaluation des risques climatiques à l'échelle de notre portefeuille, à l'aide des données de Four Twenty Seven® (427), nous élaborons un cadre complet d'évaluation des risques climatiques physiques dans le cadre d'une stratégie de résilience climatique physique pour nos actifs. Cet outil nous permettra de mieux évaluer et évaluer les impacts spécifiques aux immeubles causés par le changement climatique.

Nous travaillons en partenariat avec des tiers, experts en la matière, pour développer notre cadre d'évaluation des risques climatiques physiques. Le cadre sera basé sur la méthodologie établie dans le cadre des normes ISO 14091, ISO 31000 et du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP). Cette approche nous permettra de calculer un risque lié au climat de manière plus

complète à l'échelle de notre portefeuille permanent. La notation des risques identifiera les immeubles considérés comme les plus vulnérables aux risques liés au climat et nécessitant une évaluation approfondie.

Ces évaluations détaillées permettront de prioriser les mesures d'adaptation, ainsi que les plans d'intervention d'urgence pour nos propriétés.

Nous reconnaissons que l'évaluation des risques climatiques est un domaine d'étude émergent, et les itérations et le raffinement seront une partie essentielle de notre processus. En plus des risques physiques, nous avons commencé à cerner et à prendre en charge les risques et occasions transitoires pour notre entreprise. Pour plus d'informations et pour consulter notre tableau inaugural des recommandations de la TCFD, consultez la page 50.

Étapes suivantes

- Établir un cadre préliminaire d'évaluation des risques climatiques basé sur la méthodologie établie dans le cadre des normes ISO 14091, ISO 31000 et PIEVC.
- Piloter des évaluations physiques des risques climatiques dans nos immeubles pour cerner les risques et les impacts liés au climat, ainsi que les mesures d'adaptation et les plans d'intervention d'urgence.
- Élaborer une cote de risque climatique pour toutes les propriétés de notre portefeuille.

Normes de conception durable

OBJECTIFS

- ✓ Aligner tous les nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement avec notre plan de neutralité carbone.

Depuis le début, Allied s'est concentrée sur la réutilisation adaptative des structures industrielles légère plus anciennes et construites il y a plus d'un siècle. En recyclant les immeubles plutôt qu'en les reconstruisant, nous avons minimisé notre impact sur l'environnement. Cette approche a évolué au fil du temps pour mieux servir les entreprises du savoir et contribuer aux quartiers d'une manière sensible à la communauté environnante.

Le développement à neutralité carbone nécessite une refonte fondamentale de la façon dont nous achetons, concevons, et construisons. Pour préparer notre équipe et nos partenaires, nous avons commencé, en 2021, à réévaluer l'ensemble de notre cadre de développement. Suite à un examen des meilleures pratiques et des leçons apprises, nous avons initié la formulation d'un **cadre de développement durable** qui intègre les priorités de notre **stratégie concernant l'ESG, de notre plan de neutralité carbone, et de notre plan d'action pour l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI)**. Une fois terminé, ce cadre comprendra :

- Les exigences de propriété du propriétaire (EPP) qui donnent un aperçu exigences de conception minimales que tous les nouveaux aménagements et réaménagements doivent respecter dans les domaines de l'énergie, des GES, de l'eau, des déchets, de l'adaptation au climat, de la santé, du bien-être et de la sécurité, et de l'EDI.
- Des cibles progressives de performance de construction et une approche de gouvernance qui soutient la conception à neutralité carbone et la création de valeur à long terme, conformément à notre plan de neutralité carbone.
- Une procédure opérationnelle normalisée (PON) claire pour tous les futurs projets d'aménagements afin de s'harmoniser au cadre.

La formation permanente qui est un élément essentiel à la réussite continue. Nous nous préparons à piloter un aménagement à neutralité carbone pour comprendre les technologies, les partenaires et les compétences nécessaires pour faire évoluer et mettre en œuvre des aménagements à neutralité carbone dans notre portefeuille. En évaluant nos projets actuels et en apprenant auprès des chefs mondiaux, nous pouvons cerner les impératifs de planification, d'économies et d'exploitation et y répondre pour minimiser notre empreinte carbone lors des projets futurs.

PROJET PILOTE PLAN DE NEUTRALITÉ CARBONE

Nous avons identifié deux projets d'expansion pour servir de projets pilotes d'aménagement à neutralité carbone:

- 1 365, rue Railway à Vancouver
- 2 Le Nordelec à Montréal

Les deux projets offrent l'occasion d'évaluer le coût, les défis opérationnels et les possibilités d'un aménagement à neutralité carbone dans différents contextes juridiques. Pour chacun des projets pilotes à neutralité carbone, nous avons l'intention de nous concentrer sur quatre domaines clés :

- Analyse du cycle de vie de l'immeuble
- Performance des systèmes de l'immeuble
- Sélection des matériaux de construction
- Performance de l'enveloppe de l'immeuble



365, rue Railway , Vancouver

Les activités de planification en cours pour les projets pilotes de neutralité carbone ont déjà influencé les décisions pour d'autres projets encore à des stades antérieurs de la conception. Nous visons à entamer la construction sur au moins un des deux projets pilotes à la fin de 2022 ou au début de 2023. Notre engagement envers la conception durable n'est pas seulement une priorité de l'ESG, mais il fait également partie intégrante de l'offre d'un espace de travail durable et propice au bien-être, à la créativité et à la connectivité aux entreprises du savoir.

COMITÉ DE CERTIFICATION D'IMMEUBLE

Allied est en train d'évaluer les certifications et les cotes immobilières de tiers afin d'établir une approche cohérente dans l'ensemble du portefeuille et d'améliorer la performance de tous les immeubles. Des équipes multidisciplinaires collaborent pour évaluer les critères et le mérite de chaque système, en tenant compte des offres des concurrents, des exigences de location, des normes d'exploitation, des coûts permanents, et des objectifs de l'ESG. Nous avons l'intention d'établir une stratégie pour la poursuite de la certification ainsi que le maintien de la conformité alignée sur les segments spécifiques du portefeuille.

Plus de
3,3 M pi. ca.

d'espace certifié BOMA
BEST à l'échelle de
notre portefeuille

Plus de
1,9 M pi. ca.

d'espace certifié LEED
à l'échelle de notre
portefeuille

Étapes suivantes

- Acheter et mettre pleinement en œuvre le cadre de développement durable.
- Acheter un projet pilote de neutralité carbone d'ici 2024.
- Tirer parti des enseignements tirés des projets pilotes et du cadre de développement durable pour soutenir les plans de transition vers la neutralité carbone pour notre portefeuille permanent.
- Évaluer les fournisseurs pour identifier ceux qui sont alignés sur les ambitions de notre plan de neutralité carbone et de notre cadre de développement durable.
- Finaliser la stratégie de certification de l'immeuble.

Social

Nous visons à améliorer l'expérience des employés et des usagers et à soutenir les communautés au sein desquelles nous faisons affaire.

29	Engagement des employés
31	Égalité, diversité, et inclusion (EDI)
35	Santé, bien-être et sécurité
39	Expérience de l'utilisateur
41	Développement communautaire



Engagement des employés

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE

Notre culture, chez Allied, est définie par nos valeurs fondamentales, qui ont un impact sur la façon dont nous interagissons, au quotidien, les uns avec les autres, avec nos usagers, avec nos communautés, et avec les autres intervenants. En offrant un lieu de travail inspirant, motivant, inclusif, et surtout respectueux, nous pouvons mieux soutenir nos usagers et nos communautés.

La coordination et la responsabilisation interservices et interrégionales constituent un pilier clé de l'établissement de nos objectifs d'entreprise chaque année. Qu'il s'agisse d'assemblées publiques trimestrielles, de réunions de bureau ou d'événements régionaux, nous croyons fermement à la facilitation d'activités et d'expériences qui renforcent le travail d'équipe et la camaraderie entre les pairs. En 2021, nous avons fait appel aux services de Kincentric pour évaluer l'engagement des employés. Les faits saillants comprennent :

77% POUR LE SCORE GLOBAL D'ENGAGEMENT, NOUS PLAÇANT DANS LE QUARTILE SUPÉRIEUR DU CANADA, NEUF POINTS AU-DESSUS DE LA MOYENNE DES EMPLOYEURS CANADIENS.

79% ONT LE SENTIMENT QUE CHAQUE JOUR ALLIED LES INSPIRE À FAIRE DE LEUR MIEUX AU TRAVAIL.

83% INDIQUENT QUE LORSQUE L'OCCASION EST OFFERTE, ILS DISENT AUX AUTRES DE BONNES CHOSES SUR LE FAIT DE TRAVAILLER ICI ET RECOMMANDERAIENT ALLIED À UN AMI.

Nos domaines d'amélioration se sont concentrés sur nos processus afin de devenir plus efficaces, en permettant à l'équipe d'utiliser ses compétences pour prendre des décisions et en offrant davantage d'occasions de formation et de possibilités de cheminement de carrière. Nous avons examiné les résultats en détail et proposé des plans d'action au niveau des services et de l'entreprise afin de saisir les occasions favorables d'amélioration.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET FORMATION

Il est important pour nous d'investir dans la formation et la croissance continues des employés d'Allied. Nous pensons qu'il est essentiel de doter les membres de notre équipe des connaissances et des compétences pertinentes leur permettant d'assurer leur réussite tout au long de leur carrière. En 2021, nous nous sommes appuyés sur une approche basée sur l'accompagnement pour les gestionnaires et nous avons créé **Leadership chez Allied**, un programme créé sur mesure et établi sur les compétences de base et les croyances d'Allied en matière de leadership. Le programme sera offert à tous les gestionnaires de personnel en 2022. Notre philosophie basée sur l'accompagnement encourage la rétroaction continue, fournit une tribune ouverte pour partager des idées et permet une plus grande autonomie sur les prises de décisions.

En plus de la formation par l'accompagnement, Allied offre d'autres occasions de formation et de perfectionnement pour tous les employés. Les services sont encouragés à poursuivre des programmes qui élèveront les membres de l'équipe.

En 2021, nous avons mené une évaluation des besoins d'apprentissage dans tous les services et à tous les niveaux de l'entreprise pour créer notre programme d'apprentissage, l'Académie Allied. De plus, nous avons conçu un programme de formation sur les fondamentaux de l'immobilier pour accroître les connaissances de base des affaires à l'échelle de l'entreprise. Le programme sera dispensé au cours de l'année 2022 et est offert à tous les employés. Nous avons également une formation obligatoire en cybersécurité et une formation liée à l'ESG.

360,800 \$
investis dans
des initiatives
d'apprentissage et de
perfectionnement
des employés

72%
De l'effectif a
participé à des
formations
professionnelles



Étapes suivantes

- Continuer à mener un sondage annuel tiers sur l'engagement des employés. Notre objectif est de rester dans le quartile supérieur de tous les employeurs canadiens participants.
- Lancer l'Académie Allied et offrir du contenu en fonction des besoins et des priorités.
- Offrir Leadership chez Allied, notre programme personnalisé sur les fondamentaux du leadership, à tous les directeurs du personnel en 2022.

Égalité, diversité, et inclusion (EDI)

BUT

- ✓ Cultiver un environnement qui favorise l'égalité, reflète la diversité, et fait preuve d'inclusivité pour tous les intervenants de notre entreprise.

Nous visons à devenir les agents du changement et à promouvoir l'égalité, la diversité, et l'inclusion dans l'ensemble de notre entreprise. Nous nous efforçons de fournir des espaces où les personnes de toutes les expériences vécues, de tous revenus, de toutes races, de toutes habiletés et d'horizons différents se sentent les bienvenues et en sécurité.

Un comité de l'EDI, dirigé par les employés, a été créé en 2019, représentant un groupe de personnes de divers horizons, sexes, religions, ethnies, orientations sexuelles, âges, anciennetés, niveaux et régions géographiques. L'objectif du comité est de promouvoir une culture inclusive où les employés se sentent invités à être eux-mêmes et sont appréciés pour leur individualité et leurs perspectives à tous les niveaux de l'entreprise.

En 2020, nous avons fait appel aux services d'un tiers pour effectuer une vérification à l'échelle de l'entreprise tout en créant un plan d'action pour l'EDI sur trois ans axé sur les objectifs suivants :

- Offrir de la formation et du mentorat aux employés, afin de sensibiliser davantage aux problèmes de l'EDI, et perfectionner d'autres compétences non techniques qui favoriseront une équipe inclusive et équitable tout en créant un vivier de talents diversifiés aux niveaux supérieurs de l'entreprise.
- Utiliser davantage des pratiques d'embauche diverses pour élargir notre bassin de candidats potentiels et offrir aux gestionnaires embauchant les outils permettant d'assurer un processus de recrutement juste et objectif.
- Mesurer notre performance quant à l'EDI sur une base annuelle pour en faire le suivi.

- S'assurer que toutes les communications (p. ex., le site Web, les dépliants, les rapports) sont alignées sur les exigences d'accessibilité en vigueur et sont visuellement représentatives des diverses communautés que nous servons.
- Élaborer des lignes directrices pour une conception inclusive des immeubles qui tiennent compte de l'accessibilité depuis un éventail de perspectives diverses y compris le genre, l'habileté, la race et l'étape de la vie.
- Évaluer les fournisseurs et distributeurs existants et potentiels pour assurer l'adoption des pratiques de l'EDI et l'harmonisation avec les engagements d'Allied.
- Soutenir notre participation et notre engagement envers les communautés locales en participant à des événements locaux et en contribuant de manière cohérente dans toutes les régions.
- Célébrer, se rappeler et découvrir l'histoire, la culture et les traditions des communautés historiquement marginalisées à travers des événements, des campagnes et des ateliers.

MESURES À PRENDRE 2021

IMPACT 2021

Organisation d'un atelier pour tous les employés pour lancer la mise en œuvre du plan d'action de l'EDI d'Allied, en mettant l'accent sur la lutte contre le racisme et sur l'alliance, animé par Larissa Crawford, fondatrice et directrice générale de Future Ancestor Services.

143

Membres de l'équipe d'Allied inscrits à l'atelier.

95 %

des répondants au sondage post-atelier ont déclaré avoir appris quelque chose de nouveau sur la lutte contre le racisme et sur l'alliance

Établissement d'un indice EDI dans le cadre de notre enquête annuelle sur l'engagement des employés afin d'évaluer la perception des employés de notre performance EDI.

90 %

des employés d'Allied estiment que les personnes sont traitées de la même manière chez Allied, quels que soient leur race, leur origine ethnique et leur sexe.

Identifié les actifs destinés à l'aménagement qui pourraient fournir une option de logement de transition abordable pour les familles vulnérables de Toronto.

Fourniture de logements et de soutiens sociaux à deux familles en partenariat avec WoodGreen Community Services.

En 2018, le conseil s'est fixé comme objectif d'atteindre et de maintenir un tiers de la féminisation. En 2020, le conseil a réussi à atteindre son objectif. En 2021, le conseil a entamé un processus pluriannuel de recrutement et de nomination pour continuer à se diversifier en élargissant le recrutement au-delà des réseaux existants et en élargissant le bassin de candidats.

Depuis 2021, le conseil est composé à 40 % de femmes et à 60 % d'hommes. Afin d'accroître la diversité du conseil, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a embauché un consultant en recrutement externe pour identifier les candidats potentiels au conseil en mettant l'accent sur les compétences souhaitées et les objectifs de diversité.

Établir des mesures de base sur la diversité des employés.

Résultats à la page 33.

MESURES À PRENDRE 2022

IMPACT 2022

Organisation d'une campagne du Mois de l'histoire des Noirs pour les usagers et les employés, qui comprenait deux ateliers (un en anglais et un en français) avec des spécialistes de la diversité et de l'inclusion, le professeur Dean Delpeache et Maya Toussaint, pour se souvenir, célébrer et en apprendre davantage sur les contributions et les réalisations des personnes noires au Canada.

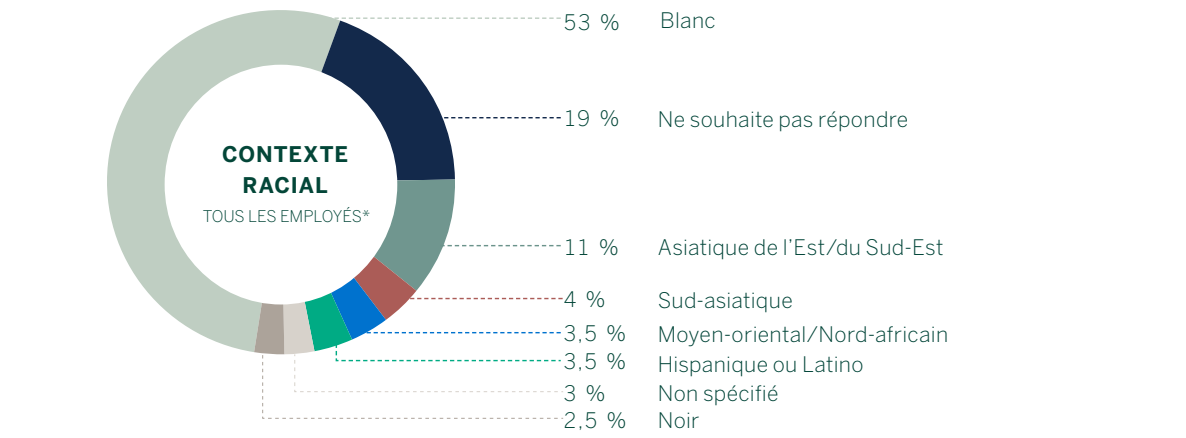
272

participants, dont 142 usagers et 130 membres de l'équipe d'Allied, ont assisté aux webinaires.

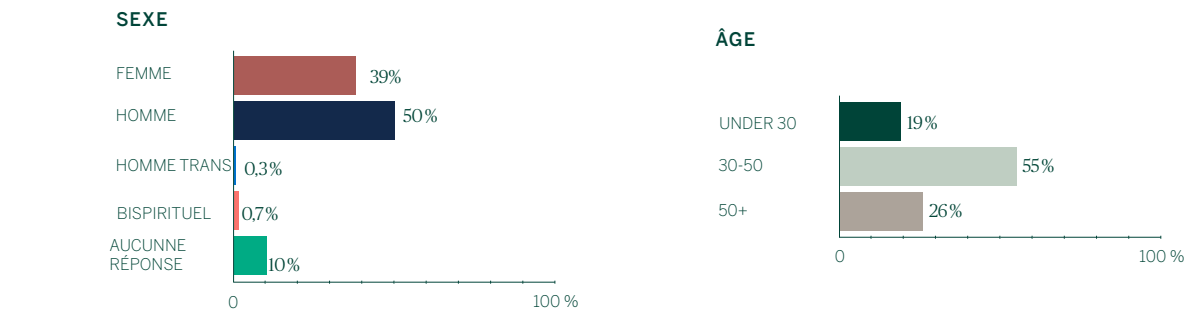
88 %

des répondants au sondage après l'atelier ont déclaré que l'atelier avait accru leur sensibilisation et leur sensibilité aux expériences et aux perspectives des Noirs canadiens.

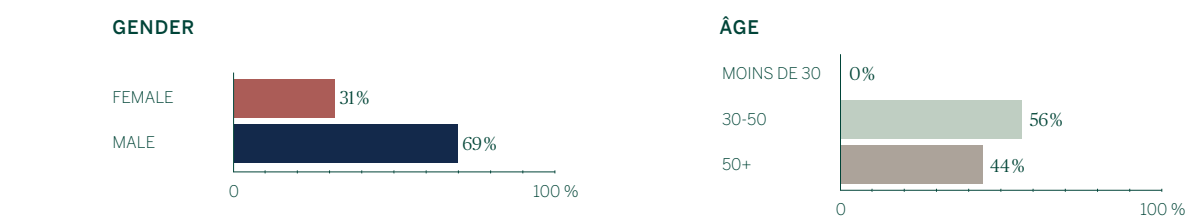
INDICATEURS DE RÉFÉRENCE POUR LA DIVERSITÉ 2021



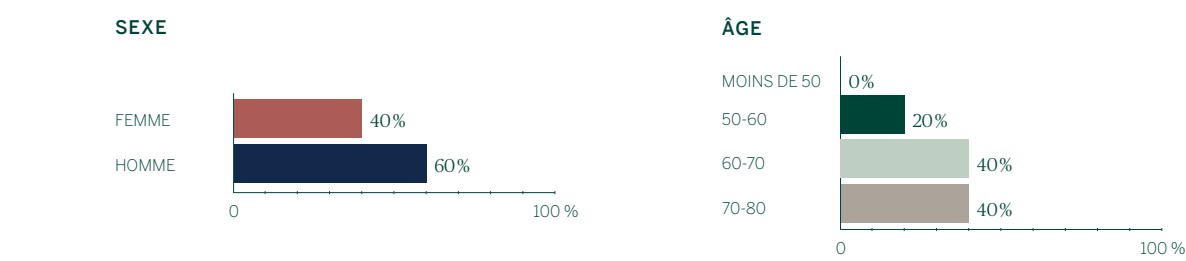
TOUS LES EMPLOYÉS*



DIRECTEURS ET VICE-PRÉSIDENTS



CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Données recueillies à partir d'un sondage démographique autodéclaré facultatif. 92 % des employés d'Allied ont répondu aux questions démographiques.



Next Steps

- Établir des lignes directrices de conception d'immeuble inclusives pour les actifs nouveaux et actuels, éclairées par des vérifications d'immeuble sélectionnées, des recherches en vigueur et des conseils d'experts.

→ Offrir des possibilités de formation et d'éducation aux employés et aux usagers sur la conception inclusive des immeubles et les pratiques opérationnelles.
- Intégrer des critères d'égalité, de diversité et d'inclusion dans notre tableau de bord d'évaluation des fournisseurs.

→ Continuer à impliquer les employés et les usagers dans des événements et des ateliers mettant en valeur l'histoire, la culture et les contributions des communautés historiquement marginalisées.

Santé, bien-être et sécurité

BUT

- ✓ Offrir un programme de santé et de sécurité de premier plan pour assurer le bien-être des employés, des fournisseurs, des usagers et des visiteurs d'Allied.

Nous comprenons l'importance de prendre soin de la santé et du bien-être de nos employés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bureau. Grâce à un outil en ligne appelé LifeWorks, nous sommes en mesure de fournir à tous nos employés des ressources utiles pour résoudre les problèmes touchant la santé et le bien-être comme l'aide financière, les conseils juridiques, et les soins des enfants, ainsi que des services de consultation spécialisés, en plus d'offrir une couverture médicale et de bien-être par le biais du régime d'avantages sociaux des employés. Nous soutenons également l'épargne-retraite de nos employés grâce à un régime enregistré d'épargne-retraite qui comprend des contributions correspondantes faites par l'employeur, des régimes optionnels d'achat d'actions et un accès à la planification financière.

Allied a élaboré des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif et a terminé la première année des vérifications internes afin de garantir des environnements de travail sûrs et sains pour le personnel d'Allied et les usagers de l'immeuble. Nos comités régionaux sur la santé et la sécurité et notre équipe de sécurité et protection évaluent nos propriétés pour assurer la conformité aux exigences provinciales sur une base continue. Notre équipe des opérations effectue des inspections mensuelles de chaque propriété pour s'assurer de cerner et de mettre en œuvre les possibilités d'amélioration.

INITIATIVES DE 2021

Nous avons développé et mis en œuvre le **programme de gestion intégrée des risques** d'Allied basé sur la norme ISO 31000:2018. Le processus de développement comprenait un examen approfondi de tous les risques pour la santé, la sûreté et la sécurité qui s'appliquent à nos opérations ainsi que les mesures d'atténuation existantes et les occasions supplémentaires d'améliorer la sécurité et la protection sur

179
air quality audits
conducted from
2018 to 2021

site de nos employés, des entrepreneurs et des usagers de l'immeuble. Notre analyse complète a été utilisée pour développer la **stratégie pluriannuelle d'Allied en matière de santé, de sécurité et de protection** afin de garantir que nous fournissons une culture fiable en termes de santé, de sécurité et de protection à tous les intervenants. Ce programme est prolongé en 2022 pour capturer les cotes de risque lié au climat spécifiques aux actifs identifiées par notre cadre d'évaluation des risques climatiques physiques afin de maintenir une compréhension complète de tous les risques et possibilités au sein de notre portefeuille.

En 2021, nous avons présenté une **ligne directrice sur la sécurité et protection de l'acquisition de sites** pour garantir que les nouvelles propriétés sont conformes à la norme Allied. Cette ligne directrice et les inspections et évaluations associées ont été utilisées lors du processus d'intégration de la Gare Viger à Montréal et de l'Édifice Dominion à Vancouver.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Dans tout notre portefeuille, nous optimisons les hauts plafonds, la lumière naturelle, la bonne ventilation, et la filtration de l'air afin d'offrir un environnement confortable et sain à nos usagers et à nos employés. Nous considérons que la qualité de l'air intérieur est fondamentale pour la santé et le bien-être. Des lignes directrices environnementales et des normes d'exploitation sont créées dès les premières étapes de la conception pour tous les nouveaux aménagements avec de hautes exigences de performance qui tiennent compte de la ventilation, de la filtration de l'air, de l'humidité relative, de l'air frais, et du contrôle de la température. Pour garantir des niveaux constamment élevés de qualité de l'air, nous faisons appel à des spécialistes indépendants pour effectuer un échantillonnage conformément aux exigences spécifiques des actifs.

ALLIED

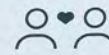
Face Masks Required

Maintaining social distancing in common building areas can be a challenge so we require a face mask to be worn.

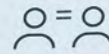
Forgot your face mask?
Please wait for the next elevator.



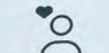
What does wearing
a face mask represent?



1. Respect for each other



2. Protect those at high risk



3. Peace of mind

While Allied cannot enforce face mask wearing, it is greatly appreciated that you do in the best interest of the community.

Action continue face à la COVID

Tout au long de la pandémie de COVID-19 la santé et la sécurité de nos employés, nos usagers et nos communautés est demeuré notre plus grande priorité. Au début de la pandémie, Allied a rapidement adopté diverses politiques, et elle a procédé à des améliorations de ses programmes et de ses immeubles qui ont porté sur l'atténuation de la transmission virale, conformément aux mandats nationaux et régionaux. Nos mesures clés face à la pandémie sont incluses ci-dessous.

- Création d'un **comité de réouverture** pour examiner les politiques gouvernementales en cours, les meilleures pratiques de l'industrie et les processus internes afin de préparer les **plans de réouverture de l'entreprise et du portefeuille d'Allied**. Nos plans ont fourni aux employés et aux usagers un aperçu des politiques d'Allied pour un retour sain et sûr sur le lieu de travail, ainsi que des procédures opérationnelles normalisées (PON) pour tous les aspects opérationnels prenant en charge notre espace de travail et nos actifs CDU.

- Mise en place de protocoles spécifique au site afin de réduire les risques pour les employés et d'assurer la sécurité de tous les visiteurs, usagers et fournisseurs de services tiers.
- Distribution d'ensembles de bien-être comprenant des masques, des gants, du désinfectant, et des lingettes nettoyantes à tous les employés.
- Lancement d'un **programme volontaire de dépistage rapide de l'antigène COVID-19** pour les employés et les entrepreneurs entrant dans nos installations partout au Canada. En 2021, nous avons effectué plus de 10 000 dépistages à travers le pays.
- Garantir qu'aucun employé n'a perdu son emploi en raison des perturbations causées par la COVID-19.
- Établissement d'un partenariat avec les usagers de commerce de détail pour fournir des repas de traiteur distribués en toute sécurité dans nos bureaux pour les employés ne pouvant pas travailler à domicile.

MOBILITÉ ET TRANSPORT ACTIF

Pour les entreprises du savoir, nous offrons des milieux de travail bien connectés au sein d’environnements urbains. Faire affaire dans ces domaines nous a permis d'offrir à nos employés, usagers et visiteurs des destinations accessibles et bien desservies par les transports en commun, ainsi que des infrastructures adaptées aux piétons et aux cyclistes. En 2019, nous avons commencé à surveiller le Bike Score, le Transit Score et le Walk Score de nos propriétés dans les villes où nous faisons affaire et, dans tous les cas, nous dépassons la moyenne de la ville dans les trois domaines.*



BIKE SCORE

Le Bike Score mesure si une zone est bonne pour le vélo. Pour un emplacement donné, un Bike Score est calculé en mesurant les infrastructures cyclables (voies, sentiers, etc.), les collines, les destinations, la connectivité routière et le nombre de cyclistes.



TRANSIT SCORE

Le Transit Score mesure la qualité de services offerts par les transports en commun à un emplacement. Le Transit Score est basé sur les données publiées dans un format standard par les agences de transport en commun.



WALK SCORE

Le Walk Score mesure le potentiel piétonnier de n'importe quelle adresse. Pour chaque adresse, le Walk Score analyse des centaines d'itinéraires pédestres vers les commodités situées à proximité. Les points sont attribués en fonction de la distance des commodités dans chaque catégorie.

BIKE, TRANSIT, ET WALK SCORES MOYENS

TORONTO	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	89	61
TRANSIT SCORE	99	78
WALK SCORE	97	61
KITCHENER	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	86	55
TRANSIT SCORE	62	47
WALK SCORE	82	45
CALGARY	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	82	50
TRANSIT SCORE	83	50
WALK SCORE	95	39
VANCOUVER	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	85	79
TRANSIT SCORE	99	74
WALK SCORE	95	80
EDMONTON	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	93	40
TRANSIT SCORE	88	49
WALK SCORE	96	40
MONTRÉAL	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	92	73
TRANSIT SCORE	79	67
WALK SCORE	87	65
OTTAWA	ALLIED	MOY. VILLE 2 02 1.
BIKE SCORE	69	64
TRANSIT SCORE	93	50
WALK SCORE	94	45

Source: walkscore.com

*Les scores d'Allied, dans le tableau sont pondérés par la superficie en pieds carrés des quartiers dans lesquels nous faisons affaire.



Étapes suivantes

- Mettre en œuvre la stratégie pluriannuelle d'Allied en matière de santé, de sécurité et protection.

→ Incorporer des notations des risques liés au climat spécifiques aux actifs dans le programme de gestion intégrée des risques d'Allied.

→ Évaluer nos performances en matière de santé, de sécurité et de bien-être en 2021 pour favoriser des améliorations sur
- douze mois conformément à notre stratégie pluriannuelle.

→ Continuer à faire la promotion de la santé et du bien-être par le biais de dîners-causeries et de communications éducatives.

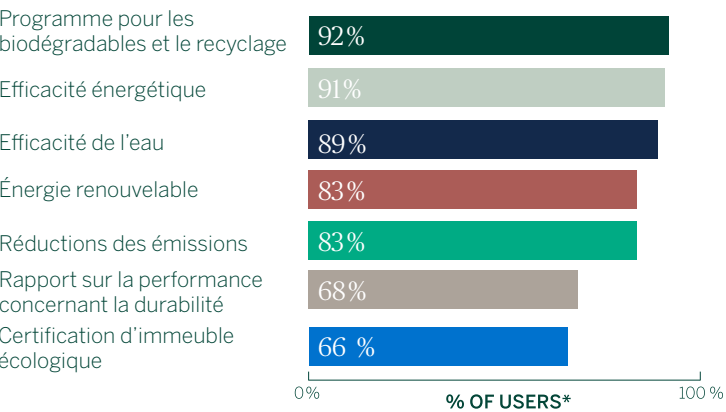
→ Fournir des installations qui encouragent le transport actif, comme un rangement à vélos et des casiers dans tous les nouveaux aménagements et réaménagements.

L'expérience de l'utilisateur

Il existe un lien indéniable entre l'expérience de l'utilisateur et l'ESG. La réussite des performances relatives à l'ESG dépend des comportements de nos utilisateurs. Notre impact est largement accru lorsque nous travaillons ensemble en tant que partenaires pour réduire la consommation d'énergie, d'eau et la production de déchets sur le site. Grâce à la création de notre stratégie concernant l'ESG, au sondage annuel de l'évaluation de **l'expérience de l'utilisateur** mené par Kingsley et à l'engagement continu des utilisateurs, nous avons appris que la majorité de nos utilisateurs sont alignés sur nos ambitions relatives à l'ESG. Beaucoup se sont engagés à faire évoluer leurs entreprises d'une manière qui génère un impact positif pour l'économie, l'environnement et les personnes.

Les résultats du sondage de Kingsley, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, démontrent davantage l'alignement entre nos priorités de l'ESG et celles de nos utilisateurs. Les éléments identifiés comme « Important » et « Très important » sont cohérents avec notre stratégie concernant l'ESG.

L'IMPORTANCE DES INITIATIVES DURABLES POUR NOS UTILISATEURS



*Users who checked Important or Very Important in survey responses.

Allied s'efforce d'apporter une amélioration continue qui s'appuie sur les commentaires directs de ses utilisateurs. En 2020, nous avons réalisé, avec Kingsley, notre premier sondage de l'évaluation de l'expérience de l'utilisateur mené par un tiers. En novembre 2021, nous avons terminé notre deuxième sondage, qui a démontré des progrès considérables par rapport à l'année précédente avec des notes améliorées dans tous les domaines sondés. Nous avons l'intention d'effectuer ce sondage chaque année.

POINTS IMPORTANTS DE L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'UTILISATEUR 2021

100% DES DOMAINES NOTÉS ONT ÉTÉ AMÉLIORÉS DEPUIS 2020

6,5% D'AUGMENTATION DE LA SATISFACTION GÉNÉRALE DEPUIS 2020

46 LES PROPRIÉTÉS ONT REMPORTÉ LE PRIX D'EXCELLENCE KINGSLEY 2021, CONTRE 26 EN 2020

NOUS AVONS DÉPASSÉ L'INDICE KINGSLEY POUR LE TAUX DE RECOMMANDATION NET ET POUR LA SATISFACTION GÉNÉRALE ENVERS LA GESTION, ET ENVERS LES OPÉRATIONS D'IMMEUBLE

Nous attribuons notre amélioration aux enseignements tirés du sondage de 2020 et à la création de plans intelligents pour hiérarchiser les mesures clés qui répondent aux besoins des utilisateurs. Alors que les utilisateurs retournent au bureau, nous nous concentrons plus que jamais sur l'expérience de l'utilisateur. Nous évaluons et reconcevons actuellement notre programme d'expérience de l'utilisateur pour approfondir notre relation avec nos utilisateurs et améliorer la satisfaction globale envers leur environnement de bureau et la communauté environnante. Notre programme comprend plusieurs priorités, y compris des programmes liés à l'ESG pour inspirer, façonner et faciliter les comportements durables.



INITIATIVES

- Depuis 2017, nous nous sommes associés à Alvéole de Montréal et à Humble Bee de Hamilton pour transformer les espaces inutilisés sur les toits en habitats pour les abeilles. En 2021, nous avons 32 ruches sur nos toits. Nous entendons continuer à proposer des ateliers permettant aux utilisateurs de rencontrer les abeilles et de s'informer sur l'importance de la biodiversité.
- Nous avons organisé des ateliers virtuels sur les déchets et le recyclage, en partenariat avec CD Sonter, pour les utilisateurs de toutes les villes.
- En février 2022, nous avons organisé deux webinaires nationaux du Mois de l'histoire des Noirs avec le professeur Dean Delpeache et Maya Toussaint pour que les utilisateurs et les employés d'Allied en apprennent davantage sur l'égalité, la diversité et l'inclusion, approfondissent notre compréhension des obstacles auxquels sont confrontés les membres de la communauté noire et comment créer un milieu de travail plus équitable.

Étapes suivantes

- Reconcevoir notre programme d'expérience de l'utilisateur en collaboration avec tous les services pour augmenter l'impact de nos initiatives.
- Augmenter les engagements liés à l'ESG avec les utilisateurs.
- Élaborer une stratégie nationale d'automatisation de l'immeuble pour accroître notre plateforme d'exploitation et soutenir l'expérience de l'utilisateur.

Développement communautaire

Nous croyons que l'immobilier est une entreprise profondément humaine qui doit garder le rythme avec la population et les changements technologiques, de même qu'avec l'évolution continue des attitudes et des expériences humaines. Il doit être géré en ayant à l'esprit les générations futures, la promotion du bien-être humain, la créativité, la connectivité et la diversité. Notre activité de développement communautaire est guidée par quatre fondements principaux.

1 PRÉSERVER L'HISTOIRE ARCHITECTURALE

Depuis le début, Allied s'est concentrée sur la réaffectation adaptative des immeubles industriels légers. La préservation et la réutilisation de ces immeubles ont contribué à mettre en valeur le quartier, tout en respectant les communautés dans lesquelles nous faisons affaire.

Nous préservons les actifs historiques en remplaçant les infrastructures vieillissantes par des matériaux et une technologie de construction modernes et efficaces d'une manière qui améliore les performances, tout en préservant le caractère et l'histoire. Au 217, rue Richmond à Toronto, nous avons restauré les façades nord et est à leur qualité d'origine en enlevant le crépi, en rejoignant et en teintant la brique, et en restaurant la corniche et d'autres éléments décoratifs. Nous avons également restauré l'enseigne Gelber Brothers sur la façade ouest dans sa couleur et son esprit d'origine pour célébrer l'histoire de l'immeuble.

Le Loughheed Block à Calgary, un édifice patrimonial dédié, était autrefois un espace de premier plan pour les bureaux, les commerces de détail et les arts. En raison de l'importance patrimoniale de l'immeuble, l'objectif de rénovation d'Allied était de relier l'histoire de la ville au futur des espaces de bureaux. Nous nous sommes concentrés sur la restauration des caractéristiques clés, comme l'extérieur en grès et en brique, les vitrines et le hall patrimonial, tout en ajoutant de nouvelles fonctionnalités, comme une cage d'ascenseur vitrée, des balcons internes, une terrasse sur le toit, une salle de sport, un rangement pour vélos et des vestiaires.



Loughheed Building, 604-1st Street SW, Calgary

2 CRÉER DES ESPACES DISTINCTIFS

Nous avons comme priorité de créer des expériences distinctives qui apportent de la valeur aux usagers et visiteurs de nos bureaux, tout en soutenant les entrepreneurs locaux et en investissant dans l'espace public. Nous transformons souvent des espaces sous-utilisés au profit de nos employés, des usagers et du quartier en général. En tant que lieux de répit, d'activation ou de rassemblement communautaire, nous travaillons avec nos partenaires pour créer une « couche expérientielle » dans de nombreux immeubles à travers le pays. En 2021, Allied s'est associée à MicroHabitat, un organisme d'agriculture urbaine, pour soutenir les systèmes alimentaires locaux en transformant nos toits sous-utilisés en jardins urbains productifs. MicroHabitat a planté des légumes, des herbes et des fleurs comestibles pour créer un système alimentaire local résilient qui soutient les pollinisateurs, tout en améliorant la qualité de l'air et la biodiversité locale. Depuis nos toits au Queen Richmond Centre Ouest et au 555, rue Richmond Ouest, MicroHabitat a cultivé environ 1 200 livres de produits frais, 2 000 plantes comestibles et offert 120 repas au Club des petits déjeuners du Canada. Chaque semaine, les produits frais ont été donnés au programme de repas communautaires de St-Félix pour soutenir les personnes dans le besoin.

120
Dons de repas

1,200
De produits
frais récoltés



555, rue Richmond Ouest, Toronto

3 EXPLOITER AVEC SENSIBILITÉ

Nous nous voyons comme étant intégrés aux villes et aux quartiers au sein desquels nous faisons affaire. Notre sensibilité garantit que nous créons des immeubles qui reflètent la communauté dans son ensemble et qui sont réactifs à cette même communauté. En réponse à la crise du logement de plus en plus importante au Canada, nous avons commencé à explorer les manières dont nous pourrions tirer parti de nos propriétés afin d’aider à résoudre la pénurie de logements à Toronto. Dans le cadre de **l’initiative HOME**, nous avons identifié plusieurs actifs à aménager qui pourraient offrir des logements de transition aux populations vulnérables de notre communauté. En septembre 2021, en partenariat avec WoodGreen Community Services, une agence locale de services sociaux, nous avons pu offrir à deux familles un logement et des soutiens sociaux. Alors que les propriétés résidentielles constituent une très petite partie de notre portefeuille, nous avons l’intention d’explorer davantage de possibilités pour des logements abordables au sein de notre portefeuille permanent et de nouveaux projets d’aménagement.

Étapes suivantes

- Mesurer l’impact économique, communautaire et culturel des contributions artistiques et culturelles d’Allied.
- Continuer à soutenir la viabilité économique des artistes locaux et des communautés d’artistes en embauchant des artistes pour intégrer les expériences artistiques et culturelles dans nos immeubles et dans l’espace public environnant.

4 INVESTIR DANS LES ARTS ET LA CULTURE

Nous croyons que nos quartiers, nos immeubles, et nos usagers sont mieux servis lorsque les artistes demeurent des membres viables des communautés.

En 2012, nous avons créé le programme **Make Room for the Arts** afin de soutenir la viabilité économique des artistes locaux et d’augmenter le dynamisme culturel et artistique des quartiers où nous faisons affaire. Dans le cadre de cette initiative, nous proposons, à prix réduits, des espaces temporaires et permanents aux artistes, nous embauchons des artistes pour intégrer les arts et la culture dans nos immeubles et nous collaborons avec des institutions qui soutiennent les artistes et les communautés d’artistes. En 2021, nous avons créé **le comité Make Room for the Arts** d’Allied pour magnifier notre portée et développer davantage notre relation avec les artistes. Depuis les panneaux publicitaires jusqu’à la conception interne et la signalisation, ce comité aide à formaliser la manière dont nous travaillons avec les projets artistiques et comment nous les sélectionnons. De nombreux projets Make Room for the Arts sont présentés dans BLOCK, le magazine semestriel d’Allied qui célèbre l’intersection de beaux espaces et d’idées novatrices. Lisez davantage sur le programme Make Room for the Arts.

- Cerner et établir des partenariats avec des organismes artistiques locaux pour trouver de nouvelles occasions de collaboration.
- Célébrer l’histoire passionnante de nos immeubles en augmentant la documentation et le récit de nos remarquables propriétés historiques et uniques.



Allied a commandé cette murale au 2233, rue Columbia à Vancouver dans le cadre du Vancouver Mural Festival 2021. La murale, Dance as Though the Ancestors are Watching, a été créée par l’artiste local Sonny Assu (Ligwíłda'xw des Nations Kwakwaka'wakw). Assu explore de multiples médiums et matériaux pour négocier les principes occidentaux et Kwakwaka'wakw de la création artistique. Souvent autobiographique, humoristique, solennel ou politique, sa pratique diversifiée traite des réalités d’être autochtone dans l’État colonial du Canada.

Photo credit: Sabrina Miso, Vancouver Mural Festival

Gouvernance

Nous visons à nous assurer que notre infrastructure relative aux questions environnementales, sociales et de gouvernance appuie une conduite des affaires équitable, transparente, et responsable.

47	Cadre de gouvernance
49	Gestion du risque lié au climat
50	→ Recommandations de la TCFD
53	Divulgence et transparence relatives à l'ESG
54	→ Objectifs de développement durable de l'ONU



Cadre de gouvernance

Notre conseil d’administration et notre gestion estiment que de saines pratiques de gouvernance sont essentielles pour atteindre les meilleurs intérêts à long terme d’Allied et de ses constituants. Le comité de gouvernance, de rémunération et de désignation examine annuellement les politiques existantes du conseil, les mandats des comités, ainsi que les prises de position actuelles sur les meilleures pratiques recommandées en matière de gouvernance d’entreprise. Les politiques et pratiques adoptées par Allied comprennent :

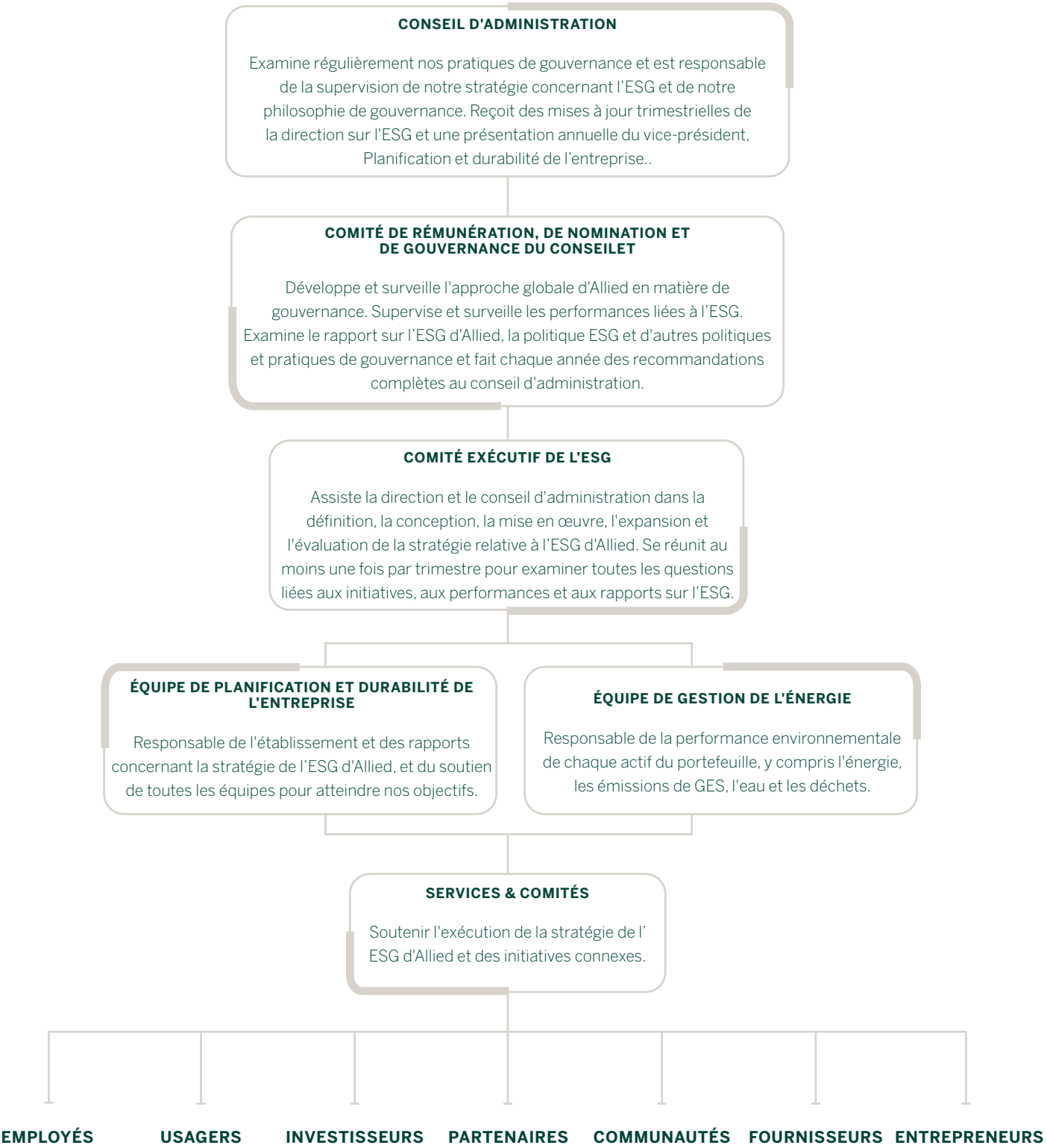
- Les lignes directrices sur la propriété de parts pour les fiduciaires et les membres de la haute direction; l’indépendance des fiduciaires; la politique de planification de la relève et de retraite; la politique de récupération des membres de la haute direction; la matrice des compétences du conseil; la politique sur la diversité; la politique d’engagement des détenteurs de parts; le code de conduite des affaires; la politique sur les délits d’initié; la politique de dénonciation; la politique de divulgation; le Protocole d’examen des transactions entre parties apparentées et; la politique sur l’ESG.
- Une déclaration de fiducie amendée basée sur des dispositions modèles préparées par la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance.

Notre performance relative à l’ESG ainsi que les initiatives s’y rapportant constituent une priorité absolue. Par conséquent, nous avons créé des comités et des systèmes de gestion afin d’assurer une prise de décision efficace et un souci de rendre compte quant à nos objectifs, nos cibles, et nos ambitions relatifs à l’ESG. En décembre 2021, le conseil d’administration a adopté une politique sur l’ ESG basée sur les objectifs d’Allied définis dans notre stratégie concernant l’ESG. Le conseil d’administration et la gestion d’Allied se sont également engagés à rendre l’approche de l’ESG plus manifeste, délibérée, et mesurable. Les mesures d’entreprise en matière d’ESG, qui sont directement liées à la rémunération annuelle des dirigeants, ont été introduites en 2021.

FICHE DE POINTAGE D'ENTREPRISE 2021 D'ALLIED INDICATEURS ESG

CIBLE	RÉSULTATS
Améliorer le score global du GRESB à 70	80% SCORE GRESB
Maintenir un niveau d'engagement des employés supérieur à la moyenne de 75 %	77% SCORE D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS
Améliorer la satisfaction des usagers par rapport à l'année précédente	6,5% AMÉLIORATION DU SCORE PAR RAPPORT À 2020
Répondre aux priorités incluses dans le plan d'action d'Allied pour l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI)	ATTEINT NOS OBJECTIFS DANS LE PLAN D'ACTION DE L'EDI

GOUVERNANCE DE L’ESG



Gestion du risque lié au climat

- BUT

✓

Intégrer les risques liés à l'ESG, à commencer par les risques climatiques physiques et transitoires, dans notre processus actuel de gestion du risque et des fonctions administratives.

Le Conseil a identifié le risque de changement climatique comme un risque environnemental pour les activités d'Allied, car la probabilité de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents augmente en raison de la hausse de la température du globe. Afin de faire progresser nos pratiques d'évaluation des risques liés au climat, nous avons récemment commencé à mettre en œuvre les recommandations établies par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Le comité de l'ESG a chargé un groupe interdisciplinaire composé de cadres de cerner les risques et les possibilités physiques et transitoires potentiels liés au climat pour les activités d'Allied et d'intégrer ces conclusions dans notre planification et notre stratégie d'entreprise.

En réponse, au début de 2022, nous avons organisé une série d'ateliers avec des experts tiers sur le climat pour cerner les risques et possibilités potentiels associés aux impacts du

changement climatique sur l'industrie immobilière canadienne en utilisant deux scénarios à court terme (avant 2030) et à long terme (au-delà de 2030). Cet exercice nous a aidés à évaluer notre préparation face aux impacts liés au climat et il a mis en évidence des occasions novatrices visant à atténuer l'interruption des activités opérationnelles et renforcer la résilience de l'entreprise. Pour plus d'informations sur les conclusions spécifiques de nos ateliers de planification de scénarios climatiques et sur la manière dont nous prévoyons d'intégrer les conclusions dans nos activités, consultez le tableau inaugural de divulgation des recommandations de la TCFD d'Allied sur les pages suivantes.

Plus tard cette année, nous prévoyons de déployer **la stratégie de résilience climatique physique** d'Allied. L'objectif de cette stratégie au niveau des actifs est de mieux comprendre les risques physiques liés au climat pour notre portefeuille et de mettre en œuvre des mesures qui améliorent la résilience de nos immeubles afin d'atténuer les impacts potentiels du changement climatique.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

GOUVERNANCE

Le conseil d'administration est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques d'Allied en cernant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques, y compris les risques environnementaux et sociaux. Le conseil administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité de vérification et le comité de gouvernance, de rémunération, et de nomination, qui traitent chacun des risques dans leurs domaines respectifs. Depuis 2017, le conseil a identifié le risque lié au changement climatique comme un risque environnemental pour les activités d'Allied, car la probabilité de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents augmente en raison de la hausse des températures mondiales, et le passage à une économie à faible émission de carbone viendra avec des politiques, des marchés et implications technologiques sur l'investissement et la gestion de l'immobilier.

Le conseil s'est engagé à apprendre et à affiner en permanence la manière dont il évalue les risques et divulgue les performances d'Allied en matière de changement climatique. En 2021, les fiduciaires ont assisté à une présentation de l'Initiative canadienne de droit climatique sur les principaux risques et possibilités que présente par le changement climatique, son impact potentiel sur l'industrie immobilière et le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance climatique et la gestion du risque climatique. Le conseil et ses comités collaborent activement avec la gestion en ce qui concerne l'identification et la gestion des risques principaux et émergents auxquels Allied fait face.

En 2021, Allied a mis en place un comité exécutif de l'ESG composé de huit membres de l'équipe de la direction.

La gestion, par l'intermédiaire du comité de l'ESG, est responsable de la mise en œuvre, de l'expansion et de l'évaluation de la stratégie concernant l'ESG d'Allied, qui comprend l'identification des risques et l'évaluation des mesures visant à atténuer et à traiter les risques liés au climat. Le comité se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner toutes les questions liées à l'ESG, y compris le risque lié au climat. Pour plus d'informations sur le cadre de gouvernance de l'ESG d'Allied, consultez la page 48. .

GESTION DES RISQUES

Depuis 2017, le changement climatique a été identifié comme un risque environnemental pour Allied, et nous avons l'intention d'améliorer nos processus de gestion des risques physiques et transitoires liés au climat. Le risque transitoire est défini comme les risques financiers ou de réputation découlant des changements politiques, juridiques ou technologiques du marché à mesure que l'économie passe à une économie à faibles émissions de carbone. Le risque physique est défini à la fois comme les risques aigus liés à des événements météorologiques extrêmes spécifiques, comme les ouragans et les inondations, ainsi que les risques chroniques liés aux changements à long terme des modèles climatiques, comme l'élévation du niveau de la mer, les sécheresses et le stress thermique.

Actuellement, Allied gère le risque transitoire par le biais d'une vérification préalable des acquisitions, d'examens réglementaires, d'objectifs de réduction des émissions de GES et d'une surveillance et d'une gestion proactive par le biais de notre fonction de gestion de l'énergie. Nous faisons également appels aux exigences minimales de certification des immeubles, comme LEED Or et BOMA BEST. Nous avons l'intention d'améliorer notre processus de gestion du risque en intégrant les mesures clés identifiées dans nos ateliers sur les scénarios climatiques (voir la section Stratégie à la page 51) dans nos principales fonctions administratives. Dans les ateliers, nous avons priorisé les mesures en fonction de notre niveau de préparation perçu en nous concentrant sur celles qui contribueront directement à renforcer la résilience des entreprises.

Allied a initialement cerné les risques physiques pour nos actifs, au début de 2021, avec un outil de gestion du risque climatique afin d'évaluer l'ensemble de notre portefeuille à l'aide de 427 données sur sept indicateurs de risque : élévation du niveau de la mer, stress hydrique, stress thermique, ouragans, feux incontrôlés, tremblements de terre, et inondations. Sur la base de cette évaluation, les actifs se sont vus attribuer un score de risque pour chaque catégorie et ils ont été classés sur un percentile de 1 à 100. Sur la base de cet exercice, nous avons lancé des évaluations spécifiques à la propriété pour cerner les risques liés au climat causés par des événements météorologiques extrêmes en utilisant des scénarios actuels et futurs afin d'atténuer les impacts négatifs possibles. Nous sommes actuellement en train d'élaborer une stratégie de résilience climatique physique pour le portefeuille permanent d'Allied. Cela comprendra l'évaluation des risques physiques spécifiques liés au climat de chaque immeuble afin de trouver, d'évaluer, de hiérarchiser et de mettre en œuvre des possibilités qui améliorent la résilience de nos immeubles et atténuent le risque climatique physique dans l'ensemble de notre portefeuille.

Allied comprend l'importance d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ou avant, pour atténuer les effets néfastes du changement climatique et réduire l'exposition de l'entreprise aux risques physiques et transitoires. Nous sommes en train d'élaborer un plan de neutralité carbone qui ouvrira une voie pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ou avant. Le plan et sa mise en œuvre efficace nécessiteront des changements importants dans notre approche des opérations durables et de la prise de décision dans l'ensemble de notre portefeuille. Sous la supervision du comité de l'ESG et sous la direction de notre équipe de projet neutralité multidisciplinaire, nous explorerons les voies possibles vers la neutralité carbone et nous élaborerons un plan éclairé par l'initiative internationalement reconnue Science Based Targets (SBTi). Le fondement de notre parcours de neutralité carbone est centré sur quatre piliers liés à nos activités commerciales : les projets d'aménagement et de réaménagement, la diligence raisonnable lors de l'acquisition, les actifs opérationnels, et les énergies renouvelables et compensations écologiques. Nos activités s'harmoniseront avec l'objectif global consistant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, tandis que nous nous efforçons, au fil du temps, d'affiner nos jalons et de mesurer les progrès.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

STRATÉGIE			
Le changement climatique présente des risques liés au climat et des occasions favorable pour Allied en tant que propriétaire et exploitant de 212 propriétés au Canada. En raison d'une augmentation des températures mondiales, Allied reconnaît que la probabilité d'impacts liés au climat sur nos activités augmente à court, moyen et long terme. Nous identifions le court terme comme avant 2030 et le long terme comme après 2030. L'une des priorités de l'ESG d'Allied est la gestion des risques liés au climat, en mettant l'accent sur l'intégration des risques climatiques physiques et transitoires d'importance dans notre processus actuel de gestion du risque, dans la planification des immobilisations et dans la préparation au niveau des actifs. Afin de faire progresser notre préparation en ce qui concerne le climat, le comité de l'ESG a chargé un groupe interdisciplinaire composé de cadres de cerner les risques et les possibilités physiques et transitoires potentiels liés au climat pour les activités d'Allied et d'intégrer ces conclusions dans notre planification et notre stratégie d'entreprise fondamentale. Au début de 2022, Allied a organisé une série d'ateliers avec des experts tiers du climat pour cerner les risques et possibilités potentiels associés aux impacts du changement climatique sur l'industrie immobilière canadienne en utilisant deux scénarios de changement climatique à court et à long terme. Au cours des ateliers, nous avons discuté des impacts possibles de ces scénarios, de notre état de préparation actuel et des mesures prioritaires identifiées qu'Allied peut mettre en œuvre pour améliorer la résilience de l'entreprise. Nous intégrerons ces mesures prioritaires dans nos principales fonctions administratives pour atténuer l'interruption de nos activités opérationnelles face au changement climatique et rendre compte de nos progrès.			
ANALYSE DE SCÉNARIO			
SCÉNARIO 1 : MOINS DE 2 °C		SCÉNARIO 2 : ENVIRON 4 °C	
Le scénario aligné sur l'Accord de Paris (inférieur à 2 °C) a été guidé par la SDS de l'AIE et la voie de concentration représentative (VCR) 2,6 du GIEC et a supposé une action mondiale généralisée sur le changement climatique. Les impacts les plus importants sur le marché immobilier canadien dans ce scénario pourraient inclure une augmentation stricte des réglementations, des politiques, de la tarification du carbone et des exigences d'émissions nettes nulles pour tous les nouveaux aménagements. Ce scénario suggère que les priorités des intervenants pourraient changer, ce qui pourrait entraîner le refus des usagers de louer de l'espace dans des immeubles qui ne sont pas à neutralité carbone ou prêt à l'être, ainsi que des investisseurs qui se départissent d'entreprises qui n'ont pas de plans de décarbonation crédibles. Dans ce scénario, le groupe de travail d'Allied a cerné les risques de transition potentiels associés aux politiques et aux investissements de même qu'aux possibilités dans les technologies novatrices à un stade précoce.		Le scénario d'incapacité à agir (environ 4 °C) a été guidé par les VCR 6,0 et 8,5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique. Dans ce scénario, les impacts les plus graves liés au climat sur le marché immobilier canadien pourraient comprendre des perturbations importantes de la chaîne d'approvisionnement en raison d'événements météorologiques et géopolitiques extrêmes, une augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des épisodes de chaleur extrêmes dans les villes canadiennes et une augmentation des réclamations, taux et primes d'assurance dans les régions non assurables. Dans ce scénario, les risques et possibilités potentiels cernés par le groupe de travail étaient principalement associés aux impacts physiques du changement climatique.	
RISQUES		RISQUES	
COURT TERME (AVANT 2030)	- Assureurs exigent des mesures de résilience - Obligations accrues en matière de déclaration des émissions et de planification de la transition - Difficultés à louer des immeubles à carbone élevé ou des immeubles sans plans de décarbonation - Augmentation des coûts d'immobilisations et d'aménagement pour répondre aux exigences de décarbonation des actifs nouveaux et existants - Augmentation des coûts d'exploitation en raison de mesures d'atténuation proactives - La tarification du carbone augmente rapidement les coûts opérationnels - Changement de politique imprévisible et variation entre les provinces - Demande rapide pour des infrastructures de recharge de véhicules électriques dans les immeubles neufs et existants	- Capitaliser sur les subventions et les financements pour des investissements à neutralité carbone et des mécanismes de financement verts - Donner la priorité aux programmes à faible émission de carbone en raison de la demande accrue des usagers et des investisseurs - Continuer à réutiliser et à améliorer de manière adaptative le parc immobilier existant - Améliorer les compétences et renforcer les capacités internes - Développer des partenariats avec les usagers pour des projets pilotes pour des immeubles à neutralité carbone - Améliorer le processus de gestion des risques pour intégrer les impacts liés au climat - Rechercher des technologies à faible émission de carbone et d'autres nouveaux investissements et co-investissements potentiels - Introduire la neutralité carbone en tant que service aux usagers par le biais de crédits d'élimination du carbone ou d'autres services de réduction des émissions - Investir dans la chaîne d'approvisionnement locale et les partenariats à faible émission de carbone	- Primes d'assurance augmentées - Augmentation des frais généraux et du stockage pour maintenir l'inventaire de l'équipement afin d'atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement - Augmentation significative des coûts d'exploitation et des temps d'arrêt prolongés de l'équipement - Augmentation des coûts et perturbations des délais d'aménagement - Accès limité à un approvisionnement en eau fiable pendant les sécheresses potentielles dans l'Ouest canadien - Potentiel d'espaces usagers non assurables et d'actifs bloqués - Chaîne d'approvisionnement peu fiable en raison d'événements météorologiques extrêmes - Variation du marché des loyers et de la demande en raison de réglementations régionales incohérentes - Planification et complexité opérationnelle accrues en raison des exigences variables entre les provinces et les municipalités
	LONG TERME (APRÈS 2030)		

MESURES ET CIBLES

Allied a établi des mesures clés basées sur l'intensité pour les sujets d'importance environnementaux pour notre entreprise, y compris l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets. La divulgation de mesures liées au risque climatique physique et de transition, comme l'intensité des gaz à effet de serre (IGES), l'intensité énergétique (IE), l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE), la consommation d'énergie et d'eau permet à Allied et à nos intervenants de comprendre comment nos actifs fonctionnent et comment nous gérons les risques liés au climat. Pour les risques physiques, nous utilisons des paramètres comprenant 427 scores de risque et des ensembles de données environnementales évalués par des pairs du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) et de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) pour évaluer et surveiller l'exposition aux événements climatiques extrêmes. Afin d'assurer des rapports de haute qualité et une comparabilité pour nos intervenants, nous préparons notre rapport sur l'ESG, y compris des mesures et des objectifs, conformément à la Global Reporting Initiative (GRI) et au Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

En 2021, Allied a établi des objectifs de réduction basés sur l'intensité pour 2024 pour l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets, avec 2019 comme année de référence. Les objectifs soutiennent la capacité d'Allied à gérer nos risques et possibilités liés au climat. Les objectifs seront améliorés au fil du temps, en particulier lorsque nous mettrons en œuvre notre plan de neutralité carbone. Les pages 17 à 21 divulguent nos performances par rapport à nos objectifs de réduction ainsi que nos émissions de portée 1 et 2, GES, IE, IUE et mesures de consommation. Au fur et à mesure que nous développons notre plan de neutralité carbone, nous visons à commencer à déclarer nos émissions de portée 3, conformément aux exigences de SBTi.

Allied comprend l'importance d'intégrer de manière significative nos paramètres et objectifs liés au climat dans notre stratégie commerciale et notre politique de rémunération. Ainsi, la performance d'Allied par rapport au GRESB, un outil d'analyse comparative internationalement reconnu pour la performance de l'ESG des sociétés immobilières, est directement liée à la rémunération annuelle des dirigeants. Allied vise à faire évoluer en permanence notre stratégie et notre processus de gestion des risques afin de mieux servir nos activités et nos intervenants.

Étapes suivantes

→ Intégrer les conclusions de l'atelier sur l'analyse de scénarios dans les processus internes liés aux décisions d'investissement, aux activités d'aménagement et à la planification des immobilisations.

→ Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de résilience climatique physique d'Allied.

→ Continuer à rendre compte de nos progrès en matière de résilience climatique, notamment en intégrant les risques transitoires et physiques dans nos pratiques de gestion du risque.

Divulcation et transparence relatives à l’ESG

BUT

✓ Divulguer et communiquer nos performances relatives à l'ESG d'une manière précise, accessible, comparable, cohérente et reflétant nos réalisations et nos occasions de croissance.

La divulgation de la performance relative à l'ESG est devenue une partie plus consciente et explicite de la vie professionnelle, en particulier pour les entités publiques comme Allied.

C'est encourageant, et il nous incombe de nous soumettre à un examen minutieux à cet égard, tout comme nous nous sommes soumis à un examen financier et opérationnel approfondi.

CADRE DE DIVULGATION ET ÉVALUATIONS PAR DES TIERS	
3	75
ISS GOUVERNANCE QUALITYSCORE	100
Au 31 décembre 2021	2021 GRESB
	Portefeuille d'aménagement
7	80
ISS SOCIAL QUALITYSCORE	100
Au 31 décembre 2021	2021 GRESB
	Investissements permanents
4	92
ISS ENVIRONMENT QUALITYSCORE	100
Au 31 décembre 2021	2021 BOARD GAMES

Non seulement Allied s'engage à se soumettre à l'examen d'un tiers, mais nous nous engageons à améliorer en permanence la divulgation de de notre performance concernant l'ESG. Nous avons préparé notre rapport sur l'ESG de 2021 en conformité avec les normes universelles du Global Reporting Initiative (GRI) de 2021 et celles du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les normes immobilières pour une deuxième année. Depuis cette année, notre rapport sur l'ESG inclut nos activités de gestion du risque lié au climat sur la base des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU).

Étapes suivantes

- Nous soumettre annuellement à une évaluation du GRESB pour notre portefeuille permanent et nos activités d'aménagement.
- Continuer à rendre compte conformément à la GRI, au SASB et aux ODD de l'ONU.
- Rapporter nos progrès sur les recommandations de la TCFD dans notre rapport sur l'ESG de 2022.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l’ONU)

L'ONU a créé les ODD pour servir de guide pour parvenir à un avenir plus durable pour les personnes et la planète. En tant qu'entité publique et citoyenne du monde, Allied soutient les ODD de l'ONU. Nos initiatives concernant l'ESG contribuent aux objectifs suivants et aux cibles connexes des ODD de l'ONU.

ODD ONU	CIBLE ODD ONU	INDICATEUR ODD ONU	ALIGNEMENT D'ALLIED
	3.8 Assurer la couverture sanitaire universelle, y compris la protection contre les risques financiers, l'accès à des services de santé essentiels de qualité et l'accès à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables pour tous	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels	Engagement des employés (page 29) et Santé, bien-être et sécurité (page 35)
	3.d Renforcer la capacité de tous les pays, en particulier les pays en développement, pour l'alerte précoce, la réduction des risques et la gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux		Réponse continue face à la COVID-19 (page 36)
	5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre toutes les femmes et les filles partout dans le monde	5.1.1 Si oui ou non des cadres juridiques sont en place pour promouvoir, faire respecter et contrôler l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe	Égalité, diversité et inclusion (page 31)
	5.5 Garantir la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances de leadership à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique	5.5.2 Proportion de femmes dans les postes de direction	Égalité, diversité et inclusion (page 31)
	6.4 D'ici 2030, augmenter considérablement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et assurer des prélèvements et un approvisionnement durables en eau douce pour faire face à la pénurie d'eau et réduire considérablement le nombre de personnes souffrant de pénurie d'eau	6.4.1 Changement dans l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps	Gestion de l'eau (page 19)
	7.3 D'ici 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	7.3.1 Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB	Plan de neutralité carbone (page 15) et gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 17)
	9.4 D'ici 2030, moderniser les infrastructures et moderniser les industries pour les rendre durables, avec une efficacité accrue dans l'utilisation des ressources et une plus grande adoption de technologies et de processus industriels propres et respectueux de l'environnement, tous les pays prenant des mesures en fonction de leurs capacités respectives	9.4.1 Émission de CO ₂ par unité de valeur ajoutée	Plan de neutralité carbone (page 15) et gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 17)
	11.2 D'ici 2030, donner accès à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables pour tous, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	11.2.1 Proportion de la population ayant un accès pratique aux transports publics, par sexe, âge et personnes handicapées	Mobilité et transport actif (page 37)
	11.4 Renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial	11.4.1 Dépenses totales par habitant pour la préservation, la protection et la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par source de financement (public, privé), type de patrimoine (culturel, naturel) et niveau de gouvernement (national, régional et local/municipal)	Développement communautaire (page 41)
	12.5 D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés	Gestion des déchets (page 21)
	13.1 Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	13.1.3 Proportion de gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformes à la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe	Adaptation au changement climatique (page 23) et gestion du risque lié au climat (page 49)
	13.2 Intégrer les mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies et planifications nationales	13.2.2 Émissions totales de gaz à effet de serre par an	Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 17)

Annexe

57	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur la performance environnementale
59	Évaluation de substance
61	Tableau SASB sur l'évaluation de substance
67	Tableau GRI
97	Déclaration de vérification

Méthodologie d'établissement de rapport et données sur la performance environnementale

LE PORTEFEUILLE DÉFINI

Allied utilise trois définitions de portefeuille dans ce rapport.

- Le portefeuille permanent :** Cela comprend les données pour les immeubles opérationnels détenus par Allied au cours de l'année de référence, y compris les propriétés en coentreprise où nous détenons plus de 25 % des parts. En 2021, cela représente 179 immeubles d'une surface brute de plancher (SBP) totale de 18 456 581 pi. ca. Les propriétés exclues de notre définition du portefeuille permanent incluent les immeubles suivants où Allied est l'occupant et non le propriétaire : 250 rue Front O; et les immeubles exploités par Allied mais ne lui appartenant pas : 99 avenue Yorkville. Les nouveaux immeubles acquis par Allied en 2022 ne sont pas inclus dans notre définition de portefeuille permanent de 2021; cela inclut le 1010 rue Sherbrooke O., le 110 rue Yonge, le 175 rue Bloor Est, le 525 avenue University, le 1185 O. rue Georgia et le 1508 O. Broadway. Toutes les propriétés en rénovation majeure avec une occupation partielle ou une consommation d'énergie sont incluses dans le portefeuille permanent, cela comprend : 400 Atlantic, immeuble Boardwalk & Revillon - 10310 102^e Avenue NO, Revillon Parkade - 10230 104 rue NO, 422-424 rue Wellington O. et immeuble Loughheed - 604 1^{ère} rue NO. Pour GRI et SASB, ces propriétés sont exclues ou calculées au prorata en fonction de la date de la rénovation majeure, ce qui entraîne une consommation totale et des chiffres de couverture des données légèrement différents.
- Changement comparable :** Les valeurs comparables reflètent la consommation totale des immeubles opérationnels détenus par Allied en 2020 et 2021. Tous les immeubles achetés ou vendus au cours de la période de référence sont exclus des valeurs comparables. Les valeurs comparables dans ce rapport ne tiennent compte que les propriétés avec les critères d'évaluation GRESB suivants :
 - La plage de disponibilité des données couvre au moins 355 jours pour 2020 et 2021
 - La couverture des données est positive
 - La couverture des données pour 2020 et 2021 est à 1 % pour chacune
 - L'actif est pleinement opérationnel pour 2020 et 2021
- Le portefeuille cible :** Allied a fixé des objectifs inauguraux en matière d'énergie, d'eau, d'émissions de GES, et de réduction des déchets en 2021. La fin d'année cible est 2024 (les résultats devant être communiqués en 2025) et elle utilise 2019 comme année de référence. Pour l'énergie et le carbone, cela couvre 112 propriétés totalisant 14,0 millions de pieds carrés ou 76 % de notre SPB du portefeuille permanent. La couverture des données sur l'eau et les déchets est plus faible en raison du manque d'accès aux données en 2020 lorsque le portefeuille cible a été établi (voir les sections sur l'eau et les déchets ci-dessous). Notre portefeuille cible comprend tous les immeubles opérationnels détenus par Allied au 31 décembre 2021, avec certaines exclusions décrites à la page 58.

GESTION DES DONNÉES

Énergie

- La performance énergétique est suivie à l'aide d'ENERGY STAR® Portfolio Manager
- La couverture des données énergétiques était de 94 % sur l'ensemble de notre portefeuille permanent en 2020 et de 95 % en 2021
- L'intensité énergétique est calculée en divisant la consommation de tous les immeubles opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2021 par la superficie totale (SPB) de la même liste d'immeubles

Émissions de GES

- La couverture des données des émissions de GES était de 94 % sur l'ensemble de notre portefeuille permanent et 2020 et de 95 % en 2021
- Les données GES sont calculées en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (tCO₂e) par notre partenaire de données, Measurabl, sur la base de la consommation d'énergie
 - Les émissions de portée 1 sont calculées sur la base de la consommation de gaz naturel de nos surfaces gérées directement
 - Les émissions de portée 2 sont calculées sur la base de la consommation d'électricité et d'énergie de nos surfaces gérées directement
 - Measurabl utilise des facteurs d'émission basés sur les valeurs publiées du Rapport d'inventaire national canadien (RIN) de 2022. Pour les propriétés utilisant des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant.
- La consommation d'énergie de notre surface gérée indirectement fait partie de nos émissions de portée 3 et n'est pas incluse dans ce rapport
- Nous incluons les émissions de portée 1 et de portée 2 dans nos objectifs de réduction car elles représentent les émissions sur lesquelles nous avons le plus de contrôle
- L'intensité des GES est calculée en divisant les émissions de tous les immeubles opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2021 par la superficie totale (SPB) de la même liste d'immeubles

Eau

- La consommation d'eau est suivie à l'aide d'ENERGY STAR® Portfolio Manager
- La couverture des données sur l'eau était de 75 % sur l'ensemble de notre portefeuille permanent et 2020 et de 83,3 % en 2021
- L'intensité d'utilisation de l'eau est calculée en divisant la consommation de tous les immeubles opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2021 par la superficie totale (SPB) de la même liste d'immeubles
- Certains actifs situés dans la ville de Montréal n'ont pas, au niveau de l'immeuble, de compteurs d'eau installés sur place, ce qui limite notre couverture de données sur l'eau. Lorsque les sites ont des compteurs d'eau installés, les lectures manuelles des compteurs sont relevées mensuellement par notre équipe des opérations.

Déchets

- Le total des déchets collectés est le poids en tonnes métriques de déchets dangereux et non dangereux envoyés au centre d'enfouissement ou recyclés, compostés, ou donnés. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'imprimante/d'encre, les piles, les déchets électroniques, et les lampes fluorescentes
- Le taux de réacheminement des déchets est calculé en divisant le poids de nos déchets réacheminés (c'est-à-dire recyclés/compostés/donnés) par le poids total de tous les déchets de tous les immeubles opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2021
- La couverture des données sur les déchets était de 80 % sur l'ensemble de notre portefeuille permanent en 2020 et de 82 % en 2021
- Plusieurs actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets car les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple 1) les logements résidentiels, 2) les restaurants et les bars, et 3) certains espaces de bureaux. Dans ces situations, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied n'effectue pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y pas de données, la propriété ne génère pas de déchets,

comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. Certains actifs situés dans la ville de Montréal font collecter leurs déchets par une municipalité locale qui ne fournit pas de données sur le transport et le réacheminement des déchets, ce qui limite notre couverture des données sur les déchets

STANDING PORTFOLIO PERFORMANCE					
MESURES	2019	2020	2021	COMPARABLE	
Consommation énergétique (MWh)	473 265 MWh	477 661 MWh	496 689 MWh	0,3 %	réduction de la consommation d'énergie depuis 2020, couvrant 87 % de notre portefeuille permanent
Emissions de ges portée 1 et portée 2 (tCO ₂ e)	43 882 tCO ₂ e	44 270 tCO ₂ e	45 323 tCO ₂ e	2,67 %	augmentation des émissions depuis 2020, couvrant 87 % de notre portefeuille permanent
Intensité d'utilisation de l'eau (l/pi²)	70,57 L/pi²	43,19 L/pi²	40,08 L/pi²	9,2 %	réduction de la consommation d'eau depuis 2020, couvrant 57 % de notre portefeuille permanent
Consommation de l'eau (m³)	647 943 m³	635 403 m³	663 401 m³		
Production de déchets (t)	9 911 t	4 334 t	3 939 t	6,0 %	diminution de la production de déchets

TARGET PORTFOLIO COVERAGE & PERFORMANCE				
MESURES	COUVERTE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019 (SPB)	2019 BASELINE	2021 ACTUAL	2024 TARGET
Intensité énergétique moyenne (IE)	14,0M pi²	24,7 kWh/pi²	20,9 kWh/pi²	22,6 kWh/pi²
Intensité des gaz à effet de serre moyenne (IGES)	14,0M pi²	2,49 kgCO ₂ e/pi²	2,18 kgCO ₂ e/pi²	2,33 kgCO ₂ e/pi²
Émissions cumulatives de gaz à effet de serre	14,0M pi²	34 799 tonne CO ₂ e	30 467 tonne CO ₂ e	32 563 tonne CO ₂ e
Intensité d'utilisation de l'eau moyenne (IUE)	8,6M pi²	67,0 L/pi²	38,0 L/pi²	59,1 L/pi²
Taux de réacheminement des déchets	12,5M pi²	46 %	47 %	64 %

EXCLUSIONS DU PORTEFEUILLE CIBLE

Propriétés entièrement exclues des limites de notre portefeuille cible pour 2024

Les immeubles où il y a (1) des espaces d'utilisation ou des modes de consommation atypiques, (2) des usagers qui contrôlent les performances, ou (3) des usagers qui paient directement les services publics ont été exclus de cet exercice pour un total de 1,4 M pi² (SPB) et comprennent les éléments suivants :

- Centres de données urbains (0,6M pi²) : 151 rue Front, 905 rue King
- Maisons résidentielles (0,02 M pi²) : 501 Adelaide O, 499 Adelaide O, 589-591 Richmond O, 133 George, 135 George, 137 George, 139 George, 141 George, 143 George, 145 George, 159-161 Bathurst, 145, 149-157 Bathurst
- Magasins de détail, services alimentaires/restaurants/bars, collèges/universités, boîtes de nuit (0,4M pi²) : 485 King, 230 Richmond, immeuble Five Roses - 731-739 10th, Union Centre - 20 York, 36-40 Wellington, 50 Wellington, 668 King, 117-119 John, 478 King – commerce de détail en coentreprise, 54 L'Esplanade, 552-560 King, 613 11^e Avenue, 617 11^e Avenue, Alberta Block - 805 1^{ère} Rue, Alberta Hotel - 808 1^{ère} Rue, Glenbow - 802 11^e Avenue
- Stationnements (0,2 M pi²) : 105 George, 301 Markham, 388 Richmond, 478 King/15 Brant, 560 King, 650 King, Revillon Parkade - 10230 104 Rue
- Récente acquisition de propriété (en 2022) : Immeuble Dominion – 207 O. rue Hasting, 1010 rue Sherbrooke O., 175 rue Yonge, 110 rue Bloor Est, 525 avenue University, 1508 O. Broadway, 1185 Ouest Georgia

Propriétés exclues de la limite du portefeuille cible d'intensité d'énergie/émissions de GES en raison de la consommation d'énergie de référence de 2019 égale ou inférieure à 10 kWh/pi²

1050 Homer, 1220 Homer, 948-950 Homer, 342 Water, 375 Water, 365 Railway, 151-155 West Hastings, 2233 Columbia, Customs House - 134 11^e Avenue, Demcor Condo - 221 10^e Avenue, Glenbow Ellison - 812 11^e Avenue, TELUS Sky - 685 Centre, 241 Spadina, 125 John, 387 Adelaide, 388 King, 420 Wellington, College & Palmerston - 491 College JV, 3530-3540 Saint-Laurent, 4396-4410 Saint-Laurent, Nordelec - 1301-1303, Montmorency, Nordelec - 1655 Richardson, 425 Viger

Propriétés exclues de la limite du portefeuille cible d'intensité de l'eau en raison d'une consommation d'eau de référence de 2019 égale ou inférieure à 5 L/pi²

365 Railway, 375 Water, Customs House - 134 11^e, Demcor Condo - 221 10^e, Glenbow Ellison - 812 11^e, Loughheed - 604 1^{ère} Rue, TELUS Sky - 685 Centre, 125 John, 3510 Saint-Laurent, 3530-3540 Saint-Laurent, 400 Atlantique, 425 Viger, 4396-4410 Saint-Laurent, 451-481 Sainte-Catherine, 480 Saint-Laurent, 5445 de Gaspé, 5455 de Gaspé, 5505 Saint-Laurent, 6300 Parc, 700 De La Gauchetière, 740 Saint Maurice, 747 Square Victoria, 8 Place du Commerce, 85 Saint-Paul, Nordelec - 1301-1303 Montmorency, Nordelec - 1655 Richardson, Nordelec - 1751 & 1700 Saint Patrick, immeuble RCA - 1001 Lenoir

Propriétés exclues de la limite du portefeuille cible d'intensité des déchets en raison de la référence de 2019 égale ou inférieure à 0 t (en raison de données manquantes)

1220 Homer, 2233 Columbia, 365 Railway, Customs House - 14 11^e, Demcor Condo - 221 10^e, Glenbow Ellison - 812 11^e, Loughheed - 604 1^{ère} Rue, TELUS Sky - 685 Centre, 375 Water, 387 Adelaide, 125 John, 185 Spadina, 208 Adelaide, College & Palmerston - 491 College Street, 25 Breithaupt, 51 Breithaupt, 64 Jefferson, 740 Saint Maurice, 747 Square Victoria, 8 Place du Commerce, CDM - 75 Queen & 700 Wellington, 3530-3540 Saint-Laurent, Nordelec - 1301-1303 Montmorency, 425 Viger, 4396-4410 Saint-Laurent, 451-481 Sainte Catherine

Évaluation de substance

La première évaluation de substance d'Allied a servi d'approche factuelle pour cerner les sujets relatifs à l'ESG les plus importants pour nos intervenants et notre entreprise. Pour notre évaluation, nous avons défini les impacts comme les impacts réels et potentiels découlant de l'aménagement et de l'exploitation de nos immeubles. Cela comprend les impacts directement liés à nos immeubles, comme la consommation de ressources environnementales, les émissions, la santé et le bien-être des occupants et la connectivité à la communauté. Cela comprend également nos impacts en tant qu'entreprise, comme la façon dont nous traitons nos employés, notre contribution aux communautés, la divulgation de nos performances et la gestion des risques pour notre entreprise, nos employés et nos usagers. Pour assurer l'harmonisation avec la GRI, l'évaluation a inclus les activités suivantes :

- Un examen approfondi des :
 - Législations et politiques pertinentes, là où Allied possède et exploite des immeubles
 - Huit référentiels mondiaux d'établissement de rapports et de divulgation concernant l'ESG
 - 10 pairs qui se trouvent en tête, afin de comprendre l'orientation et la priorisation dominantes des sujets de l'ESG au sein l'industrie de l'immobilier commercial
- Des entretiens individuels avec sept membre de l'équipe de direction d'Allied, y compris le PDG, le directeur financier, le directeur de l'exploitation, le VPE du développement, le VPE des opérations spéciales, le VPP avocat général, le secrétaire d'entreprise et un membre du conseil d'administration.
- Un sondage mené auprès des employés pour comprendre les priorités de notre équipe relatives à l'ESG. Nous avons obtenu un taux de réponse de 64 % au sondageAn employee-wide survey to understand our team's ESG priorities. The survey achieved a 64 % response rate.
- Des entretiens approfondis avec 12 intervenants externes représentant différents aspects de notre entreprise, y compris les usagers, les partenaires communautaires, le gouvernement municipal, les investisseurs, les fournisseurs, et les partenaires de coentreprise dans les villes où nous faisons affaire.

En appliquant les données et les informations collectées, nous avons noté, sur une échelle d'un à cinq, 26 sujets pertinents relatifs à l'ESG en fonction de leur importance pour nos intervenants et de notre potentiel à avoir une incidence sur eux. Les résultats, tels qu'ils sont indiqués dans la matrice de pertinence d'Allied, décrivent les 10 sujets les mieux notés, qui ont été approuvés par le comité de l'ESG d'Allied comme étant le fondement de notre stratégie concernant l'ESG.

ALLIED'S MATERIALITY MATRIX

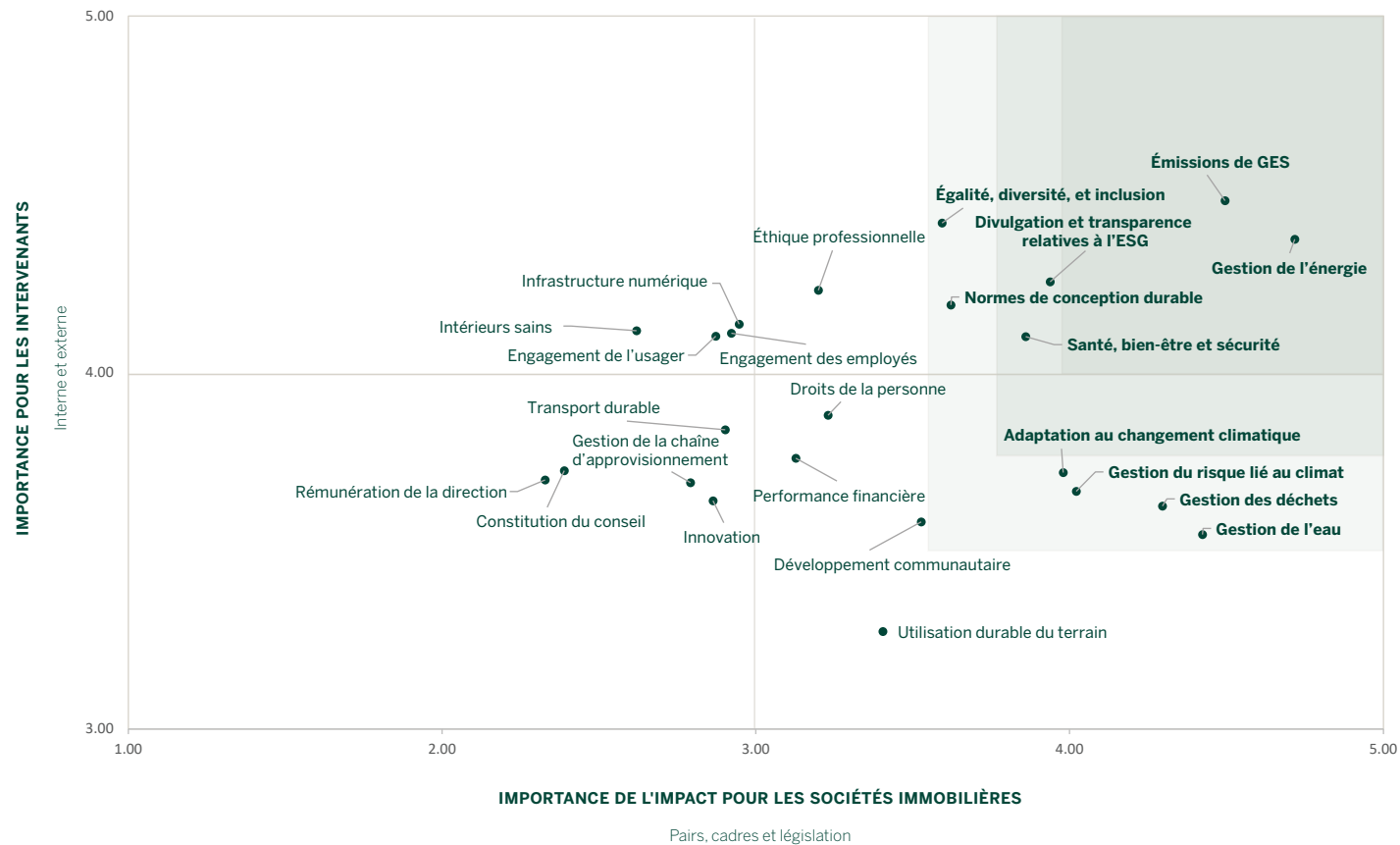


Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIR RÉCRÉATION	RÉSIDENTIEL	STATIONNE- MENT
IF-RE-130A.1	Couverture des données de consommation d'énergie en pourcentage de la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	95,01 %	96,23 %	83,00 %	73,25 %	41,99 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	16,82 %
IF-RE-130A.2	(1) Énergie totale consommée en 2020 par zone de portefeuille avec couverture des données	Gigajoule (G.J)	1 744 955,99 GJ	1 088 395,19 G.J	68 783,62 GJ	9 546,16 GJ	171,50 GJ	129 027,60 GJ	4 975,20 GJ	436 366,80 G.J	5 589,29 GJ	1 701,83 G.J	401,72 GJ
IF-RE-130A.2	(2) Pourcentage de l'énergie totale qui est l'électricité du réseau, par sous-secteur immobilier	%	61,4 %	62,8 %	42,7 %	42,6 %	48,1 %	74,1 %	62,6 %	57,8 %	48,8 %	31,0 %	100,0 %
IF-RE-130A.2	(3) Pourcentage de l'énergie totale qui est renouvelable, par sous-secteur immobilier	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IF-RE-130A.3	Modification comparable de la consommation d'énergie de la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	-0,29 %	-2,52 %	-0,02 %	38,75 %	-	11,13 %	6,39 %	0,97 %	-	-4,68 %	13,49 %
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible ayant obtenu une notation énergétique, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	65,09 %	72,81 %	40,36 %	-	41,99 %	72,15 %	-	-	-	-	-
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible certifié ENERGY STAR®, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	16,23 %	14,86 %	-	-	-	72,15 %	-	-	-	-	-
IF-RE-130A.5	Description de la manière dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie de l'immeuble sont intégrées dans l'analyse des investissements immobiliers et la stratégie opérationnelle		L'objectif prédominant d'Allied en matière de gestion de l'énergie est de réduire la consommation d'énergie dans ses propriétés en optimisant la conception des systèmes et les pratiques de conservation. Afin d'accélérer notre action environnementale, nous sommes en train d'élaborer un plan qui ouvrira une voie pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, ou avant. Le plan et sa mise en œuvre efficace nécessiteront des changements importants dans notre approche de la gestion d'actifs durable et de la prise de décision dans l'ensemble de notre portefeuille. Allied adopte une approche multidisciplinaire pour explorer les voies possibles vers la neutralité carbone. Nous élaborerons ce plan en nous référant à des cadres établis internationalement reconnus, comme l'initiative Science Based Targets (SBTi). Analyse de l'investissement immobilier : Nous considérons la performance énergétique d'un immeuble dès son acquisition. En plus des visites en personne et des vérifications environnementales, notre équipe examine les budgets d'immobilisations pour déterminer les possibilités concernant des mises à niveau qui réduiront la consommation et la demande d'énergie. Si l'immeuble acquis dispose d'une certification ou d'une cote énergétique ou de durabilité, toutes les pièces justificatives ou les procédures opérationnelles normalisées sont conservées pour garantir que nous respectons et, si possible, améliorons les exigences de performance de l'immeuble. Nous avons établi un approche multidisciplinaire lors de l'intégration des immeubles acquis. La gestion de l'énergie fait partie intégrante de ce processus pour garantir que la performance des services publics de l'immeuble est étalonnée dans ENERGY STAR Portfolio Manager et, le cas échéant, l'équipe de gestion de l'énergie et les tiers concernés procèdent à des vérifications de performance (énergie, eau, déchets). Ces informations nous aident à trouver les possibilités d'économie d'énergie et à concevoir des plans d'exécution. Une fois qu'une acquisition est terminée, Allied tient des ateliers de gestion des actifs multidisciplinaires afin de développer une vision holistique à long terme de même que de créer des cibles et des stratégies pour l'immeuble. L'équipe de gestion de l'énergie participe activement aux ateliers et à l'établissement d'objectifs de performance environnementale spécifiques aux immeubles conformément à notre stratégie concernant l'ESG. Nouvel aménagement et réaménagement : Pour garantir que notre processus d'aménagement s'aligne sur notre stratégie concernant l'ESG, en 2021, notre équipe a réévalué les normes de conception environnementales de nos exigences de projet du propriétaire (EPP) pour tous les nouveaux aménagements et réaménagements. L'EPP d'Allied définit les objectifs et les critères du projet pour créer la conception, établit des lignes directrices pour les consultants et les partenaires de coentreprise, et décrit comment nous évaluons les performances relatives à l'ESG Avec la mise à jour de l'EPP en place, nous avons commencé à nous concentrer sur la réduction des émissions de carbone. Au cours de la prochaine année, nous créerons un cadre de développement durable, dans le cadre du plan de neutralité carbone d'Allied, qui englobera des objectifs de performance progressifs de l'immeuble, des exigences spécifiques en matière de conception énergétique et de carbone, et une approche de gouvernance qui prend en charge la conception à neutralité carbone. En plus de l'EPP, nous respectons les normes ASHRAE ainsi que la Toronto Green Strandard et nous visons à obtenir, lorsque c'est possible, certaines certifications d'immeuble, ou au minimum, à respecter les exigences énoncées dans les certifications. Tous les nouveaux aménagements ou projets d'intensification d'Allied respectent les exigences LEED Gold Core & Shell ou mieux, et toutes les remises à neuf d'importance s'efforcent d'obtenir les certifications LEED Existing Buildings. Stratégie opérationnelle : L'équipe de gestion de l'énergie d'Allied au sein de notre service des opérations nationales supervise la performance environnementale (énergie, émissions de GES, eau et déchets) de notre portefeuille permanent. L'équipe sert d'experts en la matière internes et elle est responsable de la création et de l'exécution de plans stratégiques qui améliorent la performance environnementale de notre portefeuille permanent. Notre cadre de gestion de l'énergie suit le processus standard « planifier, faire, vérifier, agir » et se compose de six fonctions clés : Gestion des services publics (énergie, émissions de GES, eau et déchets), analyse comparative des performances, conformité réglementaire, gestion de l'approvisionnement des services publics, résilience climatique et certification de l'immeuble et engagement des usagers. En utilisant 2019 comme année de référence, en 2021, nous avons établi nos objectifs opérationnels quinquennaux inauguraux de 22,6 kWh/pi² en intensité énergétique (IE), 59,1 L/pi² en intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) et 2,33 kg/pi² en intensité des GES (IGES) d'ici 2024. La collecte, la mesure et l'analyse comparative des données sont fondamentales pour améliorer la performance environnementale de nos immeubles. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager et Measurabl comme systèmes automatisés de collecte de données sur les services publics pour l'ensemble du portefeuille d'Allied. Nous surveillons le score ENERGY STAR de chaque propriété, qui mesure la performance énergétique des immeubles par rapport à leurs pairs sur une échelle de 1 à 100. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence dans l'analyse comparative des données des services publics en nous alignant sur les meilleures pratiques de l'industrie et en nous soumettant chaque année au GRESB. Nous assurons la qualité et l'exactitude grâce à notre processus interne d'assurance qualité des données et en nous soumettant à une vérification des données effectuée par un tiers avant de publier nos informations sur la performance environnementale. Nous collaborons avec des cabinets-conseils tiers de premier plan pour effectuer des évaluations énergétiques techniques de notre portefeuille, conformément aux exigences ASHRAE niveau II. En 2021, nous avons établi une stratégie nationale pour l'exécution de vérifications sur l'énergie, l'eau et les déchets afin d'améliorer la cohérence, la qualité et la collaboration pour finalement concevoir des solutions innovantes et spécifiques à l'immeuble. Les spécifications de vérification énergétique d'Allied définissent les exigences techniques des consultants lors de la réalisation de vérifications sur le site et de la rédaction de rapports finaux. Les spécifications incluent des références aux codes et normes pertinents, aux exigences de calcul technique et aux formulaires et modèles standard pour contrôler la qualité et la cohérence des études réalisées. De 2019 à 2021, nous avons réalisé un total de 109 évaluations techniques de l'énergie et de l'eau dans nos immeubles, représentant respectivement 48 % et 42 % de notre portefeuille. Ces évaluations techniques constituent la base pour l'identification des projets de modernisation énergétique, en profondeur et à faible coût, financés par le budget national quinquennal d'énergie et d'eau d'Allied. Le budget de 15 millions de dollars est consacré à l'avancement des projets de conservation de l'énergie et de l'eau dans l'ensemble de notre portefeuille, comme les modernisation de l'éclairage à DEL, les contrôles, l'automatisation et les mises à niveau de CVCA. Depuis 2019, 53 modernisations d'éclairage à DEL ont été exécutées à l'échelle nationale, avec des modernisations supplémentaires qui devraient commencer en 2022. Allied privilégie les mesures à faible coût, ou à coût nul, avec un rendement sur le capital investi de cinq ans, ou moins, dans les immeubles dont les coûts de services publics sont supérieurs à la moyenne. Nous poursuivons des actions visant à améliorer la performance des immeubles, le confort des usagers et la performance des équipements. Le cas échéant, nous demandons des incitatifs provinciaux pour aider à subventionner le coût des projets énergétiques et faire baisser le rendement sur le capital investi. Allied est en train d'évaluer les certifications et les cotes immobilières de tiers afin d'établir une approche cohérente dans l'ensemble du portefeuille. Le comité de certification des immeubles, représentant les membres de l'équipe de tous les services, est en train d'évaluer le mérite de chaque système, en tenant compte des offres des concurrents, des exigences de la location, des normes d'exploitation, des coûts permanents et des objectifs liés à l'ESG. Allied a l'intention d'établir une stratégie de poursuite de la certification pour des segments spécifiques du portefeuille. Au 31 décembre 2021, Allied avait deux immeubles certifiés LEED Platine, deux LEED Or, un certifié LEED, cinq BOMA BEST Argent, six BOMA BEST Or et trois BOMA BEST Platine dans l'ensemble de son portefeuille.										

Tableau SASB

GESTION DE L'EAU			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIR RÉCRÉATION	RÉSIDENTIEL	STATIONNE- MENT
IF-RE-140a.1	Couverture du prélèvement de l'eau en pourcentage de (1) la superficie totale de plancher par sous-secteur immobilier :	% par surface de plancher (pi²)	88,91 %	89,77 %	97,08 %	57,21 %	41,99 %	80,04 %	100 %	100 %	100 %	93,44 %	-
IF-RE-140a.1	Couverture du prélèvement de l'eau en pourcentage de (2) la surface de plancher dans les régions présentant un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	-	98,65 %	99,21 %	100 %	0 %	0 %	100 %	-	-	100 %	-	-
IF-RE-140a.2	Eau prélevée par zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	Mille mètres cubes (m³)	636,48 m³	496,54 m³	75,00 m³	10,66 m³	0,01 m³	31,93 m³	3,01 m³	6,67 m³	9,42 m³	3,25 m³	-
IF-RE-140a.3	Modification comparable du pourcentage de l'eau prélevée de la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	-9,19 %	-12,69 %	8,36 %	30,87 %	-	-17,71 %	52,67 %	-37,54 %	29,20 %	-33,63 %	-
IF-RE-140a.4	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques		Le portefeuille d'Allied est concentré dans les grands centres urbains du Canada. Par conséquent, pour Allied, la principale source d'approvisionnement en eau provient des installations municipales et des services publics. La principale consommation d'eau dans le portefeuille comprend la consommation d'eau potable, la consommation pour la plomberie, ou à des fins commerciales spécifiques, ainsi que la consommation attribuée aux performances du CVCA, à l'entretien et au nettoyage. Bien que les niveaux de stress hydrique soient considérés comme faibles dans la majorité de son portefeuille, Allied reconnaît que la disponibilité mondiale en eau douce continue d'être une préoccupation croissante. Nous visons à améliorer l'efficacité de l'eau et à soutenir les efforts de conservation afin d'atténuer, pour les ressources en eau, tout impact négatif résultant de nos opérations. Nous utilisons le ENERGY STAR Portfolio Manager pour suivre notre consommation d'eau pour notre portefeuille. Au Québec, les immeubles ne sont pas facturés pour leur consommation d'eau. Par conséquent, où des compteurs de services publics sont installés, notre équipe des services techniques effectue des lectures manuelles des compteurs d'eau pour faire un suivi de l'utilisation. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence dans l'analyse comparative des données des services publics en nous alignant sur les meilleures pratiques de l'industrie et en nous soumettant chaque année au GRESB. Nous nous assurons de la qualité et de l'exactitude en nous soumettant à une vérification des données par un tiers avant la diffusion publique de toute information sur la performance énergétique. En utilisant 2019 comme année de référence, nous avons fixé un objectif d'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) pour 2024 de 59,1 L/pi² pour notre portefeuille cible. En 2021, nous avons établi une stratégie nationale pour l'exécution de vérifications sur l'énergie, l'eau et les déchets afin d'améliorer la cohérence, la qualité et la collaboration pour finalement concevoir des solutions innovantes et spécifiques à l'immeuble. Nous avons établi un outil de suivi central consolidé avec une série de facteurs de décision clés pour établir de manière transparente le calendrier de vérification des immeubles au cours des cinq prochaines années. Les spécifications de vérification de l'énergie et de l'eau d'Allied définissent les exigences techniques pour les consultants de projet lors de la réalisation de vérifications sur le site et de la rédaction de rapports finaux. Les spécifications incluent des références aux codes et normes pertinents, aux exigences de calcul technique et aux formulaires et modèles standard pour contrôler la qualité et la cohérence des études réalisées. Ces évaluations techniques servent de base à l'identification des projets de modernisation de l'eau financés par notre budget national d'énergie et d'eau. La meilleure possibilité d'augmenter l'efficacité de l'eau dans notre portefeuille est de donner la priorité aux mises à niveau de nos appareils de plomberie et de nos systèmes de CVCA. En 2021, nous avons achevé la rénovation des salles de toilettes de 13 propriétés, ce qui comprend le remplacement des appareils de plomberie existants par des appareils à faible débit économes en eau.										

Tableau SASB

GESTION DES IMPACTS SUR LA DURABILITÉ DES LOCATAIRES			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIR RÉCRÉATION	RÉSIDENTIEL	STATIONNE- MENT
IF-RE-410a.1	(1) Pourcentage de nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources et (2) la surface de plancher louée connexe par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	Bien que, depuis 2018, Allied inclue des clauses de recouvrement des coûts dans tous les nouveaux baux standard resignés, nous ne faisons actuellement pas de suivi quant à la surface de plancher associée à ces clauses. En 2022, nous avons pris l'initiative d'examiner toutes les clauses de recouvrement de coûts de nos beaux et de résumés afin de calculer la superficie locative associée par sous-secteur immobilier.										
IF-RE-410a.2	Pourcentage des locataires qui possèdent un compteur ou un sous-compteur pour (1) la consommation électrique du réseau et (2) le prélèvement de l'eau, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	Dans nos immeubles, en ce qui concerne les sous-compteurs, nous avons généralement deux scénarios : (1)Les immeubles possédant plusieurs compteurs de services publics, pour certains Allied est le titulaire du compte, pour d'autres c'est l'utilisateur et ce dernier paie directement la facture. Nous ne recevons généralement pas de données pour les comptes détenus par les usagers, à moins que ce dernier les remette à la demande d'Allied. (2)Allied est le seul titulaire des comptes pour tous les services publics. Dans certaines de ces propriétés, nous avons installé des systèmes de sous-compteurs tiers pour mesurer l'utilisation par l'utilisateur dans ses espaces. Pour les immeubles nouvellement aménagés et les immeubles en cours de réaménagement, Allied intègre des systèmes de sous-compteurs d'énergie CARMA pour surveiller plus précisément les niveaux de consommation d'énergie des usagers et répartir les coûts des services publics Au 32 décembre 2021, nous avions 17 immeubles avec le système de sous-compteurs d'énergie CARMA couvrant 5 323 456 pi. ca. de surface brute de location.										
IF-RE-410a.3	Discussion of approach to measuring, incentivizing and improving sustainability impacts of tenants		La création d'une expérience de l'utilisateur significative est essentielle à la réussite de notre entreprise. En collaborant et en communiquant régulièrement avec nos usagers, nous pouvons avoir une répercussions beaucoup plus importante sur la performance environnementale de nos propriétés. Nous pensons qu'il est essentiel d'impliquer les usagers en tant que partenaires pour réduire la consommation d'énergie, d'eau, et de déchets et soutenir la conservation des ressources. Nous engageons nos usagers par le biais de l'éducation sur l'ESG et de protocoles opérationnels visant à réduire les impacts environnementaux dans l'ensemble de nos immeubles. Allied fournit aux employés des troussees d'outils pour promouvoir les comportements environnementaux dans nos immeubles. Ces troussees d'outils incluent de l'information sur le nettoyage écologique, le contrôle de la vermine, et la mise en place de poubelles à flux multiples, dans le but de soutenir les ambitions de durabilité d'Allied et des usagers de l'immeuble. Depuis 2017, nous avons mis en place des initiatives de gestion des déchets et des programmes de formation pour nos usagers, nos fournisseurs, et les membres de l'équipe interne afin d'améliorer les comportements en matière de déchets et d'augmenter le taux de réacheminement des déchets de recyclage, organiques, électroniques, et dangereux. En 2021 et 2022, nous avons organisé des ateliers virtuels sur les déchets et le recyclage pour nos usagers dans toutes les villes où nous faisons affaire avec un total de 107 participants. Bien que la pandémie de COVID-19 ait apporté de nouveaux défis et occasions, en 2021, nous avons pu interagir à distance avec les usagers. La correspondance régulière comprenait des informations sur nos protocoles de santé et de bien-être en lien avec la COVID-19. Pour assurer l'amélioration continue de l'expérience de nos usagers dans nos immeubles, nous faisons appel à Kingsley, une entreprise tierce, pour distribuer notre sondage annuel sur l'évaluation de l'expérience de l'utilisateur. Au cours de ce sondage, nous posons des questions liées au développement durable comme l'importance des initiatives de développement durable pour l'entreprise et le niveau de satisfaction vis-à-vis des engagements de durabilité de l'immeuble pour leur propriété. En novembre 2021, nous avons terminé notre deuxième sondage de Kingsley et nous nous sommes engagés à effectuer annuellement un sondage pour évaluer notre performance. Allied a l'intention d'utiliser ces informations pour aider les usagers à atteindre leurs objectifs de développement durable. Depuis 2018, notre convention de bail standard comprend une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources, encourageant la conservation de l'énergie des usagers. Allied recueille également des informations auprès des usagers pour les systèmes d'évaluation énergétique obligatoires, comme les profils ENERGY STAR® Portfolio Manager.										

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIR RÉCRÉATION	RÉSIDENTIEL	STATIONNE- MENT
IF-RE-450a.1	Superficie des propriétés situées en zone inondable centennale, par sous-secteur immobilier	Pieds carrés (pi²) <i>Superficie des propriétés situées en zone inondable centennale, par sous-secteur immobilier Identifiées à l'aide de l'outil FM Global Flood Risk Tool</i>	7 850 324 pi²	7 121 168 pi²	99 130 pi²	4 288 pi²	-	594 595 pi²	-	-	-	-	-
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse de l'exposition aux risques liés au changement climatique, degré d'exposition systématique du portefeuille et stratégies d'atténuation des risques		Les changements climatiques présentent des risques physiques et transitoires pour les activités d'Allied en tant que propriétaire et exploitant de propriétés au Canada. Pour atténuer les effets néfastes du changement climatique, nous nous efforçons de bâtir la résilience de l'entreprise en intégrant des considérations liées au climat dans les activités clés et dans la planification commerciale à long terme. En 2021, Allied a lancé une évaluation de haut niveau de la résilience climatique dans l'ensemble de son portefeuille. Nous avons analysé 427 données de risque climatique sur sept indicateurs de risque : élévation du niveau de la mer, stress hydrique, stress thermique, ouragans, feux incontrôlés, tremblements de terre, et inondations. Les 427 données ont fourni une note de risque pour cet ensemble standard d'indicateurs de risque établis sur des données climatiques tierces. Ces données ont permis de formuler une opinion régionale quant risque climatique dans l'ensemble de notre portefeuille. Nous avons commencé des évaluations supplémentaires des risques climatiques physiques spécifiques au site sur nos propriétés afin de cerner les risques d'événements météorologiques extrêmes en utilisant des scénarios actuels et futurs dans le but de trouver des mesures pour atténuer les impacts potentiels des événements météorologiques extrêmes. Dans le futur, nous avons l'intention de concevoir une stratégie de résilience climatique physique pour le portefeuille permanent d'Allied. Les mesures clés comprendront le développement d'une méthodologie fiable et l'évaluation des risques physiques spécifiques liés à chacun des immeubles afin de trouver, d'évaluer, de hiérarchiser et de mettre en œuvre des possibilités qui améliorent la capacité de nos immeubles à atténuer les effets néfastes du changement climatique. Pour faire progresser les connaissances sur la gouvernance liée au climat et accroître l'engagement parmi nos fiduciaires, nous nous sommes associés à l'Initiative canadienne sur le droit climatique, des spécialistes sur le risque lié au climat, pour offrir une séance de formation au conseil d'administration d'Allied en décembre 2021. Pour nous aligner sur les meilleures pratiques en matière de rapports sur les risques et les occasions liés au climat, nous faisons rapport en conformité avec Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et ses divulgations recommandées pour la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures et objectifs. En 2022, nous nous sommes associés à des experts tiers en résilience climatique pour organiser des ateliers avec un groupe de travail interne interdisciplinaire de la haute direction. Les activités de l'atelier comprennent l'évaluation des risques et des occasions liés au climat pour les activités commerciales de notre entreprise selon différents scénarios liés au climat. Nous prévoyons d'intégrer les résultats de l'atelier dans notre stratégie à long terme, la gestion du risque et la planification des processus opérationnels afin de mieux gérer les risques et d'allouer efficacement les immobilisations.										

Tableau GRI

GRI: Index du contenu

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
INDEX DU CONTENU GRI		
	ii. Déclaration d'usage	Le FPI Allied a publié ses rapports, conformément aux normes GRI, pour la période du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
	iii. Titre du GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
	iv. Norme(s) sectorielle(s) GRI qui s'applique(nt) au(x) secteur(s) de l'entreprise	Sans objet - les lignes directrices pour l'industrie immobilière ne sont pas publiées au moment de la publication.

GRI 2: Divulgations générales 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 1	a. Nom légal de l'entreprise	Fonds de placement immobilier Allied
	b. Propriété et forme juridique	FPI Allied, société à grand nombre d'actionnaires cotée à la Bourse de Toronto (XTSE: AP.UN)
	c. Emplacement du siège social	134, rue Peter, bureau 1700, Toronto, (Ontario) M5V 2H2
	d. Emplacement des opérations	Canada
2 - 2	a. Liste de toutes les entités comprises dans le rapport sur le développement durable	Fonds de placement immobilier Allied Liste de toutes les entités : Veuillez vous référer à la page 17 de 103 de notre notice annuelle (https://www.alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/02/Allied-REIT-Q4-2021-AIF-FINAL.pdf)
	b. Si l'entreprise a des états financiers consolidés vérifiés ou des informations financières déposées dans les archives publiques, préciser les différences entre la liste des entités incluses dans ses rapports financiers et la liste incluse dans ses rapports sur le développement durable	Sauf indication contraire, les rapports sur le développement durable sont cohérents avec les rapports financiers. Consulter la Méthodologie de rapport à la page 57 pour plus de détails.
	c. Si l'entreprise se compose de plusieurs entités, expliquez l'approche utilisée pour consolider l'information, y compris : si l'approche implique des ajustements à l'information pour les intérêts minoritaires comment l'approche prend en compte les fusions, acquisitions et cessions d'entités ou de parties d'entités si et comment l'approche diffère d'une information à l'autre dans la présente Norme et selon les sujets importants	Comme divulgué à la Remarque 2(C) des rapports financiers d'Allied de 2021 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/02/Allied-REIT-Q4-2021-Annual-Report-FINAL.pdf): Les rapports financiers consolidés comprennent les rapports financiers d'Allied et de ses filiales. Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles Allied a le contrôle, où le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les activités pertinentes d'une entité afin d'obtenir un avantage de ses activités. Le contrôle existe lorsqu'une société mère est exposée ou a des droits sur les rendements variables des filiales et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir. Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré à Allied et sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. Les transactions intersociétés entre filiales sont éliminées en consolidation. Les politiques comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par Allied. Toutes les filiales ont le 31 décembre comme date d'établissement de rapport.
2 - 3	a. Spécifier la période d'établissement de rapport et la fréquence de ses rapports de développement durable	1er janvier 2021 - 31 décembre 2021, établissement de rapport annuel
	b. Préciser la période d'établissement de rapport de son rapport financier et, si elle ne correspond pas à la période de son rapport de développement durable, en expliquer la raison	La période de rapport financier est l'année civile (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre, chaque année). Cela correspond à la période de rapport de développement durable.
	c. Indiquer la date de publication du rapport ou des informations rapportées	Lundi 27 juin 2022
	d. Spécifier la personne-ressource pour les questions concernant le rapport ou les informations rapportées	Jo Flatt, vice-présidente, Planification et durabilité d'entreprise, jflatt@alliedreit.com
2 - 4	a. Indiquer les reformulations d'informations effectuées à compter des périodes de rapport précédentes et expliquer : i. les raisons des reformulations; ii. l'effet des reformulations.	Les émissions indirectes du système énergétique de quartier au 151, rue Front sont maintenant calculées à l'aide du facteur d'émission fourni par le service public local d'énergie de quartier. Ce changement a entraîné une baisse des émissions de notre portefeuille par rapport au facteur d'émission par défaut de Measurabl, notre système logiciel de données. Notre chiffre pour les émissions de la portée 2 de 2020 est corrigé de 22 872 tCO ₂ e à 20 106 tCO ₂ e. La même méthodologie est utilisée pour notre chiffre des émissions de la portée 2 de 2021.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 5	a. Décrire sa politique et ses pratiques en matière d'obtention d'une assurance externe, y compris si, et comment, l'instance de gouvernance la plus élevée et les cadres supérieurs sont impliqués	Nous cherchons à fournir une assurance sur nos informations rapportées en faisant vérifier, chaque année, nos données sur l'énergie, les GES, l'eau et les déchets pour soutenir des rapports de développement durable précis. Ceci est coordonné et supervisé par notre vice-président, Planification et durabilité d'entreprise, et le directeur, Gestion de l'énergie. Les données vérifiées en externe sont partagées avec le comité de l'ESG et le conseil par l'entremise du rapport sur l'ESG et les présentations associées.
	b. Si les rapports de développement durable de l'entreprise ont fait l'objet d'une vérification externe : fournir un lien ou une référence vers le(s) rapport(s) d'assurance externe(s) ou la(les) déclaration(s) d'assurance décrire ce qui a été assuré et sur quelle base, y compris les normes d'assurance utilisées, le niveau d'assurance obtenu et toute limitation du processus d'assurance i. décrire la relation entre l'entreprise et le fournisseur d'assurance	Les données de 2021 sur l'énergie, les GES, l'eau, et les déchets qui sont incluses dans ce rapport ont été vérifiées par un tiers externe, Quinn & Partners, à l'aide de la norme ISO 140-64-3:2019 (page 97 dans le rapport sur l'ESG). Quinn & Partners est un cabinet-conseil tiers et n'est pas impliqué dans la collecte de données.
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 6	a. Déclarer le(s) secteur(s) dans lequel elle est active	Immobilier
	b. Décrire sa chaine de valeur, y compris : i. les activités, les produits, les services et les marchés desservis par l'entreprise la chaine d'approvisionnement de l'entreprise les entités en aval de l'entreprise et leurs activités	i. Les principales activités commerciales d'Allied comprennent l'exploitation, l'aménagement et le réaménagement d'un espace de travail urbain distinctif dans les grandes villes du Canada et d'un espace CDU à forte densité de réseaux à Toronto. Nos principaux types de propriétés sont des bureaux, des centres de données, et des commerces de détail avec des emplacements géographiques situés à Vancouver, à Calgary, à Edmonton, à Toronto, à Kitchener, à Ottawa, et à Montréal. Notre mission est de fournir aux entreprises du savoir un espace de travail et un espace CDU qui sont durables et propices au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité. Les entreprises du savoir génèrent environ 40 % de la production économique du Canada, possèdent et occupent plus de 27 % de tous les établissements commerciaux et emploient environ le tiers de la main-d'œuvre canadienne. Nos usagers de bureaux sont à divers stades de croissance et de développement dans leurs cycles de vie d'entreprise, allant des entreprises en démarrage occupant 5 000 pieds carrés ou moins, jusqu'aux entreprises établies occupant 100 000 pieds carrés ou plus. / iii. Allied collabore principalement avec des fournisseurs qui nous aident à développer, gérer, et entretenir efficacement nos propriétés. Ceux-ci incluent, sans s'y limiter, les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs généraux, et les entrepreneurs dans les principales catégories de services (c.-à-d. CVCA, sécurité, nettoyage, etc.). Nos fournisseurs varient selon l'emplacement, mais ils ont tendance à être concentrés dans nos principales régions géographiques (Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Kitchener, Ottawa, et Montréal). Pour les aménagements et les grands et les grands projets de remise à neuf, nous cherchons à collaborer avec des fournisseurs locaux situés à l'emplacement du projet, dans la mesure du possible. Nous classons globalement les entreprises du savoir, nos usagers, dans les groupes suivants : Professionnel et service aux entreprises - Éducationnelle et institutionnelle - Services financiers - Gouvernement - Sciences de la vie - Médias et divertissement - Télécommunication et technologie de l'information
	c. Indiquer d'autres relations d'affaires pertinentes	En 2021, nos partenaires de coentreprise comprenaient RioCan Real Estate Investment Trust, Telus, Westbank et Perimeter Development Corporation.
	d. Décrire les changements importants dans 2-6-a, 2-6-b et 2-6-c par rapport à la période de déclaration précédente.	- Acquisitions et cessions : En 2021, Allied a acquis 10 propriétés et elle a acquis la participation restante de 50 % dans quatre autres propriétés, toujours en 2021, totalisant 344,6 millions de dollars. Allied a également finalisé l'acquisition des droits aériens de l'Union, en 2021, pour 14,8 millions de dollars. Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, Allied a cédé trois phases des droits aériens de The Well pour un produit total de 71,6 millions de dollars. Se référer à la note 4 des états financiers annuels de 2021. - Nos principales activités opérationnelles et d'aménagement n'ont pas changé en 2021.
2 - 7	a. Indiquer le nombre total d'employés, et une répartition de ce total par sexe et par région	Total : 352 Femme : 154 (44 %) Homme : 198 (56 %) Calgary - 21 Calgary - 18 Kitchener - 0 Kitchener - 4 Montréal - 38 Montréal - 53 Ottawa - 1 Ottawa - 3 Toronto - 90 Toronto - 110 Vancouver - 4 Vancouver - 10 Le rapport des données sur les employés est tiré d'ADP

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																																				
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS																																																																																						
2 - 7	b. Indiquer le nombre total de : employés permanents, et une ventilation par genre et par région; i. employés temporaires, et une ventilation par genre et par région; ii. employés dont les heures ne sont pas garanties, et une ventilation par genre et par région; iii. employés à temps plein, et une ventilation par genre et par région; iv. employés à temps partiel, et une ventilation par genre et par région;	<table><tr><th></th><th>FEMME</th><th>HOMME</th><th>GRAND TOTAL</th></tr><tr><td>Consultant</td><td>1</td><td></td><td>1</td></tr><tr><td>Calgary</td><td>1</td><td></td><td>1</td></tr><tr><td>Contractuel temps plein</td><td>7</td><td>4</td><td>11</td></tr><tr><td>Montréal</td><td>5</td><td></td><td>5</td></tr><tr><td>Toronto</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td></tr><tr><td>Contractuel temps partiel</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td></tr><tr><td>Montréal</td><td></td><td>1</td><td>1</td></tr><tr><td>Toronto</td><td>1</td><td></td><td>1</td></tr><tr><td>Temps plein</td><td>144</td><td>192</td><td>336</td></tr><tr><td>Calgary</td><td>20</td><td>18</td><td>38</td></tr><tr><td>Kitchener</td><td></td><td>4</td><td>4</td></tr><tr><td>Montréal</td><td>33</td><td>52</td><td>85</td></tr><tr><td>Ottawa</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td></tr><tr><td>Toronto</td><td>86</td><td>107</td><td>193</td></tr><tr><td>Vancouver</td><td>4</td><td>8</td><td>12</td></tr><tr><td>Temps plein 32 heures</td><td>1</td><td></td><td>1</td></tr><tr><td>Toronto</td><td>1</td><td></td><td>1</td></tr><tr><td>Stagiaire</td><td></td><td>1</td><td>1</td></tr><tr><td>Toronto</td><td></td><td>1</td><td>1</td></tr><tr><td>Grand Total</td><td>154</td><td>198</td><td>352</td></tr></table>		FEMME	HOMME	GRAND TOTAL	Consultant	1		1	Calgary	1		1	Contractuel temps plein	7	4	11	Montréal	5		5	Toronto	2	2	4	Contractuel temps partiel	1	1	2	Montréal		1	1	Toronto	1		1	Temps plein	144	192	336	Calgary	20	18	38	Kitchener		4	4	Montréal	33	52	85	Ottawa	1	3	4	Toronto	86	107	193	Vancouver	4	8	12	Temps plein 32 heures	1		1	Toronto	1		1	Stagiaire		1	1	Toronto		1	1	Grand Total	154	198	352
		FEMME	HOMME	GRAND TOTAL																																																																																		
	Consultant	1		1																																																																																		
	Calgary	1		1																																																																																		
	Contractuel temps plein	7	4	11																																																																																		
Montréal	5		5																																																																																			
Toronto	2	2	4																																																																																			
Contractuel temps partiel	1	1	2																																																																																			
Montréal		1	1																																																																																			
Toronto	1		1																																																																																			
Temps plein	144	192	336																																																																																			
Calgary	20	18	38																																																																																			
Kitchener		4	4																																																																																			
Montréal	33	52	85																																																																																			
Ottawa	1	3	4																																																																																			
Toronto	86	107	193																																																																																			
Vancouver	4	8	12																																																																																			
Temps plein 32 heures	1		1																																																																																			
Toronto	1		1																																																																																			
Stagiaire		1	1																																																																																			
Toronto		1	1																																																																																			
Grand Total	154	198	352																																																																																			
	c. Décrire les méthodologies et les hypothèses utilisées pour compiler les données, y compris si les chiffres sont déclarés : i. en effectifs, en équivalent temps plein (ETP) ou en utilisant une autre méthodologie à la fin de la période d'établissement de rapport, sous forme de moyenne sur la période d'établissement de rapport, ou en utilisant une autre méthodologie	Tous les employés sont déclarés dans l'effectif. Nous avons un employé à temps plein, 32 heures par semaine (effectif de 0,80) et nous avons deux employés à temps partiel (effectif de 0,50). Contractuel à temps partiel : 2, Montréal - 1 et Toronto - 1 Temps plein (32 h) : 1, Toronto																																																																																				
	d. Indiquer les informations contextuelles nécessaires à la compréhension des données rapportées sous 2-7-a et 2-7-b	Ces données ont été compilées à partir d'un rapport d'effectifs tiré de notre logiciel de paie et RH, ADP.																																																																																				
	e. Décrire les fluctuations importantes du nombre d'employés au cours de la période de rapport et entre les périodes de rapport.	Les effectifs temporaires augmentent légèrement en été avec les stagiaires qui se joignent à nous pour des contrats de quatre mois, généralement de mai à août (onze stagiaires à l'été 2021).																																																																																				
2 - 8	a. Déclarer le nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'entreprise et décrire : i. les types de travailleurs les plus courants et leur relation contractuelle avec l'entreprise ii. le type de travail qu'ils effectuent	a. Le nombre total de travailleurs contractuels qui ont été embauchés pour soutenir les opérations d'immeuble d'Allied, en 2021, était d'environ 330 : Montréal et Ottawa - 125 Calgary et Edmonton - 50 Toronto et Kitchener - 125 Vancouver - 30 i & ii) Le type le plus courant de travailleurs contractuels qu'Allied emploie sont les agents de sécurité, les fournisseurs de services d'entretien et les opérateurs de stationnement. Des agents de sécurité sont employés dans nos immeubles 24 heures par jour, sept jours par semaine pour fournir des services, comme des patrouilles, la protection de l'actif et le contrôle de l'accès. Nos entrepreneurs en services d'entretien fournissent des services de nettoyage dans nos immeubles et les opérateurs de stationnement aident Allied à gérer et à patrouiller nos stationnements.																																																																																				
	b. Décrire les méthodologies et les hypothèses utilisées pour compiler les données, y compris si le nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés est déclaré : i. en effectifs, en équivalent temps plein (ETP) ou en utilisant une autre méthodologie ii. à la fin de la période d'établissement de rapport, sous forme de moyenne sur la période d'établissement de rapport, ou en utilisant une autre méthodologie	Les données ont été recueillies grâce à une étroite collaboration avec l'équipe des opérations du portefeuille d'Allied dans nos sept villes (Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal). Le nombre de travailleurs est rapporté en équivalent de temps plein (40 h par semaine). En raison de la nature et du roulement des contrats à court terme, nous avons exclu tous les entrepreneurs qui n'étaient pas employés de façon continue tout au long de 2021 (c'est-à-dire les plombiers en cas d'inondation dans un immeuble).																																																																																				
	c. Décrire les fluctuations importantes du nombre de travailleurs qui ne sont pas employés au cours de la période de rapport et entre les périodes de rapport.	Aucun																																																																																				

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																																																		
GOUVERNANCE																																																																																																				
2 - 9	a. Décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités de la plus haute instance de gouvernance	Pages 47 à 49 du rapport (section sur la Gouvernance) et https://www.alliedreit.com/company/esg																																																																																																		
	b. Énumérer les comités de la plus haute instance de gouvernance qui sont responsables de la prise de décision et de la supervision de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Pages 48 du rapport (section sur la Gouvernance) et https://www.alliedreit.com/company/esg																																																																																																		
	c. Décrire la composition de la plus haute instance de gouvernance et de ses comités par : membres de la direction et membres qui ne font pas partie de la direction i. indépendance ii. mandat des membres de l'instance de gouvernance iii. le nombre d'autres mandats et engagements significatifs détenus par chaque membre et la nature des engagements sexe iv. groupes sociaux sous-représentés v. compétences pertinentes aux impacts de l'entreprise vi. représentation d'intervenant	Le conseil d'administration est l'instance de gouvernance la plus élevée d'Allied, composée de 10 administrateurs, au 31 décembre 2021. Pour 2021, les fiduciaires étaient Kay Brekken, Gerald Connor, Lois Cormack, Gordon Cunningham, Michael Emory, James Griffiths, Margaret Nelligan, Stephen Sender, Peter Sharpe et Jennifer Tory. i. Non-membre de la direction : 90 % / membre de la direction : 10 % (Michael Emory) ii. Indépendant : 80 % 20 % (Michael Emory et Margaret Nelligan) iii. Kay Brekken : <1 an; Gerald Connor : 19 ans; Lois Cormack : 3 ans; Gordon Cunningham : 19 ans; Michael Emory : 19 ans; James Griffiths : 15 ans; Margaret Nelligan : 6 ans; Stephen Sender : 1 an; Peter Sharpe : 9 ans; Jennifer Tory : 1 an. iv. Kay Brekken : Aucun Gerald Connor : Président de Cumberland Private Wealth Management Inc.; directeur de SQI Diagnostics Inc. Lois Cormack : PDG de Spring Living Retirement Communities; directrice de Medical Facilities Corporation Gordon Cunningham : Aucun Michael Emory : PDG du FPI Allied; directeur du Equitable Group Inc. James Griffiths : Aucun Margaret Nelligan : Associée de de Aird & Berlis LLP Stephen Sender : Directeur de Sienna Senior Living Inc. Peter Sharpe : Directeur de Postmedia Network Canada Corp. et Morguard Corporation Jennifer Tory : Directrice de BCE Inc. v. Femme : 40 % / Homme : 60 % vi. Aucun <table><tr><th>vii. FIDUCIAIRE PROPOSÉ</th><th>VÉRIFICATION/ COMPTABILITÉ</th><th>GESTION DIRECTIONS</th><th>IMMOBILISATIONS MARCHÉS</th><th>RÉMUNÉRATION/ HUMAINES RESSOURCES</th><th>GOUVERNANCE/ SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ</th><th>JURIDIQUE</th><th>IMMOBILIER</th><th>RISQUE D'ENTREPRISE</th></tr><tr><td>Kay Brekken</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Gerald R. Connor</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Lois Cormack</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Gordon R. Cunningham</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Michael R. Emory</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>James Griffiths</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Margaret T. Nelligan</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td></tr><tr><td>Stephen L. Sender</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Peter Sharpe</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Jennifer Tory</td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr></table> viii. Les fiduciaires ne sont pas sélectionnés pour représenter des groupes d'intervenants spécifiques. Consulter la divulgation 2-10 pour plus de renseignements sur la sélection des fiduciaires. Le conseil d'administration a deux comités permanents, le comité de vérification et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. En 2021, les membres du comité de vérification étaient Kay Brekken, Gerald Connor, Lois Cormack, James Griffiths et Stephen Sender. i. Non-membre de la direction : 100 % / membre de la direction : 0 % ii. Indépendant : 100 % / Non indépendant : 0 % iii. Kay Brekken : <1 an; Gerald Connor : 19 ans; Lois Cormack : 3 ans; James Griffiths : 15 ans; Stephen Sender : 1 an iv. Kay Brekken : Aucun Gerald Connor : Président de Cumberland Private Wealth Management Inc.; directeur de SQI Diagnostics Inc. Lois Cormack : PDG de Spring Living Retirement Communities; directrice de Medical Facilities Corporation James Griffiths : Aucun Stephen Sender : Directeur de Sienna Senior Living Inc. v. Femme : 40 % / Homme : 60 % vi. Aucun vii. Veuillez vous référer à la page 74 de 103 de notre notice annuelle (https://www.alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/02/Allied-REIT-Q4-2021-AIF-FINAL.pdf) viii. Les fiduciaires ne sont pas sélectionnés pour représenter des groupes d'intervenants spécifiques. Consulter la divulgation 2-10 pour plus de renseignements sur la sélection des fiduciaires.	vii. FIDUCIAIRE PROPOSÉ	VÉRIFICATION/ COMPTABILITÉ	GESTION DIRECTIONS	IMMOBILISATIONS MARCHÉS	RÉMUNÉRATION/ HUMAINES RESSOURCES	GOUVERNANCE/ SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ	JURIDIQUE	IMMOBILIER	RISQUE D'ENTREPRISE	Kay Brekken	x	x	x	x	x		x	x	Gerald R. Connor	x	x	x				x	x	Lois Cormack	x	x	x	x	x		x	x	Gordon R. Cunningham		x	x	x	x	x	x	x	Michael R. Emory		x	x			x	x	x	James Griffiths	x	x	x		x		x	x	Margaret T. Nelligan		x	x	x	x	x		x	Stephen L. Sender	x	x	x	x	x		x	x	Peter Sharpe		x	x	x	x		x	x	Jennifer Tory		x		x	x		x
vii. FIDUCIAIRE PROPOSÉ	VÉRIFICATION/ COMPTABILITÉ	GESTION DIRECTIONS	IMMOBILISATIONS MARCHÉS	RÉMUNÉRATION/ HUMAINES RESSOURCES	GOUVERNANCE/ SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ	JURIDIQUE	IMMOBILIER	RISQUE D'ENTREPRISE																																																																																												
Kay Brekken	x	x	x	x	x		x	x																																																																																												
Gerald R. Connor	x	x	x				x	x																																																																																												
Lois Cormack	x	x	x	x	x		x	x																																																																																												
Gordon R. Cunningham		x	x	x	x	x	x	x																																																																																												
Michael R. Emory		x	x			x	x	x																																																																																												
James Griffiths	x	x	x		x		x	x																																																																																												
Margaret T. Nelligan		x	x	x	x	x		x																																																																																												
Stephen L. Sender	x	x	x	x	x		x	x																																																																																												
Peter Sharpe		x	x	x	x		x	x																																																																																												
Jennifer Tory		x		x	x		x	x																																																																																												

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																						
GOUVERNANCE																																																								
2 - 9	c. Décrire la composition de la plus haute instance de gouvernance et de ses comités par : membres de la direction et membres qui ne font pas partie de la direction	En 2021, les membres du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination étaient Kay Brekken, Lois Cormack, Gordon Cunningham, Peter Shape et Jennifer Tory. . i. Non-membre de la direction : 100 % / membre de la direction : 0 % ii. Indépendant : 100 % / Non indépendant : 0 % iii. Kay Brekken : <1 an; Lois Cormack : 3 ans; Gordon Cunningham : 19 ans; Peter Sharpe : 9 ans; Jennifer Tory : 1 an. iv. Kay Brekken : Aucun Lois Cormack : PDG de Spring Living Retirement Communities; directrice de Medical Facilities Corporation Gordon Cunningham : Aucun Peter Sharpe : Directeur de Postmedia Network Canada Corp. et Morguard Corporation Jennifer Tory : Directrice de BCE Inc. v. Femme : 60 % / Homme : 40 % vi. Aucun vii. <table><tr><th>FIDUCIAIRE PROPOSÉ</th><th>VÉRIFICATION/ COMPTABILITÉ</th><th>GESTION DIRECTIONS</th><th>IMMOBILISATIONS MARCHÉS</th><th>RÉMUNÉRATION/ HUMAINES RESSOURCES</th><th>GOUVERNANCE/ SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ</th><th>JURIDIQUE</th><th>IMMOBILIER</th><th>RISQUE D'ENTREPRISE</th></tr><tr><td>Kay Brekken</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Lois Cormack</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Gordon R. Cunningham</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Peter Sharpe</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Jennifer Tory</td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr></table> viii. Les fiduciaires ne sont pas sélectionnés pour représenter des groupes d'intervenants spécifiques. Consulter la divulgation 2-10 pour plus de renseignements sur la sélection des fiduciaires. Pour plus d'informations, consulter l'avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs de parts et la circulaire d'information de la direction d'Allied (lien : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/04/2022AlliedMIC.pdf)	FIDUCIAIRE PROPOSÉ	VÉRIFICATION/ COMPTABILITÉ	GESTION DIRECTIONS	IMMOBILISATIONS MARCHÉS	RÉMUNÉRATION/ HUMAINES RESSOURCES	GOUVERNANCE/ SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ	JURIDIQUE	IMMOBILIER	RISQUE D'ENTREPRISE	Kay Brekken	x	x	x	x	x		x	x	Lois Cormack	x	x	x	x	x		x	x	Gordon R. Cunningham		x	x	x	x	x	x	x	Peter Sharpe		x	x	x	x		x	x	Jennifer Tory		x		x	x		x	x
	FIDUCIAIRE PROPOSÉ		VÉRIFICATION/ COMPTABILITÉ	GESTION DIRECTIONS	IMMOBILISATIONS MARCHÉS	RÉMUNÉRATION/ HUMAINES RESSOURCES	GOUVERNANCE/ SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ	JURIDIQUE	IMMOBILIER	RISQUE D'ENTREPRISE																																														
Kay Brekken	x	x	x	x	x		x	x																																																
Lois Cormack	x	x	x	x	x		x	x																																																
Gordon R. Cunningham		x	x	x	x	x	x	x																																																
Peter Sharpe		x	x	x	x		x	x																																																
Jennifer Tory		x		x	x		x	x																																																
	i. indépendance																																																							
	ii. mandat des membres de l'instance de gouvernance																																																							
	iii. le nombre d'autres mandats et engagements significatifs détenus par chaque membre et la nature des engagements sexe																																																							
	iv. groupes sociaux sous-représentés																																																							
	v. compétences pertinentes aux impacts de l'entreprise																																																							
	vi. représentation d'intervenant																																																							
2 - 10	a. Décrire les processus de nomination et de sélection pour la plus haute instance de gouvernance et ses comités	Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé d'identifier les candidats appropriés à recommander pour l'élection au conseil par les détenteurs de parts. Les fiduciaires doivent être élus par résolution adoptée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des détenteurs de parts. Les fiduciaires élus lors d'une assemblée annuelle seront élus pour des mandats expirant à l'assemblée annuelle suivante et seront rééligibles. Un fiduciaire élu pour combler un poste vacant sera élu pour le mandat restant à courir du fiduciaire auquel il succède. Les propositions des détenteurs de parts pour la nomination de fiduciaires peuvent être faites conformément à la déclaration de fiducie d'Allied. En 2021, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a engagé des consultants en recrutement externes pour aider à l'identification et au recrutement de candidats potentiels à l'élection en tant que fiduciaire indépendant.																																																						
	b. Décrire les critères utilisés pour la nomination et la sélection des membres de l'instance de gouvernance la plus élevée, y compris si et comment les éléments suivants sont pris en considération :	b. Le conseil d'administration recherche des fiduciaires qui représentent un mélange d'horizons et d'expériences qui amélioreront la capacité du conseil à guider la stratégie à long terme et les opérations commerciales en cours d'Allied, et a adopté une politique en ce qui concerne les qualifications des fiduciaires. i. Les détenteurs de parts peuvent proposer des candidats à l'élection à titre de fiduciaire conformément à la déclaration de fiducie. ii. La diversité, y compris le sexe et d'autres éléments de diversité, est un facteur important qui est pris en compte dans l'identification et la sélection des membres du conseil. En vertu de la politique sur la diversité d'Allied, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination doit identifier et sélectionner les candidats sur la base du mérite en utilisant des critères objectifs en tenant dûment compte de la diversité. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination (i) évaluera chaque année l'efficacité du processus de nomination du conseil d'administration et de la haute direction dans la réalisation des objectifs de diversité d'Allied et (ii) examinera et, s'il est jugé opportun, recommandera aux fiduciaires, à des fins d'adoption, des objectifs mesurables pour atteindre la diversité au sein du conseil d'administration et de la haute direction. À tout moment, le conseil peut chercher à ajuster un ou plusieurs objectifs concernant sa diversité et mesurer les progrès en conséquence. iii. L'indépendance des fiduciaires est fortement appréciée et prise en compte dans la nomination des fiduciaires potentiels. En plus de l'indépendance vis-à-vis de la gestion d'Allied, les adhésions imbriquées au conseil d'administration parmi les fiduciaires et les candidats sont également considérées. iv. Consulter la matrice des compétences des fiduciaires à la page 26 sur 100 dans l'avis d'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs de parts et la circulaire d'information de la direction d'Allied. (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/04/2022AlliedMIC.pdf)																																																						
2 - 11	a. Indiquer si le président de l'instance de gouvernance la plus élevée est également un cadre supérieur de l'entreprise	Non																																																						
	b. Si le président est également un cadre supérieur, expliquez sa fonction au sein de la direction de l'entreprise, les raisons de cet arrangement et comment les conflits d'intérêts sont prévenus et atténués.	Sans objet																																																						

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 12	a. Décrire le rôle de la plus haute instance de gouvernance et des cadres supérieurs dans l'élaboration, l'approbation et la mise à jour de l'objectif, des énoncés de valeur ou de mission, des stratégies, des politiques et des buts de l'entreprise liés au développement durable	Le conseil d'administration est chargé de superviser les activités et les affaires d'Allied, comme indiqué dans la déclaration de fiducie. Les fiduciaires ont adopté un mandat des fiduciaires, dont une copie se trouve à l'annexe « D » de la circulaire d'information de la direction d'Allied. (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/04/2022AlliedMIC.pdf). Le mandat des fiduciaires a été élargi en décembre 2021 pour inclure la responsabilité de surveiller la stratégie concernant l'ESG d'Allied et d'inclure les risques de sécurité de l'information dans ses responsabilités d'évaluation des risques.
	b. Décrire le rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la diligence raisonnable de l'entreprise et d'autres processus pour identifier et gérer les impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris : i. si et comment l'instance de gouvernance la plus élevée s'engage avec les intervenants pour soutenir ces processus ii. comment la plus haute instance de gouvernance tient compte de ces processus	(b) et (c) Consulter les pages 47 et 48 pour une description de la surveillance par le conseil de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et du processus d'examen de l'efficacité. Les impacts sont surveillés dans le cadre de la gestion et de la mise en œuvre continues de la stratégie concernant l'ESG.
	c. Décrire le rôle de l'instance de gouvernance la plus élevée dans l'examen de l'efficacité des processus de l'entreprise comme cela est décrit en 2-12-b, et indiquer la fréquence de cet examen	
2 - 13	a. Décrire comment la plus haute instance de gouvernance délègue la responsabilité de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris : i. si elle a nommé des cadres supérieurs responsables de la gestion des impacts ii. si elle a délégué la responsabilité de la gestion des impacts à d'autres employés;	Consulter la page 47 pour une description du processus du conseil d'administration pour déléguer la responsabilité de la gestion des impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes.
	b. Décrire le processus et la fréquence à laquelle les cadres supérieurs ou les autres employés doivent rendre compte à l'instance de gouvernance la plus élevée de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Sur une base trimestrielle, la direction, par l'entremise du comité de l'ESG, fait une présentation au conseil d'administration concernant la stratégie, les initiatives et les rapports sur l'ESG d'Allied. Le rapport sur l'ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour plus d'informations sur le cadre de gouvernance de l'ESG d'Allied, consultez la page 48.
2 - 14	a. Indiquer si l'instance de gouvernance la plus élevée est responsable de l'examen et de l'approbation des informations communiquées, y compris les sujets importants de l'entreprise, et si tel est le cas, décrire le processus d'examen et d'approbation des informations	Le conseil d'administration d'Allied examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et est chargé de superviser notre stratégie concernant l'ESG et notre philosophie de gouvernance, y compris les sujets importants d'Allied. Le conseil reçoit des mises à jour trimestrielles sur l'ESG de la part de la gestion, et une présentation annuelle du vice-président, Planification d'entreprise et durabilité. Le rapport sur l'ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour des renseignements, consultez la page 48.
	b. Si l'instance de gouvernance la plus élevée n'est pas responsable de l'examen et de l'approbation des informations communiquées, y compris les sujets importants de l'entreprise, en expliquer la raison	Sans objet
2 - 15	a. Décrire les processus de l'instance de gouvernance la plus élevée pour s'assurer que les conflits d'intérêts sont prévenus et atténués	Les fiduciaires ont adopté un code de conduite des affaires (le « Code ») applicable à tous les employés, dirigeants et fiduciaires d'Allied qui traite, entre autres, des conflits d'intérêts. Le conseil surveille la conformité au Code et la direction fournit un rapport annuel au conseil concernant les questions, le cas échéant, soulevées en vertu du Code. Les fiduciaires et les cadres supérieurs sont tenus de remplir chaque année un questionnaire sur les conflits d'intérêts et tous les employés, les dirigeants et les fiduciaires sont tenus de signaler tout conflit d'intérêts découlant de leurs activités auprès d'Allied et toute violation, ou violation présumée, du Code. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination examine le caractère satisfaisant du Code sur une base annuelle. Les fiduciaires sont tenus d'examiner et d'approuver toutes les transactions importantes entre parties liées conformément aux processus et protocoles élaborés par le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. En vertu du protocole pour les transactions entre parties liées adopté par les fiduciaires, tous les fiduciaires, dirigeants et employés d'Allied sont tenus d'informer l'avocat général, le PDG ou le président d'Allied de toute transaction entre parties liées dont ils ont connaissance. Le conseil examine toutes les transactions entre parties liées, peu importe leur valeur, au moins une fois par trimestre. Toute transaction entre parties liées dont la valeur dépassera ou pourrait dépasser 100 000 \$ CA au cours d'un exercice nécessite l'approbation ou la désapprobation des fiduciaires (ou des fiduciaires indépendants ou d'un comité de ceux-ci, selon le cas), sous réserve de certaines exceptions limitées. Le code de conduite des affaires d'Allied est disponible sur notre site Web à l'adresse : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2021/06/Code-of-Business-Conduct-v3.pdf
	Indiquer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux intervenants, y compris, au minimum, les conflits d'intérêts concernant : i. adhésion à plus d'un conseil ii. participation croisée avec les fournisseurs et autres intervenants iii. existence d'actionnaires de contrôle iv. parties liées, leurs relations, transactions et soldes impayés	i. L'appartenance à plusieurs conseils d'administration est signalée annuellement aux détenteurs de parts dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. ii. Il n'y a pas de participation croisée à signaler. iii. L'existence d'actionnaires de contrôle, le cas échéant, est signalée aux détenteurs de parts au moins une fois par année dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. iv. Les transactions importantes entre parties liées, y compris les soldes impayés, sont signalées aux détenteurs de parts dans les notes aux rapports financiers pour chaque période trimestrielle et annuelle.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 16	a. Décrire si et comment les préoccupations critiques sont communiquées à l'instance de gouvernance la plus élevée	Allied dispose d'un processus ouvert permettant aux détenteurs de parts de communiquer avec le conseil, y compris les présidents des comités du conseil, par courrier ou par courriel envoyé au président du conseil. L'adresse postale et l'adresse de courriel sont incluses au moins une fois par année dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. Le président fait un rapport au comité de gouvernance, de rémunération et de nomination et au conseil d'administration pour toutes les communications avec les détenteurs de parts. Les cadres supérieurs fournissent, au minimum, des mises à jour trimestrielles au conseil concernant toute préoccupation soulevée par nos employés.
	b. Déclarer le nombre total et la nature des préoccupations critiques qui ont été communiquées à l'instance de gouvernance la plus élevée au cours de la période d'établissement de rapport.	Aucune préoccupation critique n'a été communiquée au conseil au cours de la période de rapport.
2 - 17	a. Indiquer les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives de la plus haute instance de gouvernance en matière de développement durable	En tant que propriétaire et exploitant de plus de 200 propriétés à travers le Canada, la construction et l'exploitation d'immeubles résilients au climat font partie intégrante de notre développement durable. Le conseil est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques d'Allied en cernant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques, y compris les risques environnementaux et sociaux. Le conseil administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité de vérification et le comité de gouvernance, de rémunération, et de nomination, qui traitent chacun des risques dans leurs domaines respectifs. Depuis 2017, le Conseil a identifié le risque de changement climatique comme un risque environnemental pour les activités d'Allied, en particulier les coûts d'exploitation et les actifs physiques, car la probabilité de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents augmente en raison de la hausse de la température du globe. Le conseil d'administration a exprimé son intérêt à recevoir des mises à jour continues sur les mesures prises pour évaluer le risque climatique et soutenir le développement du plan de neutralité carbone d'Allied. Pour faire progresser les connaissances sur la gouvernance liée au climat et accroître l'engagement parmi nos fiduciaires, nous nous sommes associés à l'Initiative canadienne sur le droit climatique, des spécialistes sur le risque lié au climat, qui a offert une séance de formation au conseil d'administration d'Allied en décembre 2021.
2 - 18	a. Décrire le processus d'évaluation de la performance de la plus haute instance de gouvernance qui est responsable de la supervision de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil d'administration est responsable de la surveillance de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et il évalue la performance globale relative à l'ESG de notre entreprise par le biais d'évaluations et de cadres tiers qui évaluent les impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement ou les personnes. Le conseil d'administration examine les notes d'évaluation de l'ISS, Board Games, du GRESB, de notre sondage sur l'engagement des usagers et du sondage sur l'engagement des employés au moins une fois par année. Nos performances et scores pour l'année 2021 pour ISS, Board Games et GRESB se trouvent à la page 53. Les points importantes de notre sondage sur l'engagement des usagers se trouvent à la page 39 et ceux de notre sondage sur l'engagement des employés se trouvent à la page 29. Chaque année, le conseil évalue sa propre gouvernance, sa performance et la hiérarchisation des problèmes en répondant à un sondage sur l'efficacité du conseil.
	b. Indiquer si les évaluations sont indépendantes ou non, et la fréquence des évaluations	
	c. Décrire les mesures prises en réponse aux évaluations, y compris les changements apportés à la composition de l'instance de gouvernance la plus élevée et aux pratiques de l'entreprise	Pour favoriser l'amélioration continue de nos impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes, le conseil d'administration d'Allied a adopté, formellement, une politique relative à l'ESG, en décembre 2021. Pour faire progresser les connaissances sur la gouvernance liée au climat et accroître l'engagement du conseil d'administration, nous nous sommes associés à l'Initiative canadienne sur le droit climatique et qui a offert une séance de formation au conseil d'administration d'Allied en décembre 2021. Consulter la divulgation 2-10 pour plus de renseignements sur la sélection et les évaluations des fiduciaires.
2 - 19	a. Décrire les politiques de rémunération des membres de l'instance de gouvernance la plus élevée et des cadres supérieurs, y compris : i. la rémunération fixe et la rémunération variable ii. primes de signature ou paiements incitatifs au recrutement iii. indemnités de licenciement récupérations fiscales iv. prestations de retraite	Haute direction ii. La rémunération fixe des cadres supérieurs comprend le salaire de base, qui est fixé annuellement, généralement en référence aux salaires de base compétitifs des sociétés homologues, en tenant compte des contributions de chaque individu au succès d'Allied, de l'ancienneté dans le poste et des sous-s internes entre les postes. La rémunération variable des cadres supérieurs comprend (i) une prime incitative annuelle en espèces en fonction de la réalisation des objectifs de performance individuels et des objectifs de performance d'entreprise à court terme d'Allied et (ii) une rémunération incitative à long terme basée sur le rendement d'actions. La proportion de la rémunération totale fournie par le biais d'une rémunération basée sur la performance « à risque » augmente directement avec le niveau de responsabilité des cadres supérieurs chez Allied. De même, la part de la rémunération basée sur le rendement des actions augmente également directement avec le niveau des cadres au sein d'Allied. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est d'avis que cela garantit que les membres de la haute direction sont tenus les plus responsables de l'atteinte des objectifs stratégiques et de rendement opérationnel critiques et des changements dans la valeur pour les détenteurs de parts. En outre, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination estime que cette combinaison et cette pondération aligne les intérêts des cadres supérieurs sur ceux du détenteur de parts, offre des incitations importantes pour une performance supérieure et aide à maintenir la compétitivité d'Allied sur le marché des cadres de haute qualité. ii. Les primes de signature et les paiements incitatifs au recrutement sont étudiés au cas par cas. Aucun paiement de ce type n'a été versé aux cadres supérieurs en 2021. iii. Le contrat d'embauche du PDG prévoit des périodes de préavis, des indemnités de licenciement et une acquisition accélérée et la libération d'une rémunération basée sur le rendements des actions dans le cas où son emploi prend fin dans certaines circonstances, qui diffèrent des autres employés. Les ententes avec le directeur financier et le directeur de l'exploitation prévoient des indemnités de départ en cas de licenciement sans motif valable dans les 18 mois suivant un changement de contrôle d'Allied. iv. Allied a adopté une politique de récupération fiscale pour chaque membre de la haute direction d'Allied, selon laquelle le conseil d'administration peut exiger le remboursement de la prime incitative annuelle et de la rémunération basée sur le rendement des actions par les dirigeants dans certaines circonstances. v. Allied fournit jusqu'à 5 % du salaire de base d'un cadre supérieur pour les régimes d'épargne enregistrés. Fiduciaires i. Pour 2021, les fiduciaires ont reçu une provision annuelle de 52 500 \$ et 52 500 \$ en rémunération basée sur le rendement des actions. De plus, le président du conseil a reçu 45 000 \$, le président du comité de vérification a reçu 25 000 \$ et le président du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a reçu 10 000 \$, dans chaque cas à titre de provision annuelle pour leurs services dans ces rôles. Les fiduciaires pouvaient également choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération sous forme d'actions plutôt qu'en espèces. Pour les fiduciaires, a- ii, iii, iv et v ne s'appliquent pas.
	b. Décrire comment les politiques de rémunération des membres de la plus haute instance de gouvernance et la haute direction est liée à leurs objectifs et à leur performance en matière de gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Haute direction En 2021, les primes incitatives annuelles de chacun des cadres supérieurs étaient en partie, basées sur la performance relative à quatre objectifs de l'ESG de l'entreprise, notamment l'engagement des employés, la satisfaction des usagers (c'est-à-dire les locataires) et les priorités sur l'égalité, la diversité et l'inclusion (« EDI ») d'Allied définies dans le plan d'action sur l'EDI d'Allied. De plus, les primes incitatives annuelles de certains cadres supérieurs étaient, en partie, fondées sur la performance par rapport aux objectifs de l'ESG individuels. Pour plus de renseignements, consultez la page 47 du rapport. Fiduciaires Pour les fiduciaires, la rémunération n'est pas liée à des objectifs ou à la performance.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 20	a. Décrire le processus de conception de ses politiques de rémunération et de détermination de la rémunération, y compris : i. si des membres indépendants de l'instance de gouvernance la plus élevée ou un comité de rémunération indépendant supervisent le processus de détermination de la rémunération ii. comment les points de vue des intervenants (y compris les actionnaires) concernant la rémunération sont recherchés et pris en compte iii. si les consultants en rémunération sont impliqués dans la détermination de la rémunération et, dans l'affirmative, s'ils sont indépendants de l'entreprise, de son instance de gouvernance la plus élevée et des cadres supérieurs	i. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé de faire des recommandations pour approbation par les fiduciaires en ce qui concerne la conception du régime de rémunération et la rémunération des cadres supérieurs d'Allied. ii. Les détenteurs de parts ont la possibilité d'avoir leur mot à dire sur l'approche d'Allied en matière de rémunération des dirigeants par le biais d'un vote consultatif non contraignant, communément appelé « Say-on-Pay », lors de chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Ce vote donne aux détenteurs de parts la possibilité d'approuver ou non l'approche d'Allied en matière de programmes et de politiques de rémunération des dirigeants et constitue une partie importante du processus d'engagement entre les détenteurs de parts et le conseil d'administration sur la rémunération des dirigeants. Bien que ce vote soit consultatif et non contraignant, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination et le conseil d'administration tiendront compte du résultat, ainsi que des commentaires reçus d'autres activités d'engagement des détenteurs de parts, dans la planification future de la rémunération. Les détenteurs de parts sont également invités à communiquer directement avec le président du conseil par courrier ou par courriel s'ils ont des commentaires ou des questions sur l'approche d'Allied en matière de rémunération des dirigeants. iii. Pour s'assurer que les programmes de rémunération des dirigeants sont compétitifs, Allied évalue régulièrement les niveaux de rémunération par rapport au marché. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination engage les services d'un consultant en rémunération indépendant tous les deux ans pour effectuer un examen complet de la rémunération et évaluer la compétitivité des programmes de rémunération des dirigeants d'Allied par rapport à son groupe de pairs et la pertinence des niveaux et de la conception de la rémunération des dirigeants et des fiduciaires d'Allied. Au cours des années intermédiaires, Allied peut également retenir les services d'un consultant en rémunération sur une base ponctuelle spécifique à un problème. En 2021, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a engagé les services d'un conseiller en rémunération indépendant pour effectuer un examen complet de son programme de rémunération de la haute direction, de la conception du régime incitatif, de la rémunération des fiduciaires et de la conception de groupes de pairs pour faire une analyse comparative de la rémunération et de la performance. Le conseiller en rémunération est indépendant d'Allied, du conseil d'administration et des cadres supérieurs.
	b. Communiquer les résultats des votes des intervenants (y compris les actionnaires) sur les politiques et propositions de rémunération, le cas échéant	Allied a publié un communiqué de presse et a divulgué les résultats du vote de la résolution Say-on-Pay, et toute proposition des détenteurs de parts, le cas échéant, dans le cadre de son rapport sur les résultats du vote pour chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Allied divulgue également les résultats de la résolution Say-on-Pay dans la circulaire d'information de la direction pour l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de l'année suivante. Lors de l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de 2021, 84,77 % des procurations reçues ont voté « pour » la résolution Say-on-Pay.
2 - 21	a. Indiquer le ratio de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise à la rémunération totale annuelle médiane de tous les employés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée)	Le ratio est de 50:1 • Rémunération totale de l'employé le mieux payé (PDG) : 4 113 447 \$ • Rémunération totale médiane (excluant le PDG) : 82 975 \$ (le ratio est de 50:1)
	b. Indiquer le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise au pourcentage d'augmentation de la rémunération totale annuelle médiane de tous les employés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée)	Le ratio est de 6:1 • La rémunération totale annuelle du PDG a augmenté de 40 % en 2021 en raison d'une diminution ponctuelle en 2020 • Augmentation médiane en % : 6,4 %
	c. Indiquer les informations contextuelles nécessaires pour comprendre les données et la manière dont les données ont été compilées	L'augmentation substantielle de la rémunération totale annuelle du PDG en 2021 est le résultat d'une diminution importante et ponctuelle de la rémunération du PDG au cours de l'année précédente (2020), principalement afin d'aligner la rémunération de la haute direction sur le rendement des détenteurs de parts. L'augmentation de la rémunération totale annuelle du PDG en 2021 représente un retour aux niveaux de rémunération de 2019.
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 22	a. Rendre compte d'une déclaration de la plus haute instance de gouvernance ou du plus haut dirigeant de l'entreprise concernant la pertinence du développement durable pour l'entreprise et sa stratégie pour contribuer au développement durable	Lettre du PDG à la page 3.
2 - 23	a. Décrire ses engagements politiques en matière de conduite responsable des affaires, y compris : i. les instruments intergouvernementaux faisant autorité auxquels les engagements font référence ii. si les engagements prévoient d'effectuer des diligences raisonnables iii. si les engagements stipulent l'application du principe de précaution iv. si les engagements stipulent le respect des droits de la personne	a. Les fiduciaires ont adopté un code de conduite des affaires (le « Code ») applicable à tous les employés, dirigeants et fiduciaires d'Allied qui traite, entre autres, de la santé et de la sécurité, de la confidentialité, des conflits d'intérêts et du respect de la loi, y compris l'environnement, l'emploi, la sécurité et les lois anticorruption, et l'interdiction de versement de pots-de-vin. i. Aucun ii. Oui. Le Code prévoit que les gestionnaires doivent faire preuve de diligence dans la recherche d'indices indiquant qu'un comportement contraire à l'éthique ou illégal s'est produit. Toute personne préoccupée par des activités contraires à l'éthique ou illégales doit en informer son gestionnaire et prendre les mesures appropriées et cohérentes. iii. Non iv. Notre Code comprend un engagement à protéger les droits individuels dans la section Informations confidentielles. Le code de conduite des affaires est disponible sur notre site Web à l'adresse : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2021/06/Code-of-Business-Conduct-v3.pdf
	b. Décrire son engagement politique spécifique à respecter les droits de la personne, y compris : i. les droits de la personne internationalement reconnus couverts par l'engagement ii. les catégories de intervenants, y compris les groupes à risque ou vulnérables, auxquelles l'entreprise accorde une attention particulière dans l'engagement	Allied s'engage à respecter ou à dépasser le respect des droits de la personne en vertu des lois canadiennes applicables, y compris la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Code canadien du travail et la Loi sur les justes salaires et les heures de travail. Allied s'engage également à respecter ou à dépasser les lois sur les droits de la personne dans les zones de compétence où nous possédons et exploitons des immeubles, y compris le Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, la Loi sur les droits de la personne de l'Alberta, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
	c. Fournir des liens vers les engagements politiques, s'ils sont accessibles au public, ou, si les engagements politiques ne sont pas accessibles au public, en expliquer la raison	https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2021/06/Code-of-Business-Conduct-v3.pdf
	d. Indiquer le niveau auquel chacun des engagements stratégiques a été approuvé au sein de l'entreprise, y compris s'il s'agit du niveau le plus élevé	Le conseil d'administration, qui est le niveau le plus élevé de l'entreprise, a adopté le code de conduite des affaires.
	e. Indiquer la mesure dans laquelle les engagements de la politique s'appliquent aux activités de l'entreprise et à ses relations professionnelles	Toutes les activités professionnelles d'Allied sont guidées par notre code de conduite des affaires.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 23	f. Décrire comment les engagements de la politique sont communiqués aux travailleurs, aux partenaires commerciaux et aux autres parties concernées	Tous les employés doivent réviser et certifier la conformité à notre code de conduite des affaires chaque année.
2 - 24	a. Décrire comment elle intègre chacun de ses engagements politiques pour une conduite responsable des affaires dans ses activités et ses relations commerciales, y compris : i. comment elle répartit la responsabilité de mettre en œuvre les engagements à différents niveaux au sein de l'entreprise ii. comment elle intègre les engagements dans les stratégies de l'entreprise, les politiques opérationnelles et les procédures opérationnelles iii. comment elle met en œuvre ses engagements avec et à travers ses relations professionnelles iv. la formation que l'entreprise dispense sur la mise en œuvre des engagements	Le Code de conduite est intégré à notre processus d'embauche et les employés certifient qu'ils s'y conforment chaque année. Toutes les politiques élaborées sont ancrées dans notre code de conduite des affaires.
2 - 25	a. Décrire ses engagements à fournir ou à coopérer à la remédiation des impacts négatifs que l'entreprise identifie comme ayant causé par elle ou auxquels elle a contribué	Allied n'a pas de processus de remédiation organisationnel formel, mais nous nous engageons à remédier correctement aux impacts négatifs que nos opérations commerciales peuvent causer ou auxquels elles contribuent conformément aux lois du Canada et des provinces dans lesquelles nous exerçons nos activités.
	b. Décrire son approche pour cerner et traiter les griefs, y compris les mécanismes de règlement des griefs que l'entreprise a mis en place ou auxquels elle participe	
	c. Décrire les autres processus par lesquels l'entreprise offre de la remédiation ou sur lesquelles elle coopère pour la remédiation des impacts négatifs que l'entreprise identifie comme ayant causé par elle ou auxquels elle a contribué	
	d. Décrire comment les intervenants qui sont les utilisateurs prévus des mécanismes de règlement des griefs sont impliquées dans la conception, l'examen, le fonctionnement et l'amélioration de ces mécanismes	
	e. Décrire comment l'entreprise suit l'efficacité des mécanismes de règlement des griefs et d'autres processus de remédiation, et rapporter des exemples de leur efficacité, y compris les commentaires des intervenants	
2 - 26	a. Décrire les mécanismes permettant aux individus de : i. obtenir des conseils sur la mise en œuvre des politiques et pratiques de l'entreprise en matière de conduite responsable des affaires ii. soulever des préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'entreprise	- Allied a mis en place une politique officielle de dénonciation : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2022/01/10-Whistleblower-Policy-1.pdf. - Allied a également une culture de porte ouverte et encourage les employés à faire part de leurs préoccupations à la gestion. L'équipe de direction d'Allied s'engage à assister à des visites régulières du site pour garantir un contact en personne et demander instamment que toute préoccupation spécifique au site soit soulevée lors de ces visites.
2 - 27	a. Indiquer le nombre total de cas significatifs de non-conformité aux lois et réglementations au cours de la période d'établissement de rapport, et une ventilation de ce total par : i. cas pour lesquels des amendes ont été encourues ii. cas pour lesquels des sanctions non monétaires ont été imposées	Aucune amende pour les cas de non-conformité aux lois et règlements constatés au cours de la période de rapport actuelle ou précédente.
	b. Indiquer le nombre total d'amendes ainsi que leur valeur monétaire pour les cas de non-conformité aux lois et réglementations qui ont été payées au cours de la période d'établissement de rapport, et une ventilation de ce total par : i. amendes pour les cas de non-conformité aux lois et règlements constatés qui sont survenus au cours de la période de rapport actuelle ii. amendes pour les cas de non-conformité aux lois et règlements constatés qui sont survenus au cours de la période de rapport précédente	
	c. Décrire les cas significatifs de non-conformité	
	d. Décrire comment il a été déterminé qu'il s'agissait de cas importants de non-conformité.	
2 - 28	a. Déclarer les associations industrielles, d'autres associations de membres et des organisations nationales ou internationales de défense des droits auxquelles elle participe de manière significative.	Allied est un partenaire actif d'associations industrielles telles que BOMA, ULI, NAOIP, et CREW.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 29	a. Décrire son approche d'engagement avec les intervenant, y compris : i. les catégories d'intervenants avec lesquelles elle s'engage et comment elles sont identifiées ii. l'objectif de l'engagement des intervenants iii. comment l'entreprise cherche à assurer un engagement significatif avec les intervenants	L'engagement intervenants est fondamental dans notre approche de l'ESG et de la philosophie d'entreprise. Nous engageons activement nos principaux intervenants pour garantir leur satisfaction et soutenir nos objectifs de performance financière et d'ESG. Engagement des investisseurs • Présentations régulières pour les investisseurs et entretiens seul à seul • Assemblée générale annuelle • Appels trimestriels sur les résultats, y compris des questions-réponses avec notre PDG, notre directeur financier, notre directeur de l'exploitation, et notre vice-président exécutif du développement • Communiqués de presse annonçant les importants développements commerciaux • Divulgations alignées sur TCFD, GRI, SASB et ODD de l'ONU pour une comparaison intersectorielle Engagement de l'utilisateur • Programme d'engagement des usagers dirigé par notre équipe des opérations du portefeuille depuis 2015 • Évaluation annuelle menée par un tiers concernant la satisfaction des usagers • Réunions régulières avec les usagers pour maintenir une communication et des commentaires continus • Organiser des événements d'appréciation des usagers tels que des barbecues pendant l'été, des petits déjeuners de vacances, ou des événements éducatifs, y compris des ateliers de compostage et de ruche d'abeilles. 25 % à 50 % de nos locataires ont assisté à des événements axés sur la sensibilisation sur les questions de l'ESG Engagement des employés • Sondage annuel mené par un tiers sur l'engagement des employés • Possibilités de formation et d'éducation, y compris le développement et le déploiement de l'Académie d'Allied Évaluations de la performance annuelles • Orientation à l'accueil • Site intranet pour les communications internes • Service d'assistance pour la dénonciation • Comités internes, comme le comité de l'égalité, diversité et inclusion et le comité Make Room for the Arts • Discussions ouvertes régulières et communications par courriel envoyées par le PDG Engagement envers la communauté • Programme Make Room for the Arts et l'Allied Music Centre • Parrainage et soutien non monétaire pour des événements communautaires régionaux • Interaction avec les communautés tout au long du processus d'aménagement, par exemple, discussions publiques • Partenariats stratégiques avec des associations caritatives, des ONG, et des partenaires communautaires pour des projets spécifiques
2 - 30	a. Déclarer le pourcentage du nombre total d'employés couverts par des conventions collectives	0 % des employés sont couverts par des conventions collectives
	b. Pour les employés non couverts par des conventions collectives, indiquer si l'entreprise détermine leurs conditions de travail et d'emploi sur la base des conventions collectives qui couvrent ses autres employés ou sur la base des conventions collectives d'autres entreprises.	Sans objet

Tableau GRI

GRI 3 : Sujets d’importance 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATEGY, POLICIES AND PRACTICES		
3 - 1	a. Décrire le processus qu'elle a suivi pour déterminer ses sujets importants, y compris : i. comment elle a identifié les impacts réels et potentiels, négatifs et positifs sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur leurs droits humains, à travers ses activités et relations commerciales ii. comment elle a hiérarchisé les impacts pour les rapports en fonction de leur importance	Les sujets liés à l'ESG répertoriés à la page 11 sont considérés comme importants, comme identifiés par notre évaluation de substance fondée sur des preuves et notre processus approfondi d'engagement des intervenants, qui est décrit à la page 59 de ce rapport. L'importance relative a été déterminée en évaluant l'importance perçue du sujet pour les intervenants et l'importance de l'impact d'Allied sur ce sujet. Lorsque nous nous référons à l'importance de l'impact d'Allied, cela fait référence à l'importance de son impact économique, environnemental ou humain, tant négatif que positif. L'importance de son impact a été déterminée par des examens approfondis des normes de l'industrie, de la législation où nous faisons affaire et où nous exploitons des immeubles, et des cadres de divulgation internationaux. L'importance perçue a été déterminée sur la base des commentaires des intervenants à partir d'un sondage mené auprès des employés (taux de réponse de 64 %), d'entretiens individuels avec sept membres de l'équipe de la direction d'Allied, et d'entretiens approfondis avec 12 intervenants externes. Dix sujets ont été jugés importants pour Allied; nous les appelons nos sujets de priorité de l'ESG. L'impact des activités commerciales d'Allied pour chaque sujet de priorité constitue la base de notre stratégie concernant l'ESG et de nos rapports de l'ESG annuels. Les impacts économiques, environnementaux et humains, tant positifs que négatifs, sont intégrés dans les informations sur nos sujets de priorité. Les impacts environnementaux spécifiques et mesurables sont explicitement divulgués dans les sections Énergie et émissions de GES, Eau et Gestion des déchets pages 17, 19 et 21 respectivement. Les impacts humains sont pris en compte dans les sections Égalité, Diversité & Inclusion et Santé, Bien-être & Sécurité de ce rapport aux pages 31 et 35, respectivement.
	b. Préciser les intervenants et les experts dont les opinions ont éclairé le processus de détermination de ses sujets d'importance.	- Des entretiens individuels avec sept membre de l'équipe de direction d'Allied, y compris le PDG, le directeur financier, le directeur de l'exploitation, le VPE du développement, le VPE des opérations spéciales, le VPP avocat général, le secrétaire d'entreprise et un membre du conseil d'administration. - Un sondage mené auprès des employés pour comprendre les priorités d'Allied relatives à l'ESG. Nous avons obtenu un taux de réponse de 64 % au sondage - Entretiens approfondis avec 12 intervenants externes représentant différents aspects de notre entreprise, y compris les usagers, les partenaires communautaires, le gouvernement municipal, les investisseurs, les fournisseurs, et les partenaires de coentreprise dans les régions où nous faisons affaire.
3 - 2	a. Énumérer les sujets d'importance	- Gestion de l'énergie - Réduction des émissions de GES - Divulgation et transparence relatives à l'ESG - Santé, bien-être et sécurité - Adaptation au changement climatique - Gestion du risque lié au climat - Égalité, diversité, et inclusion - Normes de conception durable - Gestion des déchets - Gestion de l'eau Page 11 de ce rapport
	b. Signaler les changements apportés à la liste des sujets d'importance par rapport à la période de rapport précédente.	Aucun
3 - 3	a. Décrire les impacts réels et potentiels, négatifs et positifs sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur leurs droits humains	- Gestion de l'énergie (GRI 302: Energy), page 17 du rapport de l'ESG - Réduction des émissions de GES (GRI) 305: Emission), page 17 du rapport de l'ESG - Gestion des déchets (GRI) 306: Waste), page 21 du rapport de l'ESG - Gestion de l'eau (GRI) 303: Water & Effluents), page 19 du rapport de l'ESG - Normes de conception durable - Adaptation au changement climatique - Égalité, diversité et inclusion (GRI) 405: Diversity & Equal Opportunity (GRI) 406: Non-Discrimination) - Santé, bien-être et sécurité (GRI) 403: Occupational Health & Sécurité), page 35 du rapport de l'ESG - Gestion du risque lié au climat - Divulgation et transparence relatives à l'ESG
	b. Indiquer si l'entreprise est impliquée dans les impacts négatifs par le biais de ses activités ou du fait de ses relations professionnelles, et décrire les activités ou les relations professionnelles	
	c. Décrire ses politiques ou ses engagements concernant le sujet d'importance	
	d. Décrire les mesures prises pour gérer le sujet et les impacts connexes, y compris : i. les actions pour prévenir ou atténuer les impacts négatifs potentiels ii. les actions visant à traiter les impacts négatifs réels, y compris les actions visant à prévoir ou à coopérer à leur remédiation iii. les actions pour gérer les impacts positifs réels et potentiels	
	e. Indiquer les informations suivantes sur le suivi de l'efficacité des mesures prises : i. processus utilisés pour suivre l'efficacité des actions ii. objectifs, cibles et indicateurs utilisés pour évaluer les progrès iii. l'efficacité des actions, y compris la progression vers les objectifs et les cibles iv. leçons apprises et comment celles-ci ont été intégrées au sein des politiques et procédures opérationnelles de l'entreprise	
	f. Décrire comment l'engagement avec les intervenants a formé les actions entreprises (3-3-d) et comment il a renseigné si les actions ont été efficaces (3-3-e).	
		Pour plus de renseignements, consultez la page 59.

Tableau GRI

GRI 300-400 : Divulgations des sujets

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENT		
302 : Énergie 2016	302-1: Consommation de l'énergie au sein de l'entreprise	a. Combustible total provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples) : • 2020: 116 627 MWh ou 419 857 GJ (convertis en utilisant le facteur de conversion de Measurabl de 0,27777778) • 2021 : 122 739 MWh ou 441 860 GJ (convertis en utilisant le facteur de conversion de Measurabl de 0,27777778) • Type de carburant utilisé : Gaz naturel b. Consommation totale de carburant au sein de l'entreprise de sources renouvelables : • 2021 : 0 MWh c. Total de l'électricité et du quartier (y compris le chauffage, la climatisation, la consommation de vapeur) en wattheures ou en multiples : • 2020 électrique : 297 863 MWh • 2021 électrique : 297 735 MWh • 2020 quartier : 63 309 MWh • 2021 quartier : 64 236 MWh d. Total de l'électricité vendue : • 2021 : 91 MWh e. Total de la consommation d'énergie pour l'entreprise : • 2020 : 477 661 MWh • 2021 : 484 730 MWh f. Les chiffres représentent la consommation absolue (total pour tous les sites au cours de l'année de déclaration) tirés directement du résumé des données du rapport GRESB de 2021 de Measurabl, où les facteurs d'émission sont basés sur le rapport d'inventaire national canadien (RIN) de 2022, à l'exception des émissions des systèmes énergétiques de quartier où les facteurs d'émission sont disponibles auprès des services publics locaux et utilisés à la place des facteurs d'émission par défaut de Measurabl. • En 2021, la couverture des données énergétiques d'Allied est de 95 %. g. Les chiffres sont convertis, si nécessaire, à l'aide des facteurs de conversion de Measurabl.
	302-3: Intensité énergétique	a. Ratio d'intensité énergétique pour l'entreprise en utilisant l'énergie absolue : • 2020 : 27 kWh/pi² (représente 94 % de la couverture du portefeuille) • 2021 : 28 kWh/pi² (représente 96,56 % de la couverture du portefeuille) b. Indicateur spécifique à l'entreprise choisi pour calculer le ratio ci-dessus : Superficie totale du portefeuille : 17 840 036 pi² c. Types d'énergie inclus dans le ratio d'intensité : électricité, gaz naturel, eau chaude du quartier, eau froide du quartier, et vapeur du quartier. d. Le ratio utilise uniquement la consommation d'énergie au sein de l'entreprise.
303 : Eau et effluents 2018	303-5: Consommation de l'eau	a. Consommation totale de l'eau : • 2020 : 635 403 m³ • 2021 : 636 482 m³ b. Consommation totale de l'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique : • 2021 : 66 487 m³ c. Non applicable, le stockage de l'eau n'a pas été identifié comme ayant un impact significatif lié à l'eau. d. Toute l'eau provient de l'alimentation en eau municipale. Aucune estimation ou hypothèse n'est utilisée.
305 : Émissions 2016	305-1: Émissions de GES directes (portée 1)	a. Émissions de GES brutes (portée 1) : • 2020 : 19 587 tCO₂e • 2021 : 20 157 tCO₂e b. Gaz inclus dans les calculs : Dioxyde de carbone (CO₂), protoxyde d'azote (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de portée 1 incluent les émissions attribuables à la combustion du gaz naturel. c. Non applicable - notre approvisionnement énergétique n'inclut pas la combustion de matières organiques. d. L'année de référence d'Allied est 2019. Les émissions totales de portée 1 en 2019 étaient de 20 526 tCO₂e. e. Allied utilise Measurabl qui utilise des facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national canadien (RIN) de 2022. Measurabl utilise des facteurs d'émission standard de l'industrie pour les carburants et les régions du monde, et ces facteurs d'émission incluent les émissions du cycle de vie de la production d'énergie. f. Approche de consolidation comme définie dans les limites d'établissement du rapport d'Allied. g. Voir (e), Allied utilise Measurabl. Aucune estimation ou hypothèse n'est utilisée.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENT		
305 : Émissions 2016	305-2: Émissions de GES indirectes de l'énergie (portée 2)	a. Émissions de GES brutes (portée 2) : • 2020 : 20 106 tCO₂e • 2021 : 18 587 tCO₂e *les facteurs d'émission de 2020 et 2021 incluent l'utilisation des facteurs d'émission de l'énergie du quartier local des fournisseurs locaux de services énergétiques du quartier, le cas échéant b. Non applicable car Allied ne consomme pas d'énergie brute basée sur le marché c. Gaz inclus dans les calculs : Dioxyde de carbone (CO₂), protoxyde d'azote (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de portée 2 incluent les émissions attribuables à la consommation d'électricité et d'énergie de la zone. d. L'année de référence d'Allied est 2019. Les émissions totales de portée 2 en 2019 étaient de 21 672 MTCO₂e. e. Allied utilise Measurabl qui utilise des facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national canadien (RIN) de 2022. Measurabl utilise des facteurs d'émission standard de l'industrie pour les carburants et les régions du monde, et ces facteurs d'émission incluent les émissions du cycle de vie de la production d'énergie. f. Approche de consolidation comme définie dans les limites d'établissement du rapport d'Allied. g. Voir (e), Allied utilise Measurabl. Aucune autre estimation ou hypothèse n'est utilisée, à l'exception des émissions des systèmes énergétiques de quartier où les facteurs d'émission sont disponibles auprès des services publics locaux et utilisés à la place des facteurs d'émission par défaut de Measurabl.
	305-4: Intensité des émissions de GES	a. Intensité des émissions de GES : • 2020 : 2,55 kgCO₂e • 2021 : 2,56 kgCO₂e b. Indicateur spécifique à l'entreprise utilisé pour calculer le ratio ci-dessus : 17 857 133 pi² (surface de plancher totale du portefeuille) c. Type d'émissions de GES incluses dans le ratio : Portée 1 et portée 2 d. Gaz inclus dans les calculs : CO₂, CH₄, N₂O
306 : Déchets 2020	306-1: Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Se référer à la page 21 de ce rapport de l'ESG. Description détaillée du type de déchets générés par les opérations : Le total des déchets collectés est le poids en tonnes métriques de déchets envoyés au centre d'enfouissement ou recyclés. Les déchets recyclés varient selon le site et peuvent inclure du compost, des contenants de boissons, du carton, du papier mélangé, du déchetiquetage de papier sécurisé, des palettes, des graisses/huiles/du gras, des plastiques, des meubles, et des matériaux de construction tels que le bois, l'acier, la moquette, le verre, et le béton. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'imprimante/d'encre, les piles, les déchets électroniques, et les lampes fluorescentes Plusieurs actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets car les déchets sont cueillis par la municipalité locale et elle de fourni pas de données sur les déchets , ou encore les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple 1) les logements résidentiels, 2) les restaurants et les bars, et 3) certains espaces de bureaux. Dans ces situations, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied n'effectue pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y pas de données, la propriété ne génère pas de déchets, comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. En 2021, la couverture des données sur les déchets englobait 83 % du portefeuille.
	306-2: Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	a. La majorité de notre portefeuille se compose d'édifices patrimoniaux datant du début du siècle dernier et réutilisés de manière adaptative. Fondamentalement, nos pratiques de construction conservent les déchets d'excavation, de démolition, et de construction en préservant et en réaffectant ces structures historiques. Nous préservons ces actifs, sans en compromettre leurs caractéristiques, en respectant des normes de conception élevées et en remplaçant l'infrastructure par une technologie moderne et efficace. Conformément à notre manuel de construction de l'usager, notre politique sur les pratiques de gestion des déchets de construction est décrite ci-dessous : Les travaux de construction et de démolition doivent être planifiés et gérés conformément à la politique relative aux déchets de construction de l'immeuble et doivent intégrer les pratiques suivantes : a) Réduire les matériaux apportés sur le site au minimum requis pour effectuer la construction avec le minimum d'emballage et de transport des matériaux nécessaire. b) Réutiliser le matériel, le cas échéant, lors de rénovations ou de modifications de travaux existants. c) Recycler les matériaux en séparant les matériaux recyclables et en les transférant vers un centre de recyclage approprié. d) Respecter la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (S.C. 1999, c.33), Audits sur les déchets et plans de travail sur la réduction des déchets (O.R. 102/94) et les programmes de séparation des sources industrielles, commerciales et institutionnelles (O.R. 103/94). e) Les entrepreneurs du locataire doivent fournir une confirmation de l'élimination appropriée des déchets de construction conformément aux règlements et aux lignes directrices locaux en vigueur. b. Les pratiques de transport des déchets d'Allied doivent être conformes à toutes les exigences réglementaires et normes de performance locales. Allied dirige des programmes de récupération des déchets électroniques dans certaines de nos propriétés où les déchets électroniques sont recyclés et détournés des sites d'enfouissement. Les plus grandes propriétés ont une zone pour entreposer la collecte jusqu'à ce qu'elle soit prête à être éliminée. Les fournisseurs actuels d'Allied, Aevitas, Quantum Recycling et Bulb Eater, sont disponibles dans nos plus grandes propriétés, ce qui nous permet d'éliminer correctement les déchets électroniques et les matières dangereuses des sites d'enfouissement. Nous recevons également des rapports de réacheminement des déchets au niveau de l'immeuble par nos transporteurs de déchets qui alimentent l'analyse comparative et le suivi des données sur les déchets. Allied dispense également des campagnes éducatives pour nos employés et nos usagers. En 2019, nous avons refondu notre programme de gestion des déchets pour y introduire le recyclage mixte multiflux et nous avons dispensé de plusieurs sessions de formation à nos locataires. Les transporteurs de déchets sous contrat avec Allied doivent se conformer aux règlements, statuts, règles, réglementations, normes et autres textes locaux, municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux pour l'exécution des services. Tout le personnel de l'entrepreneur doit se conformer aux règles et règlements applicables à chaque propriété. c. Allied impose également des exigences spécifiques dans nos contrats de déchets et de recyclage pour garantir que les transporteurs de déchets gèrent les déchets de manière adéquate, responsable et de premier ordre. Des exemples de ces exigences comprennent, mais sans s'y limiter : • L'entrepreneur doit collecter et éliminer correctement tous les déchets et flux de recyclage générés dans chacune des propriétés afin d'éliminer la contamination croisée ou l'impact environnemental négatif. • L'entrepreneur doit attribuer un code de couleur aux poubelles et aux bacs de recyclage par flux : déchets (noir), papier/carton (gris), matières organiques (vert), et canettes/verre/plastique (bleu). Cela permet à nos usagers et aux fournisseurs tiers de services d'entretien de distinguer facilement les différents types de déchets et de les trier selon différentes catégories. • L'entrepreneur doit remettre à Allied un rapport de réacheminement mensuel en format Excel indiquant la répartition de tous les flux de déchets et de recyclage générés dans chacune des propriétés. Un rapport distinct doit être généré pour chacune des propriétés afin de comparer, de suivre, et d'améliorer nos pratiques de recyclage afin de détourner les déchets des sites d'enfouissement.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENT		
306 : Déchets 2020	306-2: Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	d. Les transporteurs de déchets doivent fournir des rapports de réacheminement des déchets pour chaque propriété sur une base mensuelle, résumant les résultats du flux de déchets pour le mois en cours et le même mois des années précédentes. Ces données sont compilées et enregistrées dans ENERGY STAR® Portfolio Manager (une base de données centralisée pour les données sur l'énergie, l'eau et les déchets) au nom d'Allied par un consultant tiers en matière de déchets. Pour s'assurer que des données précises sur les déchets ont été collectées, Allied procède à une vérification des données par un tiers. Depuis qu'Allied a commencé à établir des rapports sur ses performances en matière d'ESG, aucune anomalie, erreur ou omission significative n'a été relevée. Nous élaborons et mettons actuellement en œuvre des stratégies et des ressources supplémentaires pour atteindre notre objectif de réacheminement des déchets de 64 % en 2024.
	306-3: Déchets générés	a. Total des déchets générés : • Dangereux : 2020 : 60 t 2021 : 21 t • Non dangereux : 2020 : 4 274 t 2021 : 3 856 t Ventilation par moyen d'élimination : • Site d'enfouissement : 2020 : 2 333 t 2021 : 2 060 t • Compostage : 2020 : 356 t 2021 : 389 t • Recyclage : 2020 : 1 645 t 2021 : 1 428 t b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour ses dossiers. Ces données sont compilées et enregistrées dans ENERGY STAR® Portfolio Manager (une base de données centralisée pour les données sur l'énergie, l'eau et les déchets) au nom d'Allied par un consultant tiers en matière de déchets.
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travai 2018	403-1: Système de gestion de la santé et sécurité au travail	Allied dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui respecte et excède les exigences provinciales et fédérales en matière de santé et de sécurité au travail, y compris la politique; les rôles et les responsabilités; la reconnaissance, le signalement et l'évaluation des dangers; les comités sur la santé et sécurité; les inspections du milieu de travail; la formation; les enquêtes sur les blessures et les incidents. Les composantes du système de gestion de la santé et de la sécurité sont conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail du Québec, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Alberta et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Colombie-Britannique. Ce système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à tous les employés, entrepreneurs et visiteurs d'Allied, sur tous les sites qui sont détenus et gérés par Allied.
	403-2: Identification des dangers et évaluation des risques et enquête sur les incidents	Allied a élaboré des politiques et des programmes spécifiques en matière de santé et de sécurité au travail visant à soutenir l'identification, l'évaluation et la résolution des risques sur le lieu de travail. Ces politiques et programmes comprennent la formation de tout le personnel, des entrepreneurs et des intervenants d'Allied sur le signalement des dangers sur le lieu de travail à l'aide du formulaire de signalement des dangers et des rapports d'incidents de construction. Allied forme et certifie également les membres du comité sur la santé et la sécurité d'Allied sur leurs rôles et responsabilités prévus par la loi. Ces rapports sont examinés par les superviseurs et la gestion d'Allied afin de trouver les causes profondes des dangers, et de mettre en place les mesures correctives, et repérer les tendances dans l'ensemble de l'entreprise. En 2021, Allied a développé et mis en œuvre un programme formel de gestion des risques basé sur le cadre de gestion des risques ISO 31000:2018. Grâce à ce programme, Allied a cerné tous les risques de santé et de sécurité et protection au travail tels qu'ils s'appliquent à nos employés, entrepreneurs et usagers de nos propriétés. En 2022, ce programme sera étendu pour mieux saisir tous les risques environnementaux et climatiques liés à nos opérations. En 2021, Allied a mis en œuvre un processus pour découvrir tous les risques pour la santé, la sécurité et la protection des nouvelles acquisitions afin de s'assurer que les propriétés placées sous la direction d'Allied respectent ou prévoient de respecter les normes de l'entreprise en ce qui concerne la santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs et des usagers. La politique de signalement des dangers et la politique de santé et de sécurité d'Allied stipulent qu'il est de la responsabilité de tous les employés, entrepreneurs et visiteurs de signaler à l'entreprise la présence de risques sur le lieu de travail. La gestion s'engage à répondre officiellement à tous les rapports, observations et recommandations sur les dangers dans un délai maximum de 21 jours. Les employés sont encouragés à signaler les situations de travail dangereuses et sont encouragés à le faire afin d'améliorer continuellement le programme de santé et de sécurité de l'entreprise. Les personnes signalant des dangers sur le lieu de travail sont protégées contre les représailles de l'entreprise pour avoir exercé leurs droits fondamentaux au travail. Tous les employés et entrepreneurs d'Allied sont protégés contre les représailles sur le lieu de travail s'ils refusent de travailler ou d'effectuer des tâches dans une situation qui peut ou pourrait entraîner des blessures, des maladies, ou des conséquences plus graves. Allied a en place une politique officielle sur le refus de travailler qui est conforme aux lois fédérales et provinciales, protégeant les droits de tous les travailleurs refusant un travail dangereux. Tous les refus de travail font l'objet d'une enquête par le gestionnaire de l'employé, un représentant des travailleurs du comité sur la santé et la sécurité d'Allied et de la haute direction, le cas échéant. Dans le cas où il n'est pas possible d'en venir à une entente pour résoudre le danger, un membre de l'équipe de la haute direction communiquera avec le ministère provincial du travail local pour qu'un inspecteur se rende sur le lieu de travail afin de résoudre le problème. Les enquêtes sur les incidents sur le lieu de travail commencent avec l'établissement du rapport par l'employé ou l'entrepreneur et son superviseur. Le rapport est ensuite soumis au comité local sur la santé et la sécurité d'Allied et à l'équipe des talents. Le superviseur, avec le soutien de la haute direction et des experts en la matière pertinents, effectuera une analyse des causes profondes pour déterminer les mesures nécessaires pour prévenir les répétitions de l'évènement en mettant l'accent sur l'élimination du danger ou si ce n'est pas possible, trouver une solution de substitution satisfaisante. Si aucune de ces options n'est pratique ou possible, des contrôles techniques appropriés, suivis de contrôles administratifs, seront envisagés. De l'équipement de protection personnel supplémentaire est considéré comme une mesure de dernier recours pour protéger les employés et les entrepreneurs contre de futurs événements. Toutes les recommandations proposées à la suite de l'analyse des causes profondes sont examinées par la haute direction et le comité local sur la santé et la sécurité d'Allied afin que tout soit conforme avant la mise en œuvre.
	403-3: Services de santé au travail	Allied maintient des postes de premiers soins qui respectent ou dépassent les exigences provinciales dans tous les immeubles sous sa gestion et elle s'assure que son personnel est formé pour prodiguer les premiers soins. Lorsqu'il existe un risque que les niveaux de bruit dépassent les exigences provinciales, des évaluations du niveau de bruit sont effectuées afin d'assurer une protection adéquate pour les travailleurs et les entrepreneurs d'Allied. Allied conserve la possibilité d'effectuer des évaluations ergonomiques du lieu de travail et, depuis le début de la pandémie de COVID-19, chaque immeuble a été équipé d'une signalisation et de stations d'hygiène des mains. Le personnel a reçu une formation sur les pratiques d'hygiène des mains et s'est vu remettre des masques à filtration d'air améliorée de qualité médicale. Chaque employé a également reçu du désinfectant pour les mains personnel. En 2021, Allied a lancé un programme volontaire de dépistage rapide de la COVID-19 pour permettre aux employés et aux fournisseurs de services tiers dans les immeubles d'Allied de dépister la COVID-19 avant de venir travailler. Ce programme a permis à Allied de maintenir ses opérations avec succès et de prévenir la propagation du virus sur le lieu de travail.
	403-4: Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	À travers le pays, Allied a trois comités mixtes gestion-employé officiels sur la santé et la sécurité afin de fournir aux employés un moyen direct de participer au programme de santé et de sécurité d'Allied. Les comités sont composés d'au moins quatre membres représentant la direction et les travailleurs et sont présidés conjointement par des représentants des travailleurs et de la direction. Nos comités sont habilités à cerner les risques et les dangers, à développer des solutions et à faire des recommandations à la haute direction pour décision finale. Les comités participent activement à l'examen et à l'identification de la formation en santé et sécurité au travail, aux enquêtes sur les incidents, et aux tests relatifs à la santé au travail au sein de nos immeubles et de nos espaces de travail. Les comités, tout comme les employés, sont protégés contre les représailles s'ils signalent ou communiquent les risques et dangers sur le lieu de travail, conformément à la politique d'Allied. Chaque comité se réunit au moins une fois tous les trois mois, mais chacun a entrepris un programme d'amélioration continue visant à augmenter cette fréquence à une fréquence mensuelle.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travai 2018	403-5: Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	La formation sur la santé et la sécurité au travail est offerte aux employés d'Allied par le biais de deux réseaux principaux : formation en ligne, pour la conformité annuelle, destinée aux employés actuels et nouveaux, et formation en personne par un formateur tiers qualifié lors de formations pratiques ou spécifiques aux dangers. Toutes les formations dispensées au personnel d'Allied sont proposées pendant les heures de travail normales et nécessitent que les employés réussissent un test de compétence à la fin pour s'assurer qu'ils ont acquis les connaissances nécessaires pour être efficaces. Toutes les nouveaux employés doivent suivre une formation en ligne sur la santé et la sécurité au travail et l'équipe des opérations doit suivre la formation chaque année.
	403-6: Promotion de la santé des travailleurs	a. Allied fait appel à des tiers accrédités pour fournir des services de santé au travail à ses employés. Notre programme d'aide aux employés (PAE), LifeWorks, fournit des ressources de santé et de bien-être et un soutien confidentiel est accessible en tout temps. Lorsqu'Allied est informée de renseignements confidentiels concernant la santé d'un employé, ces renseignements sont conservés directement auprès de l'équipe des talents afin de garantir que tous les documents privés demeurent strictement confidentiels. Tout employé peut accéder au PAE 24 heures par jour, sept jours par semaine, par téléphone, par courriel, ou par clavardage. Une application pour téléphone mobile est offerte par notre fournisseur de services afin que les employés puissent accéder, de manière pratique et privée, à des informations, à des services et à une assistance en matière de santé et de bien-être. En plus du PAE, Allied offre, en partenariat avec Manuvie, à tous les employés à temps plein et permanents un programme d'avantages sociaux élargis. Le programme prend en charge diverses dépenses de santé et offre une assurance médicale, visuelle, dentaire, invalidité de longue durée, et vie. b. Allied offre un compte de dépenses de bien-être facultatif pour le remboursement des dépenses liées à l'entraînement physique ou au bien-être afin de favoriser la santé et propose jusqu'à quatre séances éducatives par année sur une variété de sujets de santé et de bien-être, y compris des sujets comme la santé mentale et la littératie financière. Chaque année, Allied offre également six jours personnels à chaque employé pour leur permettre de s'absenter du travail pour des rendez-vous médicaux, visuels, dentaires, ou autres dans le but de soutenir leur santé et leur bien-être.
	403-7: Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Allied a un programme de gestion des entrepreneurs et de permis de travail qui est utilisé pour s'assurer que le travail effectué par des tiers répond à ses exigences et à ses attentes minimales en ce qui concerne la santé et la sécurité des travailleurs de l'entreprise. Pour la gestion des entrepreneurs, des lignes directrices sont remises aux fournisseurs de services tiers lors de la signature des ententes. Des permis sont requis par Allied lorsque des travaux à haut risque sont effectués. Allied doit également fournir une autorisation avant le commencement, en particulier pendant les projets de construction. Pour assurer la santé et la sécurité des usagers de l'immeuble, Allied effectue des inspections fréquentes des espaces communs afin d'assurer qu'ils sont exempts de dangers et que tous les systèmes associés à la santé et au bien-être des occupants fonctionnent comme prévu. En 2021, Allied a commencé à réaliser des vérifications de l'immeuble pour revoir le niveau de conformité avec les politiques et procédures d'Allied menées par nos fournisseurs de services. Lorsque des possibilités d'amélioration existent, nous effectuons une analyse des causes profondes pour nous assurer que les mesures correctives et préventives appropriées sont cernées. Comme indiqué ci-dessus, Allied a également lancé un programme de test rapide de la COVID-19. Tous les employés y participent, y compris les fournisseurs de services tiers, comme nos partenaires des services d'entretien et de sécurité. Les tests permettent de garantir que les cas positifs à la COVID-19 sont identifiés avant d'entrer sur le lieu de travail afin de maintenir un environnement sûr et sain pour tous les employés et usagers.
405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1: Diversité des corps de gouvernance et des employés	a. Directeurs et vice-présidents i. 31 % F / 69 % H ii. 56 % 30-50 / 44 % plus de 50 Aucun autre indicateur b. Tous les employés i. 44 % F / 56 % H ii. 19 % moins de 30 / 55 % 30-50 / 26 % plus de 50 iii. Aucun autre indicateur
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1: Incidents relatifs à la discrimination et mesures correctives entreprises	Aucun incident relatif à la discrimination.

Déclaration de vérification

Rapport de vérification limitée indépendant pour le FPI Allied

Le FPI Allied (Allied) a fait appel aux services de Quinn & Partners pour vérifier ses déclarations concernant l'énergie, l'eau, les déchets, et les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'année de référence s'étalant du 1er janvier au 31 décembre 2021, telles que présentées dans le rapport sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'Allied et la réponse d'évaluation du GRESB de 2022.

RESPONSABILITÉS DE QUINN & PARTNERS

Quinn & Partners a effectué une vérification des déclarations d'Allied en matière d'énergie, d'eau, de déchets, et d'émissions de GES pour l'année 2021, à un niveau de garantie limité, conformément à la norme ISO 14064-3:2019. La vérification garantit que l'inventaire est conforme aux exigences et aux principes du *GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard* et en harmonie avec la norme ISO 14064-1:20183. Les activités de vérification ont été menées avec l'impartialité appropriée, en utilisant une approche fondée sur des preuves, une conduite éthique, une présentation fidèle, la prudence, et le soin professionnel requis.

RESPONSABILITÉS D'ALLIED

Allied (la partie responsable) a préparé ses déclarations relatives à l'énergie, l'eau, les déchets, et les émissions de GES pour l'année 2021 et elle était chargée de confirmer que les résultats représentaient fidèlement la performance de son portefeuille immobilier. Cette responsabilité comprenait la maintenance des systèmes de gestion des données pour s'assurer que ses déclarations reflètent fidèlement ses opérations et sont exemptes d'anomalies significatives. Les déclarations d'Allied sont volontaires - il n'y a aucune obligation de divulguer ces informations.

PORTÉE DE L'ENGAGEMENT

Quinn & Partners a fourni une vérification à un niveau de garantie limité. Sur la base des activités de vérification de Quinn & Partners et des conclusions tirées, nous n'avons trouvé aucune divergence, erreur, ou omission significative qui nous amènerait à conclure que les déclarations d'Allied en matière d'énergie, d'eau, de déchets, et d'émissions de GES, pour l'année 2021, ne sont pas fidèlement présentées et préparées, à tous égards importants, conformément aux normes et principes du protocole GES. Le seuil de matérialité quantitative était de 5 % pour chaque énoncé. L'enquête comprenait les mesures suivantes :

ÉMISSIONS DE GES

- Émissions de GES directes (portée 1) - combustion fixe
- Émissions indirectes de GES provenant de l'électricité (portée 2) – électricité et vapeur achetées
- Autres émissions indirectes de GES (portée 3) - consommation d'énergie dans les zones locatives, le cas échéant⁴

ÉNERGIE, EAU, ET DÉCHETS

- Énergie totale, électricité, combustibles de combustion fixes, et énergie du quartier
- Consommation totale de l'eau achetée
- Production totale de déchets, lorsque disponible

CRITÈRES

L'objectif de la vérification était de parvenir à une conclusion sur l'exactitude de la déclaration des GES et sa conformité avec le protocole GES, et l'alignement sur la norme ISO 14064-1:2018 ainsi que les meilleures pratiques de l'industrie quant à la quantification et à l'établissement de rapports sur l'énergie, l'eau, et les déchets. Pour ce faire, nous avons suivi les critères de vérification fournis par la norme ISO 14064-3:2019.

1. ISO 14064-3:2019 – Gaz à effet de serre - Partie 3 : Spécification avec conseils pour la vérification et la validation du bilan des gaz à effet de serre
2. The Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (World Resources Institute/World Business Council - Revised Edition)
3. ISO 14064-1:2018 – Gaz à effet de serre - Partie 1 : Spécification avec des conseils au niveau de l'entreprise pour la quantification et la déclaration des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre
4. Les zones locatives, l'utilisation de l'eau et les déchets générés par les opérations correspondent à la catégorie 3, la catégorie 12 et la catégorie 5 de la chaîne de valeur d'entreprise du Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard

TRAVAIL EFFECTUÉ

L'équipe de vérification a utilisé des méthodes pour vérifier les déclarations d'Allied, y compris l'examen du dossier, l'analyse, l'échantillonnage, le recalcul, le traçage, et la vérification croisée avec l'équipe de quantification. Des preuves suffisantes ont été recueillies pour étayer les déclarations de la vérification et garantir que les méthodes, les systèmes, les calculs, et les résultats de l'inventaire sont conformes aux exigences de vérification. Les principes de comptabilisation des GES du protocole GES et de la norme ISO 14064-1:2018 ont été utilisés pour guider le processus de vérification :

- Pertinence** : L'inventaire contient-il les informations utiles aux usagers, tant internes qu'externes à l'entreprise, pour leur prise de décision?
- Exhaustivité** : Allied a-t-elle pris en compte toutes les sources pertinentes dans les limites de l'inventaire et au cours de la période?
- Uniformité** : Les méthodes et les systèmes utilisés pour agréger les sources d'émission garantissent-ils que les résultats sont cohérents et comparables dans le temps?
- Exactitude** : Le processus de quantification a-t-il été mené de manière à identifier et à minimiser les zones d'incertitude? Allied a-t-elle réduit les biais et les incertitudes dans la mesure du possible?
- Transparence** : Allied a-t-elle préparé ses déclarations de manière cohérente et divulgué les méthodes et hypothèses pertinentes?

LIMITES AU TRAVAIL QUE NOUS AVONS EFFECTUÉ

Quinn & Partners comprend que les divulgations volontaires de données sur la durabilité sont, par nature, sujettes à des incertitudes, y compris des incertitudes scientifiques et d'estimation, qui conduisent à des limites inhérentes à l'exactitude des informations communiquées. L'équipe de vérification reconnaît ces limites inhérentes et met en œuvre des processus de vérification de la qualité afin de réduire l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'exactitude des déclarations qui en résultent.

NOS CONCLUSIONS

Pour l'année de déclaration allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, Quinn & Partners a effectué une vérification, à un niveau de garantie limité, des relevés d'énergie, d'eau, de déchets, et d'émissions de GES de 2021 d'Allied. La procédure de vérification a été menée pour refléter les données de performance réelles déclarées pour le portefeuille, chaque fois que des données au niveau de la propriété ont été fournies. Elle n'inclut pas les données non déclarées ou estimées pour les données ou les propriétés manquantes. Sur la base des activités de vérification ci-dessus, nous n'avons trouvé aucune divergence, erreur, ou omission significative qui nous amènerait à conclure que les déclarations relatives à la performance environnementale ne sont pas fidèlement présentées et préparées, à tous égards importants, conformément aux normes et principes du protocole GES et alignés sur la norme ISO 14064-1:2018.

ATTESTATION



BRENDAN ROBBINS
VÉRIFICATEUR
QUINN & PARTNERS INC.
10 JUIN 2022



DANIEL PASS, GHG-IQ
VÉRIFICATEUR EN CHEF
QUINN & PARTNERS INC.
10 JUIN 2022



LUKE WESTFALL, P.ENG
RÉVISEUR INDÉPENDANT
QUINN & PARTNERS INC.
10 JUIN 2022

ATTESTATION DU CLIENT

À titre de représentant de FPI Allied, j'accepte les conclusions de cette vérification.



EDMUND WONG
REPRÉSENTANT D'ALLIED

10 JUIN 2022

DATE



«Nous bâtissons et exploitons l’immobilier commercial
pour sauver l’environnement,
non pas pour le détruire.

Nous bâtissons et exploitons pour favoriser
le mieux-être chez les gens,
non pas pour le dégrader.

Nous construisons et exploitons
pour faire la promotion de la diversité,
et non pas pour imposer l’uniformité.

Nous construisons et exploitons
pour faciliter la créativité,
non pas pour encourager le conformisme.

Nous bâtissons et exploitons en tant que bâtisseurs
de villes, ce qui englobe, en quelque sorte,
tout ce que je viens de dire.»

MICHAEL EMORY
